

Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire

Données régionales et spécificités départementales

Chiffres 2020

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR



N°2022-2 - juin 2022

Ce panorama socio-économique de l'agriculture ligérienne a été réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Différentes sources statistiques ont été mobilisées : la MSA, Agreste (statistique agricole annuelle, comptes de l'agriculture...), l'ORAB, le SEMAE¹, l'INAO, les données collectées par les pôles « installation-transmission », et « circuits courts - accueil à la ferme » de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire. Le rang des Pays de la Loire précisé pour chacune des productions est établi selon le nouveau périmètre des régions françaises en vigueur depuis début 2016.

Les auteurs tiennent à préciser que compte tenu de cette diversité de sources, une variable peut être quantifiée différemment d'une source à l'autre (périmètre, échantillonnage différents).

¹Depuis le 27 janvier 2021, l'interprofession des semences et plants, connue depuis 1962 sous le nom de GNIS, est devenue SEMAE.



7 Emploi et structures

- 7** Chefs d'exploitation
- 11** Exploitations agricoles
- 14** Installations
- 17** Cessations
- 19** Salariés des exploitations agricoles
- 21** Salariés des industries agroalimentaires

23 Résultats économiques

25 Utilisation du territoire

28 Les productions animales

- 28** Viande bovine
- 31** Lait de vache
- 34** Viande porcine
- 37** Volailles
- 39** Viande ovine
- 41** Lait de chèvre

43 Les productions végétales

- 43** Céréales
- 46** Oléagineux et protéagineux
- 49** Viticulture
- 51** Légumes
- 53** Fruits
- 55** Semences
- 57** Horticulture et pépinière

59 Agriculture biologique

62 Signes de qualité

63 Circuits courts

65 Agritourisme et oenotourisme

67 Annexe



Orientations économiques et statuts

La région des Pays de la Loire compte plus de 32 600 chefs d'exploitation et coexploitants agricoles¹ en 2020 dans les 22 050 exploitations agricoles, soit en moyenne 1,5 chef d'exploitation ou coexploitant par exploitation. Aux côtés de ces chefs d'exploitation, travaillent également 1 600 conjoints collaborateurs, près de 130 aides familiaux et 26 630 ETP salariés dans les exploitations agricoles.

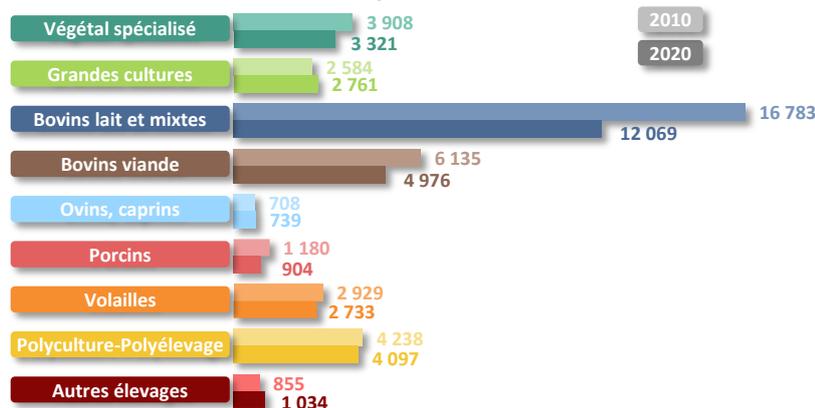
Actifs agricoles non salariés par département en 2020

	44	49	53	72	85	PdL
Chefs d'exploitations agricoles	6 418	7 794	6 825	4 744	6 853	32 634
Conjoints collaborateurs	256	291	414	368	284	1 613
Aides familiaux	31	14	23	31	28	127

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

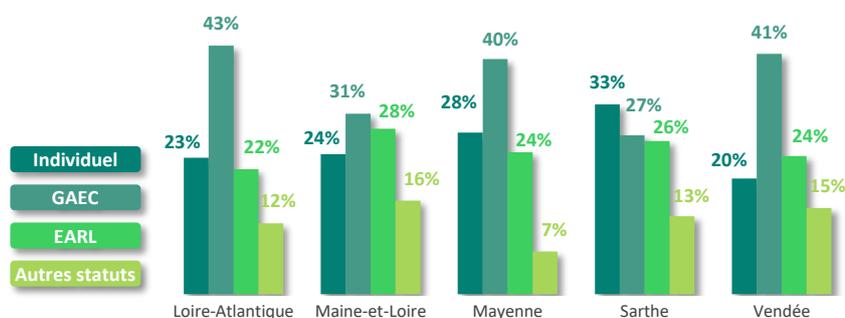
Evolution du nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants par orientation principale en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Répartition du nombre de chefs d'exploitation par type juridique et par département en Pays de la Loire en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Chiffres clés 2020

- 32 600 chefs d'exploitation ou coexploitants
- Age moyen : 49 ans
- 24 % de femmes
- 25 % de chefs d'exploitation individuelle et 37 % de coexploitants de GAEC

La majeure partie des chefs d'exploitation et coexploitants (81 %) exerce dans des exploitations dont l'orientation principale est l'élevage ou dans des exploitations polyculture-polyélevage. Une part non négligeable dirige aussi des entreprises dans les secteurs du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces orientations sont moins répandues dans les autres départements ligériens.

En moyenne régionale, 25 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans des exploitations individuelles (8 240), 37 % dans les GAEC (11 990) et 25 % dans les EARL (8 200). Seuls 13 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans les autres statuts d'entreprise (SCEA, SARL, etc...).

Le nombre moyen de dirigeants varie selon le statut de l'entreprise (1 chef d'exploitation en exploitation

¹Un non salarié agricole est affilié en qualité de chef d'exploitation agricole s'il met en valeur une exploitation au moins égale à une SMA (superficie minimum d'assujettissement) ou a une activité agricole de 1 200 heures minimum de travail par an. Les cotisants de solidarité (activité agricole, entre un quart et une SMA, ou entre 150 heures/an et 1 200 heures/an) non retraités dont les revenus professionnels agricoles annuels sont supérieurs ou égaux à 800 SMIC horaire (soit supérieur à 8 120 euros au 1^{er} janvier 2020) sont dorénavant affiliés en qualité de chef d'exploitation agricole.

individuelle, 2,4 coexploitants en GAEC et 1,4 en EARL) et selon son orientation de production principale (2 chefs d'exploitation ou coexploitants en bovins lait, 1,4 en bovins viande, 1,3 en volaille de chair).

La population des chefs d'exploitation et des coexploitants suit une tendance baissière, en moyenne de -1,8 % par an depuis dix ans. Ce repli tendanciel s'est accentué depuis quelques années. Il s'élève à -2,4 % par

an depuis 2015. Depuis 2010, le nombre de chefs d'exploitation a reculé de 17 %.

La composition de la main d'œuvre agricole évolue aussi conjointement à cette baisse. La part du travail familial traditionnel poursuit son recul dans la main d'œuvre des exploitations agricoles alors que celle des salariés agricoles se conforte. Le nombre de conjoints collaborateurs a en effet fortement diminué depuis quelques années suite à une

évolution de leur statut : évolution vers le statut d'associé d'EARL ou de GAEC, ou vers le salariat d'exploitation, mais aussi par le développement du travail salarié en dehors des exploitations agricoles. Il en est de même pour les aides familiaux ou aides familiales (moins de 130 en 2020). Cette diminution de l'emploi familial est compensée par des gains de productivité, l'embauche de salariés permanents ou saisonniers ou la délégation de certains travaux.



La distribution des chefs d'exploitation et des coexploitants selon les départements est à peu près analogue à celle des exploitations. Compte-tenu de leurs spécificités relatives au développement des sociétés (des GAEC notamment), le nombre de chefs d'exploitation est plus que proportionnel aux exploitations en Vendée (21,0 % contre 20,3 %) et en moindre mesure en Loire-Atlantique. Il est moins que proportionnel en Sarthe (14,5 % contre 15,2 %) et en Maine-et-Loire (23,9 % contre 24,6 %).

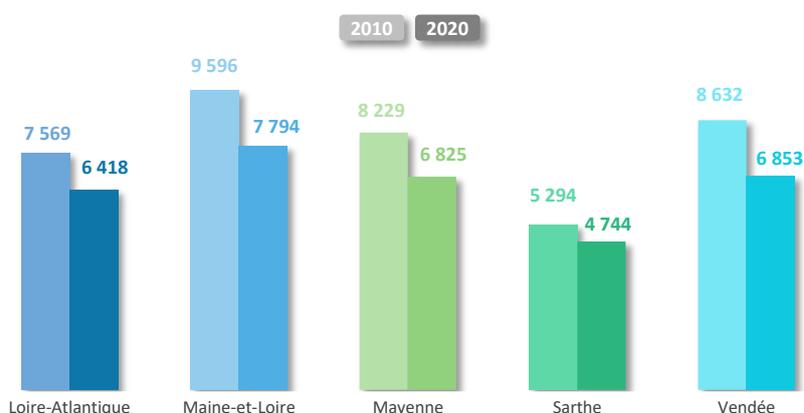
Observée dans tous les départements, la baisse du nombre de chefs d'exploitation a été un peu plus forte en Vendée depuis 2010.

S'agissant de la répartition des chefs d'exploitation et des coexploitants par statut d'exploitation, le Maine-et-Loire et la Mayenne se situent à peu près dans la moyenne régionale. La Sarthe se différencie par

contre par une part de chefs d'exploitation individuelle plus importante (33 %) et seulement 27 % de coexploitants dans les GAEC. Inversement, la Loire-Atlantique et la Vendée affichent une part de chefs d'exploitation individuelle plus faible que la moyenne régionale, mais une part de coexploitants dans les GAEC plus importante (43 % et 41 % respectivement contre 37 %).

Alors que l'élevage et la polyculture constituent globalement le socle de l'activité agricole ligérienne, les cultures spécialisées et surtout la viticulture sont très présentes en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique. La Sarthe et la Vendée sont plus orientées vers les cultures céréalières et la volaille, la Vendée vers les bovins viande, la production laitière prédomine en Mayenne.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Répartition des chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire en 2020

	44	49	53	72	85	PdL
Cultures spécialisées	508	721	138	220	296	1 883
Viticulture	455	922	0	29	32	1 438
Grandes cultures	252	820	373	579	737	2 761
Polyculture-polyélevage	361	832	822	1 301	781	4 097
Elevage bovins viande	849	1 239	771	497	1 620	4 976
Elevage bovins lait	2 585	1 655	3 224	936	1 373	9 773
Elevage bovins mixte	493	494	737	155	417	2 296
Elevage ovins-caprins	127	212	76	54	270	739
Elevage porcins	154	196	213	196	145	904
Elevage de volailles	385	457	289	595	1 007	2 733
Elevage de chevaux	153	144	137	102	89	625
Autres élevages	96	102	45	80	86	409
Total	6 418	7 794	6 825	4 744	6 853	32 634

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

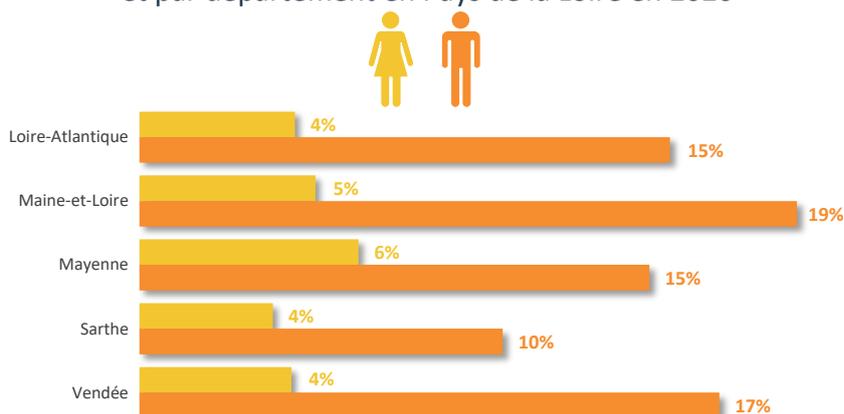
Profil des chefs d'exploitation : sexe et âge

Les femmes représentent 24 % des chefs d'exploitation et des coexploitants en 2020. Cette part tend à diminuer depuis quelques années. Les femmes chefs d'exploitation sont plus nombreuses dans les activités d'élevage (productions laitières, volailles, ovins, caprins). Elles sont en moyenne plus âgées que les hommes, l'entrée dans la profession d'une partie d'entre elles étant plus tardive : certaines poursuivent l'activité de leur époux quand celui-ci part en retraite.

Conjointement au recul de ses effectifs, la population des chefs d'exploitation agricole vieillit. L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région s'élève à 48,6 ans en 2020.

La part des chefs d'exploitation ligériens de plus de 50 ans s'établit à 49,7 % et celle des plus de 55 ans à 31,2 % en 2020. La part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans varie selon l'orientation de production. Les éleveurs laitiers, de volailles et d'ovins, caprins sont plutôt jeunes alors que les éleveurs de bovins viande, de bovins mixtes, de porcins et les céréaliers sont en moyenne un peu plus âgés. Exception faite des arboriculteurs et des pépiniéristes, la part des chefs

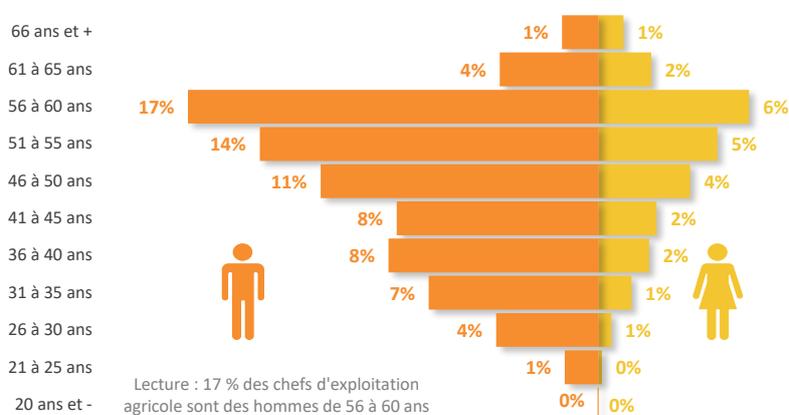
Part du nombre de chefs d'exploitation par sexe et par département en Pays de la Loire en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Pyramide des âges des chefs d'exploitation en Pays de la Loire en 2020



Lecture : 17 % des chefs d'exploitation agricole sont des hommes de 56 à 60 ans

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

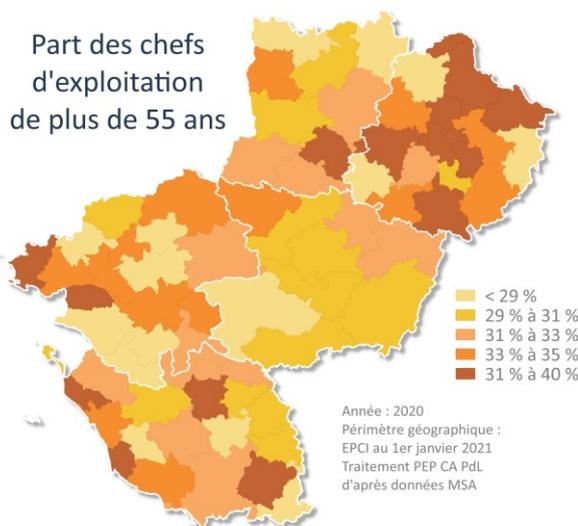
d'exploitation de plus de 50 ans dans les orientations végétal spécialisé est inférieure à la moyenne régionale.



La Mayenne est le département où la proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation est la plus élevée avec 30 % de femmes contre 27 % en Sarthe et 21 à 23 % dans les autres départements (importance des productions laitière en Mayenne et avicole en Sarthe dans lesquelles les femmes sont plus impliquées).

La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est un indicateur permettant de localiser les territoires dans lesquels l'enjeu du renouvellement des chefs d'exploitation agricole est prégnant.

En moyenne départementale, la part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans, se situant aux alentours de 30 % à 33 %, est assez homogène. Le Maine-et-Loire est le département présentant le taux le plus faible et la Sarthe, le département présentant le taux le plus élevé.



La carte révèle qu'à l'échelle infra départementale, certains territoires sont plus concernés que d'autres par le vieillissement de la population agricole. A noter que ce taux progresse relativement vite, de l'ordre de 1,1 % entre 2019 et 2020 en moyenne régionale et dans chacun des départements ligériens hormis la Mayenne et la Sarthe qui progressent plus rapidement (respectivement 1,4 % et 1,7 %). Depuis dix ans, la part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans a progressé de 12,3 % en moyenne régionale. Ce sont les départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée qui présentent un vieillissement de la population agricole plus rapide (avec un taux de 14,3 % et 14,7 % respectivement).



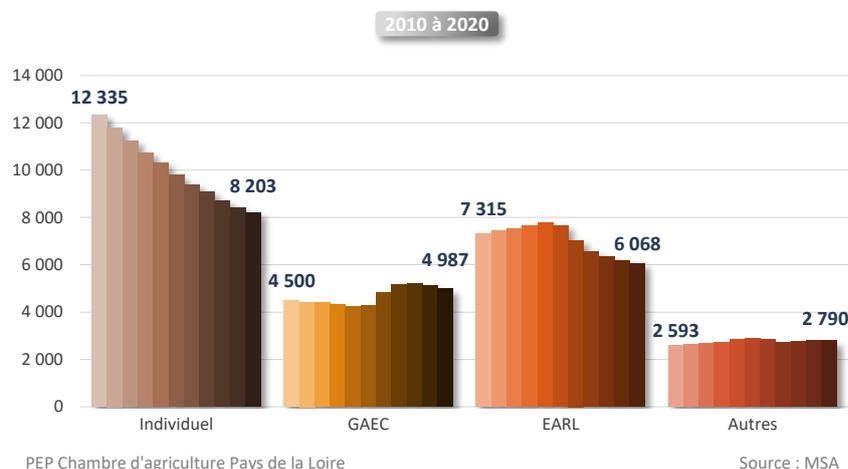
Orientations économiques et statuts

Les Pays de la Loire comptent près de 22 050 exploitations agricoles¹ en 2020. L'élevage est l'orientation principale de près de 80 % des entreprises agricoles : élevages bovins qu'ils soient laitiers, allaitants ou mixtes (près de la moitié des exploitations ligériennes), élevages avicoles (10 %), élevages porcins (3 %), élevages ovins et caprins (2 %). 21 % des exploitations sont principalement orientées vers le végétal : les grandes cultures (10 %), mais également la viticulture (5 %) et le végétal spécialisé (6 %).

Les exploitations individuelles représentent moins de la moitié des exploitations ligériennes (37 %), alors qu'elles sont encore majoritaires à l'échelle nationale (un peu plus de la moitié). La part d'EARL (28 %) et celle des GAEC (23 %) illustrent le développement de l'agriculture de groupe en Pays de la Loire. Ces statuts sont majoritairement présents dans les exploitations d'élevage et plus particulièrement en production laitière. Les autres statuts sociétaires notamment à vocation commerciale (SARL) sont plutôt rencontrés dans les entreprises orientées vers le végétal spécialisé.

Le nombre d'exploitations agricoles poursuit en 2020 son recul entamé il y a plusieurs décennies. La baisse du nombre d'entreprises agricoles s'élève en moyenne à 2,3 % par an depuis 2005, mais a tendance à s'atténuer cette dernière décennie (-1,9 % par an depuis 2010). Depuis 2010, le nombre d'exploitations agricoles a reculé de 18 %. Les orientations principales maraîchage-floriculture, viticulture, bovins, et porcins connaissent les taux de baisse annuels les plus importants (-2 % en moyenne annuelle depuis 2010). Les orientations arboriculture, ovins-caprins et volailles connaissent un recul moindre depuis 2010.

Evolution du nombre d'exploitations par type de structure juridique en Pays de la Loire



Du point de vue des statuts juridiques, les exploitations individuelles sont celles qui connaissent le taux de baisse annuel le plus important (-4,9 % par an depuis 2005 ; -4,0 % par an depuis 2010). Alors qu'il reculait en valeur absolue jusqu'en 2014, le nombre de GAEC a progressé de 2014 à 2018 (+18,1 % par rapport à 2014) du fait de la conversion d'EARL en GAEC pour bénéficier de la transparence GAEC dans le cadre de l'évolution de la PAC. Il s'est ensuite stabilisé jusqu'en 2020. Le nombre d'EARL recule mécaniquement (-21,9 % par rapport à 2014). Les autres statuts sociétaires sont en léger repli.

¹Entreprise dont l'importance est au moins égale au seuil d'assujettissement (cf. définition des chefs d'exploitation et co-exploitants).



Spécificités départementales

Le quart des 22 050 exploitations agricoles ligériennes est localisé en Maine-et-Loire en 2020, environ un cinquième respectivement en Mayenne, en Vendée et en Loire-Atlantique et 15 % en Sarthe. Les exploitations orientées vers les productions bovines et polyculture-polyélevage sont majoritaires dans tous les départements, mais dans des proportions variables : entre 51 % en Maine-et-Loire et 78 % des exploitations en Mayenne. La part des exploitations orientées vers le végétal spécialisé et la viticulture est plus marquée en Loire-Atlantique (16 % des exploitations) et en Maine-et-Loire (22 %) et celle des grandes cultures en Sarthe (14 %) et en Vendée (12 %). Ces deux départements se démarquent également par une part plus importante d'exploitations orientées vers les productions avicoles, respectivement 13 % et 18 %. La densité des exploitations agricoles est plus importante dans certains territoires ligériens. La principale raison de cette distribution est la présence plus importante de petites et moyennes exploitations orientées vers l'élevage ou encore les cultures spécialisées.

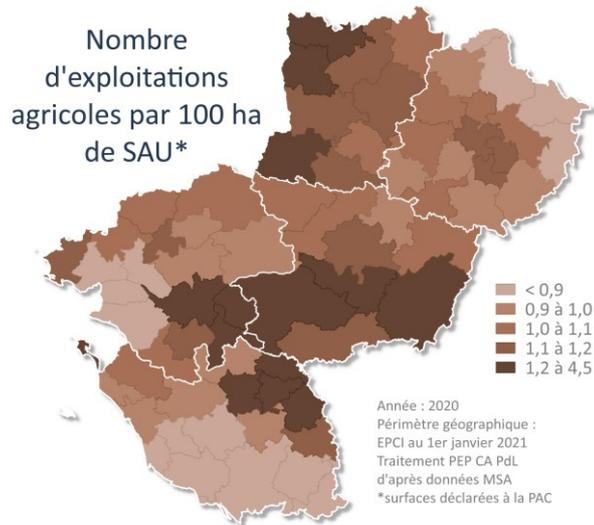
La répartition des statuts diffère également d'un département à l'autre en lien avec les orientations de production et les dynamiques locales. La part des exploitations individuelles demeure élevée en Sarthe et en Mayenne (respectivement 46 % et 41 %). Elle n'atteint que 31 % des exploitations en Vendée. A contrario, la Sarthe présente le plus faible taux de GAEC en Pays de la Loire (16 %) alors qu'ils atteignent 25 et 26 % des entreprises agricoles en Vendée, en Loire-Atlantique et en Mayenne.

Nombre d'exploitations par département en Pays de la Loire en 2020

44	49	53	72	85	PdL
4 221	5 432	4 553	3 373	4 469	22 048

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



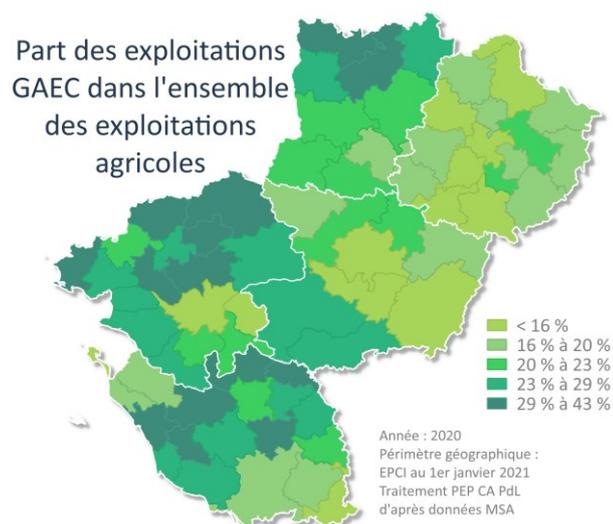
Répartition des exploitations par structure juridique par département en Pays de la Loire en 2020

	44	49	53	72	85	PdL
Individuel	36%	35%	41%	46%	31%	37%
GAEC	26%	19%	26%	16%	25%	23%
EARL	25%	31%	25%	25%	29%	28%
Autres ¹	13%	16%	7%	12%	14%	13%

¹dont GFA et SCEA

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

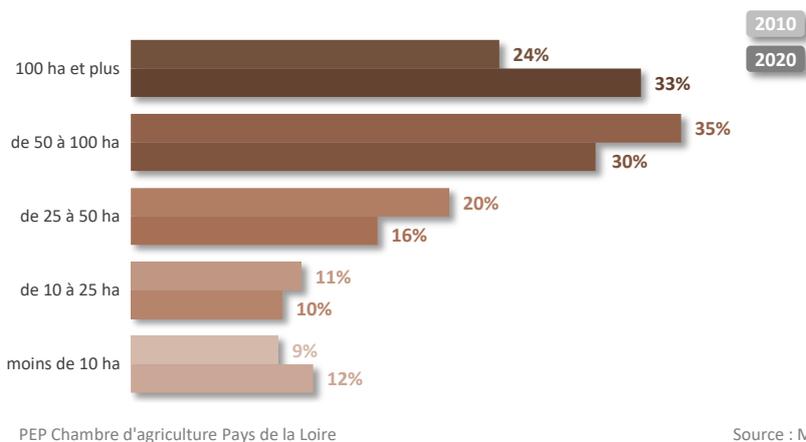
Source : MSA



Dimension économique des exploitations ligériennes

La SAU moyenne des exploitations ligériennes (hors micro exploitations¹) est de 95 hectares en 2020 d'après le dernier recensement agricole. Cette donnée peut varier d'une source à l'autre selon le périmètre des exploitations prises en compte. Les exploitations de plus de 100 hectares confortent leur part qui atteint près de 33 % des exploitations ligériennes. Les exploitations de 10 à 50 hectares poursuivent leur recul tandis que celles de moins de 10 hectares voient leur effectif progresser. Les exploitations de moins de 10 hectares sont généralement des entreprises de cultures spécialisées (maraîchage, horticulture-pépinière) ou d'élevages spécialisés (volailles, lapins, veaux de boucherie).

Nombre d'exploitations agricoles par taille en Pays de la Loire



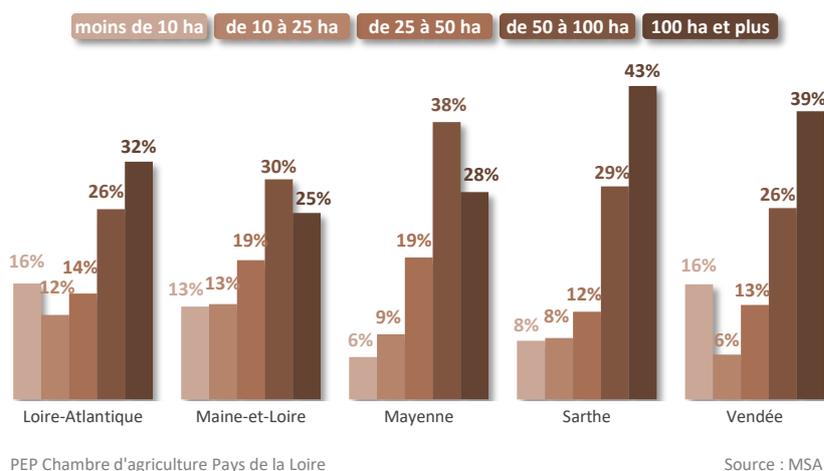
La part des exploitations de 100 hectares et plus a progressé depuis 2010. A l'inverse, celle des exploitations appartenant aux classes de SAU inférieure a diminué à l'exception des exploitations de moins de 10 hectares. La progression de cette catégorie témoigne du développement de projets agricoles sur de petites surfaces, en maraîchage par exemple et/ou en circuit court et/ou en agriculture biologique.

Spécificités départementales

La SAU moyenne des exploitations (hors micro exploitations¹) varie d'un département à l'autre d'après le dernier recensement agricole : de 83 hectares en Maine-et-Loire à 110 hectares en Sarthe (87 hectares en Mayenne, 99 hectares en Loire-Atlantique et 104 hectares en Vendée).

La part des exploitations de plus de 100 hectares se distribue de la façon suivante : 25 % des exploitations en Maine-et-Loire à 43 % en Sarthe. Les petites structures sont plus fréquentes en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire en raison de leur orientation plus marquée vers les productions végétales spécialisées. A l'opposé, on retrouve une part plus importante de structures de plus grande taille en Vendée en

Répartition des exploitations agricoles par taille et par département en Pays de la Loire en 2020



raison du nombre plus important de GAEC ainsi qu'en Sarthe où les grandes cultures et polyculture-polyélevage sont plus présents. La Mayenne, quant à elle, présente une plus forte proportion de structures agricoles de taille moyenne (50 à 100 hectares).

¹sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS (production brute standard) est inférieure à 25 000 euros.



Les installations

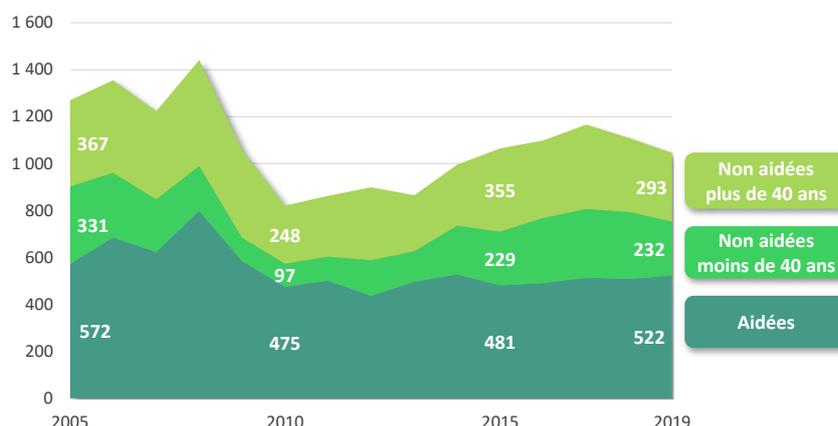
En 2019, 1 047¹ installations ont été dénombrées en Pays de la Loire dont 522² avec des aides à l'installation. Le nombre d'installations a progressé jusqu'en 2017 et depuis deux ans elles se réduisent, parallèlement aux cessations d'activité agricole. Dominant au début des années 2010, le statut EARL a décliné fortement depuis 2014 à la faveur des GAEC. La possibilité depuis 2014 de faire des GAEC entre époux et d'accéder ainsi à la transparence dans le cadre du versement des aides PAC est le principal élément d'explication. Depuis deux ans, le statut individuel est très majoritaire (44 % des installations en 2019), révélateur de l'évolution des projets d'installation.

Sur les années 2005-08, les installations avoisinaient les 1 300 par an. Cette période correspond à l'arrivée en retraite des papy boomers et la mise en place de mesures de préretraite qui ont permis à un nombre conséquent d'agriculteurs âgés de 55 à 59 ans de bénéficier de préretraite sociale. Ainsi, sur cette période, les possibilités d'installations ont été accentuées. Avec l'arrêt de ces mesures en novembre 2008, les départs de la tranche 55-59 ans ont chuté, réduisant alors le nombre d'installations.

Chiffres clés 2019

- 1 047 installations
- 60 % des installations en élevage
- 28 % des installés ont plus de 40 ans
- 68 % d'installations aidées parmi les moins de 40 ans

Evolution des installations aidées et non aidées en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

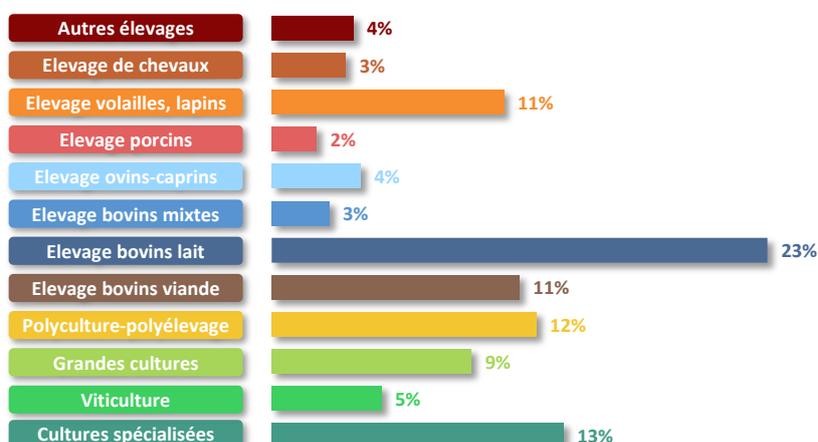
Sources : MSA et PIT CA PdL

Les installations par type d'activité

Les deux tiers des installations se réalisent en élevage. Les systèmes bovins sont prédominants : 37 % des installations en 2019. Bien qu'en forte diminution, les bovins lait restent la première orientation de production des installations ligériennes (23 % en 2019).

Les cultures spécialisées, la viticulture et les cultures céréalières regroupent 27 % des installations.

Répartition des installations (aidées ou non) par orientation agricole en Pays de la Loire en 2019



¹ Toutes installations hors transferts entre époux.

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

² Sur le périmètre des champs analysés (voir annexe à la fin du document). 555 installations aidées au total.

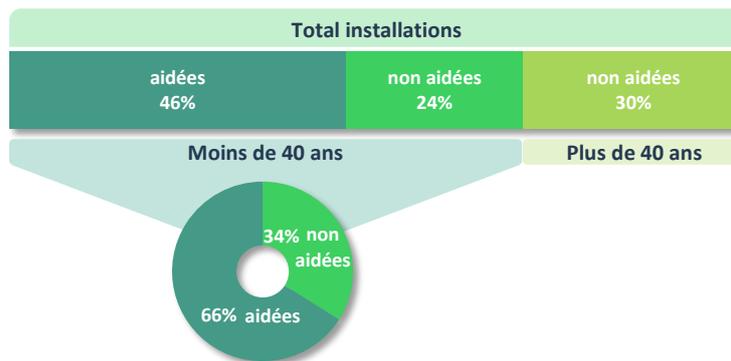
Les installations selon l'âge

Sur les cinq dernières années, 30 % des installés avaient plus de 40 ans. Et parmi les moins de 40 ans, population cible de la DJA, 66 % ont mobilisé des aides à l'installation.

D'après une étude réalisée par le Pôle Transmission Installation de la Chambre d'agriculture (PIT CA PdL), la majorité des moins de 40 ans qui se sont installés sans aides ne pouvaient réglementairement pas accéder aux aides nationales à l'installation de par l'absence de diplôme conférant la capacité professionnelle agricole.

D'autres n'y ont pas eu recours pour différentes raisons : l'appréhension de la complexité des procédures, la dimension économique des exploitations (trop petites pour être éligibles), les réfractaires au dispositif d'accompagnement à l'installation, le manque de disponibilité

Répartition des installations aidées et non aidées avant et après 40 ans en Pays de la Loire (2015-2019)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : MSA et PIT CA PdL

en temps ou le délai trop court compte tenu d'une opportunité de reprise.

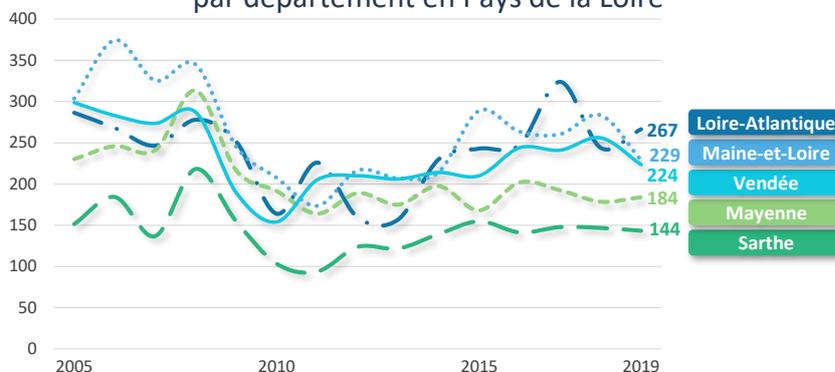
De 2014 à 2018, la proportion de non aidés parmi les moins de 40 ans a nettement progressé. Quelques éléments d'explication peuvent être avancés : les taux d'intérêt très bas proposés par les banques rendant obsolètes les prêts bonifiés, le flou administratif engendré par la mise en place de la nouvelle programmation des aides à l'installation, les installations sur de petites surfaces, la fin des quotas laitiers. En 2019, la part de non aidés parmi les moins de 40 ans a baissé (réévaluation de la DJA).



Spécificités départementales

Avec 267 installations en 2019, la Loire-Atlantique compte le plus de nouveaux installés en agriculture devant le Maine-et-Loire (229 installations) et la Vendée (224). La Mayenne se situe un peu derrière avec 184 installations en 2019 (170 à 200 installations par an ces dernières années). La Sarthe est le département comptant le moins d'installations : entre 140 et 150 par an.

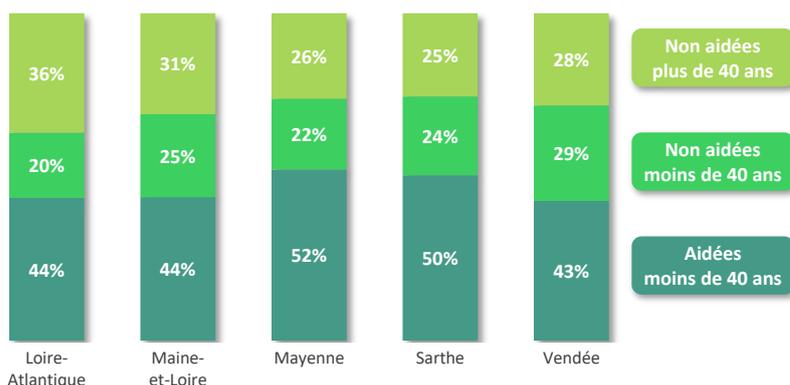
Evolution des installations aidées et non aidées par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Répartition des installations aidées et non aidées avant et après 40 ans par département en Pays de la Loire (2015-2019)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

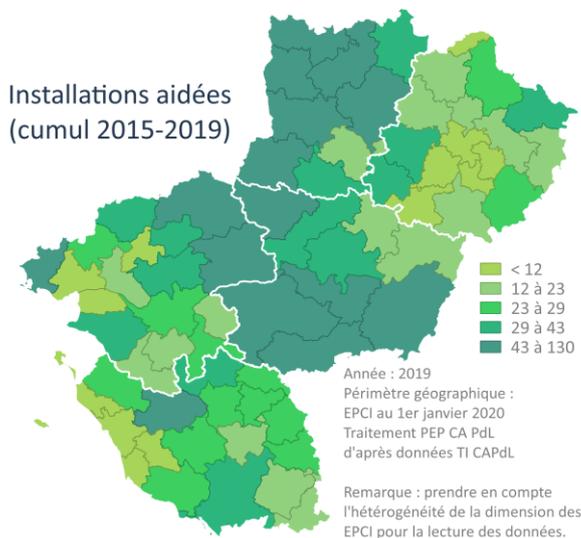
Sources : MSA et PIT CA PdL

Une forte proportion d'installés de plus de 40 ans est à relever en Loire-Atlantique (36 % sur la période 2015-19). Par contre, ce département affiche la part la plus faible, avec la Mayenne, en non aidés de moins de 40 ans (20 % des installés).

Contrairement à la Vendée, où le nombre d'installés sans aides (alors qu'ils le pourraient de par leur âge), est très élevé (29 %).

Des installations en Vendée en volailles fermières (sur moins d'une SMA), en intégration avec

des opérateurs économiques ou de conjoints d'exploitant intégrant des sociétés sans solliciter les aides expliquent en partie ces écarts.



Nombre d'installations par sexe et par département en Pays de la Loire en 2019

	44	49	53	72	85	PdL
Hommes	188	141	121	104	158	710
Femmes	79	89	64	40	66	337
% Femmes installées	30%	39%	35%	28%	29%	32%
% Femmes chefs d'exploitation	23%	22%	31%	28%	21%	24%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

En 2019, 32 % de l'ensemble des installés étaient des femmes en Pays de la Loire. Dans le temps, cette proportion a légèrement tendance à diminuer. Notons que, sur les cinq dernières années, 18 % des installations aidées en Pays de la Loire étaient féminines. Les femmes s'installent plus

tardivement que les hommes, 48 % ont plus de 40 ans en moyenne sur les cinq dernières années (contre 21 % pour les hommes). La Sarthe et la Mayenne sont les départements qui comptent la plus forte proportion de femmes à s'installer comme chef d'exploitation (34 % en

moyenne sur les cinq dernières années). Parmi les installés, la part des femmes s'avère plus prononcée en élevage de chevaux (58 % des installés) et dans les élevages de petits animaux (caprins, ovins, etc.) : 45 % des installés ces cinq dernières années.



Les cessations

1 820 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité agricole en 2020 en Pays de la Loire. Cela représente 5,7 % de l'ensemble des chefs d'exploitation ligériens. Les cessations d'activité agricole ont connu une période creuse entre 2009 et 2013 (un peu moins de 1 500 par an en moyenne, soit 3,8 % des chefs d'exploitation). L'année 2020 poursuit le recul entamé depuis 2017 des cessations d'activité agricoles en cumul régional. Les cessations d'activité des chefs d'exploitation âgés entre 55 et 59 ans ont été beaucoup plus importantes entre 2005 et 2008 sous l'impulsion de dispositifs réglementaires : la préretraite agricole et le départ en retraite avant 60 ans pour carrière longue.

Les cessations par type d'activité

Taux de cessation d'activité agricole selon l'orientation en 2020				
Orientation principale de l'exploitation	< 50 ans	< 55 ans	< 60 ans	Total
Maraichage*	2,1%	2,2%	2,8%	5,7%
Arboriculture	1,4%	1,9%	2,8%	6,8%
Pépinière	3,3%	4,0%	6,4%	9,0%
Grandes cultures	0,6%	0,8%	1,4%	4,9%
Viticulture	0,5%	0,9%	1,6%	4,3%
Elevages bovins lait	0,9%	1,2%	2,3%	5,7%
Elevages bovins viande	0,8%	1,1%	2,1%	6,0%
Elevages bovins mixtes	0,7%	1,0%	1,8%	6,1%
Elevages ovins, caprins	1,4%	1,9%	3,2%	5,1%
Elevages porcins	0,5%	1,4%	2,4%	6,5%
Elevages de volailles	1,0%	1,7%	2,8%	5,9%
Polyculture polyélevage	0,7%	1,1%	1,9%	5,2%
Total orientations agricoles	0,9%	1,3%	2,2%	5,7%

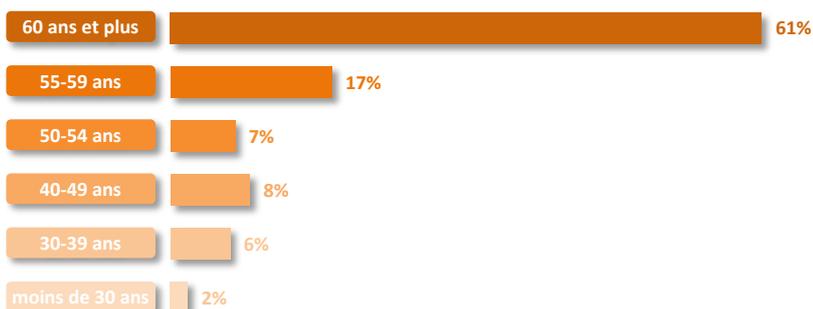
* et horticulture

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Les cessations selon l'âge

Répartition des cessations d'activité par classe d'âge en Pays de la Loire en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Chiffres clés 2020

- **1 820 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité**
- **Part des moins de 55 ans dans les cessations d'activité : 23 %**

Les cessations d'activité dans les orientations bovines et polyculture-polyélevage représentent deux tiers des cessations d'activité agricole.

En 2020, le taux de cessation d'activité des chefs d'exploitation exerçant dans une exploitation dont les orientations principales sont bovins viande, bovins mixtes, porcins et volailles se situe au-dessus de la moyenne régionale. Il est dans la moyenne pour les élevages bovins lait et en dessous pour les orientations polyculture-polyélevage et ovins-caprins.

Hormis la viticulture, les orientations de productions végétales spécialisées connaissent par contre un taux de départs précoces supérieur ou égal à la moyenne régionale.

En 2020, 61 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus en Pays de la Loire, 17 % entre 55 et 59 ans et 22 % à moins de 55 ans (16 % à moins de 50 ans). La répartition de la moyenne quinquennale est proche de celle de l'année 2020.

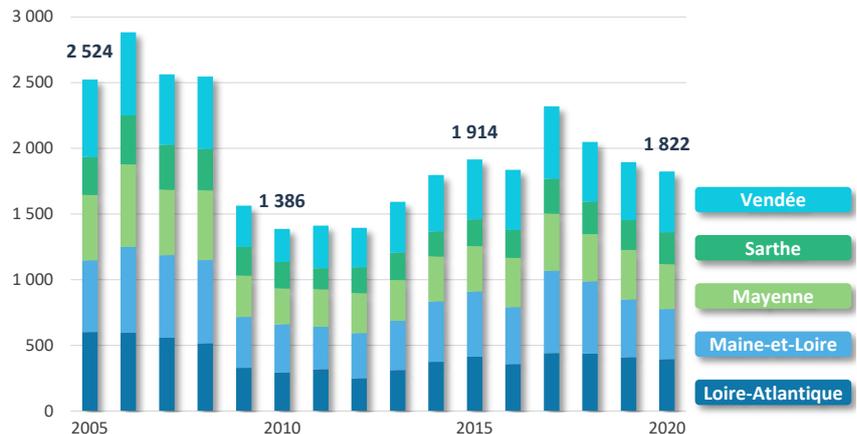


L'analyse départementale indique une certaine variabilité des taux de cessation agricole au cours des cinq dernières années. L'évolution de ce taux peut être homogène ou fluctuant selon le département.

La part des cessations s'échelonne en 2020 entre 5,0 et 6,8 % de la population de chefs d'exploitation, la moyenne régionale étant de 5,7 %.

Ce taux est plus élevé en Loire-Atlantique et en Vendée (respectivement 6,2 % et 6,8 %). Il est moindre en Maine-et-Loire, en Mayenne et en Sarthe (entre 5,0 % et 5,3 %).

Evolution des cessations d'activité agricole par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

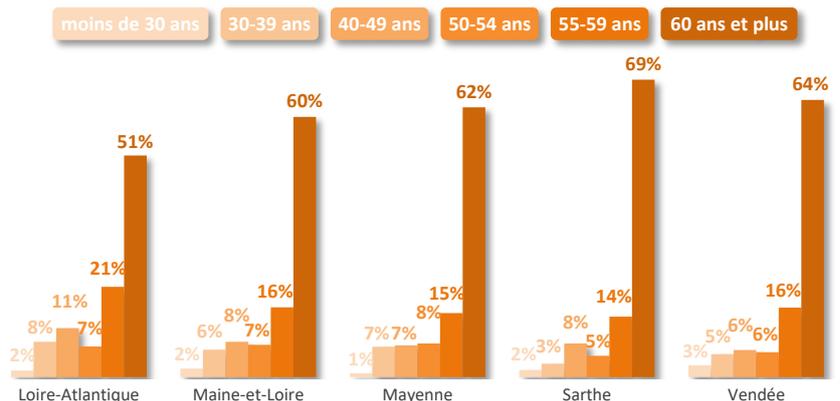
Source : MSA

L'analyse départementale des cessations d'activité par classe d'âge précise la diversité des dynamiques de départs à l'œuvre.

En 2020, deux grandes dynamiques départementales se distinguent. Les départements dont la part des cessations d'activité à 60 ans et plus est supérieure à la moyenne régionale (et à contrario dont les départs précoces sont moindres). Il s'agit de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée. La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire présentent le profil inverse.

En moyenne quinquennale 2016-20, cette analyse reste vraie à l'exception de la Vendée dont le taux de cessation d'activité à 60 ans et plus devient inférieur à la moyenne régionale.

Répartition des cessations d'activité par classe d'âge et par département en Pays de la Loire en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



Les emplois salariés dans les exploitations

Le secteur agricole ligérien emploie près de 26 630 ETP (équivalents temps plein) salariés. Cet effectif comprend les salariés familiaux. L'emploi salarié progresse de 7 % par rapport à 2010 (+1 850 ETP) et renforce sa part dans l'emploi agricole. La poursuite de l'agrandissement des exploitations favorise le développement de l'emploi salarié. Le recul de la part des autres actifs familiaux dans la main d'œuvre des exploitations agricoles explique aussi cette évolution. Cette tendance a déjà été constatée entre les recensements de l'agriculture de 2000 et 2010. Les secteurs des cultures spécialisées (arboriculture, maraîchage, horticulture et pépinière) et de la viticulture génèrent à eux seuls 63 % des emplois salariés régionaux (exprimés en ETP).

Chiffres clés 2020

- 26 630 ETP salariés
- 63 % des ETP en cultures spécialisées et viticulture
- 50 % des ETP en CDI
- 41 % de femmes

Répartition du salariat dans les exploitations agricoles par type d'activité et par type de contrats en Pays de la Loire en 2020

Type d'activité	ETP CDI	ETP CDD	Total ETP	Part CDI	Part Femmes	Nb. Contrats par ETP
Cultures spécialisées	5 746	7 775	13 521	42%	55%	3,76
Champignonnières	178	11	189	94%	41%	1,26
Élevage spécialisé de gros animaux	699	438	1 137	61%	47%	2,16
Élevage spécialisé de petits animaux	1 952	751	2 703	72%	55%	3,34
Polyculture-polyélevage	3 087	2 688	5 775	53%	15%	5,05
Viticulture	1 521	1 780	3 301	46%	15%	6,78
Total	13 182	13 444	26 626	50%	41%	4,28

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Les exploitations polyculture-polyélevage emploient 22 % des ETP salariés et les élevages spécialisés 14 %. 50 % des ETP salariés sont des CDI. Ce taux est plus important dans les élevages spécialisés : 74 % pour les petits animaux (volailles, lapins) et 61 % pour les gros animaux (bovins...). Il est plus faible dans les autres orientations de production hormis celle des champignonnières : entre 42 % et 53 %. Sans que les ETP CDD puissent être tous interprétés comme des emplois saisonniers, le taux de CDD illustre néanmoins le caractère saisonnier de l'activité agricole et notamment celles du végétal spécialisé et de la viticulture. Les femmes représentent 41 % de l'emploi salarié régional exprimé en ETP. Cette moyenne masque des écarts importants d'une branche agricole à l'autre. L'emploi salarié féminin est bien représenté dans les exploitations « cultures spécialisées » (55 %), mais nettement moins présent dans les exploitations viticoles (15 %).

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type de contrats signés en Pays de la Loire



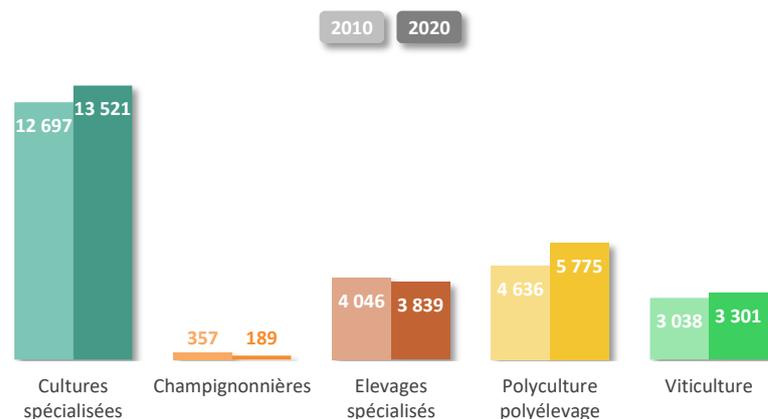
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Pays de la Loire

En légère baisse dans les élevages spécialisés, les effectifs salariés exprimés en ETP progressent dans les exploitations polyculture-polyélevage et en viticulture (dans une moindre mesure dans le secteur du végétal spécialisé).

La proportion de CDI s'était accentuée de quelques pourcents à la fin des années 2000. Elle s'érode entre 2010 et 2017 mais tend à se stabiliser jusqu'en 2020.



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



Spécificités départementales

Compte tenu de l'importance du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 70 % de l'emploi salarié régional (exprimé en ETP) est localisé dans ces deux départements.

L'emploi salarié agricole est en effet plus important dans les principaux bassins de productions viticoles, arboricoles, légumières, horticoles et pépinières qui se distribuent d'est en ouest du sud de la Sarthe au bassin nantais en passant par la vallée de la Loire. Ces orientations de production représentent environ les trois quarts de l'emploi salarié en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 46 % en Sarthe, 42 % en Vendée et seulement 14 % en Mayenne.

L'emploi salarié agricole se retrouve aussi dans l'ensemble des exploitations d'élevage et de cultures avec ou sans diversification. Ces entreprises emploient la majeure partie des ETP salariés en Mayenne et en Vendée et dans une moindre mesure en Sarthe. L'évolution du nombre d'ETP salariés est assez différenciée d'un département à l'autre depuis

Nombre d'équivalents temps plein par type d'activité et par département en Pays de la Loire en 2020

Type d'activité	44	49	53	72	85	PdL
Cultures spécialisées	4 681	6 020	231	1 223	1 367	13 521
Champignonnières	2	188	0	0	0	189
Elevage spécialisé de gros animaux	296	221	161	279	180	1 137
Elevage spécialisé de petits animaux	433	1 107	353	224	586	2 703
Polyculture-polyélevage	1 284	1 314	902	957	1 318	5 775
Viticulture	862	2 284	0	32	123	3 301
Total	7 557	11 133	1 647	2 715	3 574	26 626
Total en 2010	6 103	11 255	1 366	2 779	3 270	24 773

PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Nombre d'équivalents temps plein salariés par type de contrat et par département en Pays de la Loire en 2020

Type de contrat	44	49	53	72	85	PdL
CDI	3 814	5 557	947	1 059	1 806	13 182
CDD	3 743	5 577	700	1 655	1 769	13 444
Total	7 557	11 133	1 647	2 715	3 574	26 626
% CDI	50%	50%	58%	39%	51%	50%
% CDI en 2010	58%	55%	70%	50%	57%	56%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

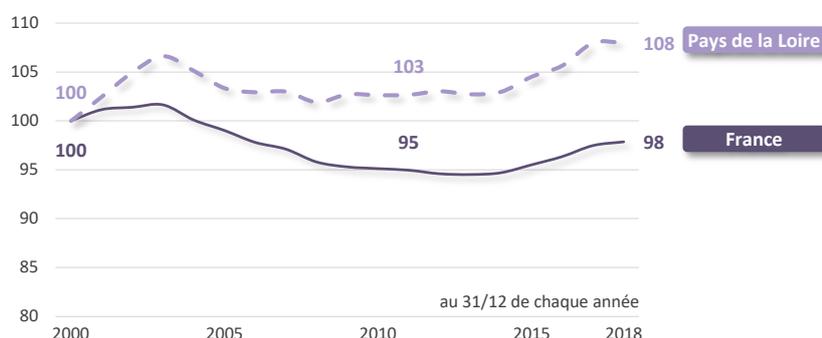
2010. Alors qu'il connaît de fortes progressions en Loire-Atlantique (24 %), en Mayenne (21 %) et en Vendée (9 %), l'emploi salarié diminue en Maine-et-Loire (-1 %) et en Sarthe (-2 %). La légère érosion de la part des CDI, observée en moyenne régionale par rapport à 2010, est une réalité dans les départements ligériens hormis en Loire-Atlantique.



Les emplois salariés dans les industries

Les Pays de la Loire se situent au quatrième rang de l'agroalimentaire français en termes de chiffre d'affaires et au deuxième en termes d'emploi salarié. L'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial), premier secteur industriel régional, rassemble 770 établissements et emploie 51 420 salariés en 2018. Elle a généré un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros. L'industrie agroalimentaire ligérienne est principalement orientée vers la viande et les produits laitiers (respectivement 39 et 18 % du chiffre d'affaires). Les principaux leaders français privés de ces branches d'activité présents sur le territoire ligérien sont : Bigard (Charal, Socopa), LDC, Lactalis, Fleury Michon, etc. Les coopératives polyvalentes Terrena et Agrial exercent également dans ces deux secteurs, la Cavac dans la branche viande uniquement. Sodial et Eural, également leaders au plan national sont des coopératives spécialisées dans la branche des produits laitiers. Le secteur agroalimentaire réalise par ailleurs 10 % de son chiffre d'affaires à l'export (1,3 milliards d'euros). Il a investi 501 millions d'euros en 2018.

Evolution des emplois salariés dans les industries agroalimentaires (base 100 : 2000)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : INSEE

L'industrie agroalimentaire en Pays de la Loire en 2018

Secteurs d'activité	Nombre établissements	Effectif salarié
Industrie des viandes	184	21 287
Industrie du poisson	29	1 032
Industrie des fruits et légumes	29	1 154
Industrie des corps gras	17	393
Industrie laitière	68	7 246
Travail des grains	35	791
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	80	9 069
Fabrication d'aliments pour animaux	65	1 690
Fabrication de boissons	86	1 361
Autres industries alimentaires	181	7 393
Ensemble IAA	773	51 416

Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste - FLORES

Chiffres clés 2018

- **770 établissements (hors artisanat commercial)**
- **51 420 salariés**
- **4^e au rang national en termes de chiffre d'affaires**
- **12,8 Md€ de chiffre d'affaires**

L'emploi salarié agroalimentaire représente le quart de l'emploi salarié industriel régional. Il s'est développé jusqu'au début des années 2000 avant de s'ajuster à la baisse. Après s'être stabilisé pendant une dizaine d'années, il suit une tendance haussière jusqu'en 2018. A l'échelle nationale, l'emploi salarié agroalimentaire a connu une progression moins soutenue jusqu'au début des années 2000. Il suit une évolution similaire aux Pays de la Loire depuis le début des années 2000.

En 2018, les 773 établissements agroalimentaires ligériens emploient 51 416 salariés.

Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est très majoritairement généré par quatre secteurs : les viandes (39 %), les produits laitiers (18 %), la boulangerie et la pâtisserie (15 %) et les aliments pour animaux (9 %). Ce sont aussi les secteurs qui emploient la majeure partie de la main d'œuvre salariée : 41 % dans l'industrie de la viande, 18 % dans la boulangerie-pâtisserie et 14 % dans l'industrie laitière.

Les salariés des établissements de l'industrie agroalimentaire en Pays de la Loire en 2018

Secteurs d'activité	44	49	53	72	85	PdL
Industrie des viandes	2 350	4 113	2 783	6 834	5 207	21 287
dont transf. viande boucherie	650	2 684	1 311	2 525	852	8 022
dont transf. viande volaille	692	654	1 369	2 971	3 331	9 017
dont prépa. industr. à base de viande	1 008	775	103	1 338	1 024	4 248
Industrie du poisson	400	86	3	0	543	1 032
Industrie des fruits et légumes	109	738	64	7	236	1 154
Industrie des corps gras	328	63	0	2	0	393
Industrie laitière	2 427	650	2 457	1 083	629	7 246
Travail des grains	417	116	108	70	80	791
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	2 070	1 732	235	181	4 851	9 069
Fabrication d'aliments pour animaux	283	544	288	240	335	1 690
Fabrication de boissons	341	803	8	162	47	1 361
Autres industries alimentaires	933	1 370	388	786	3 916	7 393
Ensemble IAA	9 658	10 215	6 334	9 365	15 844	51 416

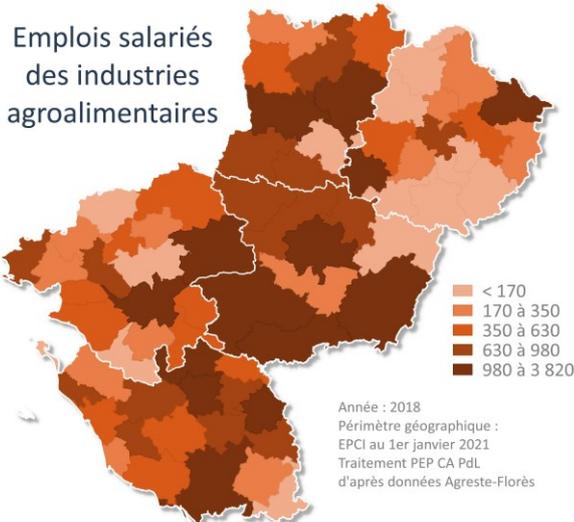
Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste - FLORES

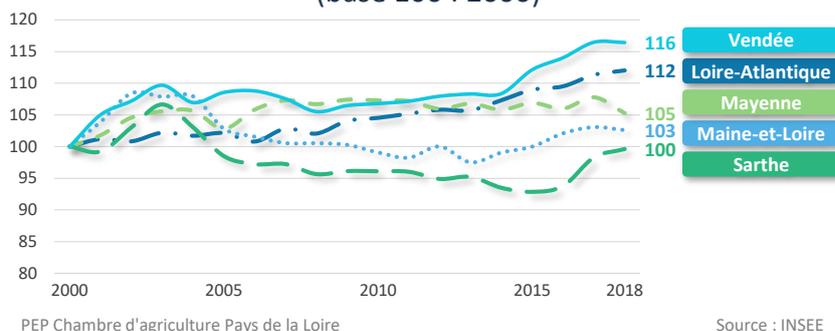
Près du tiers de l'emploi agroalimentaire régional se situe en Vendée (31 %). Les départements de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire en emploient un cinquième chacun, la Sarthe 18 % et la Mayenne 12 %.

La croissance de l'emploi salarié a été particulièrement importante en Vendée et en Loire-Atlantique au cours des années 1990 (de l'ordre de 50 %). Il s'est maintenu en Vendée depuis le début des années 2000 et a nettement progressé à partir de 2014. Le Maine-et-Loire suit une tendance similaire avec un léger recul entre le début des années 2000 et 2014.

La progression a été moins spectaculaire en Sarthe au cours des années 1990 (environ 30 %). A partir de 2004, elle est à peu près similaire à celle du Maine-et-Loire. L'emploi agroalimentaire a connu une croissance plus faible en Loire-Atlantique et en Mayenne (respectivement 20 % et 10 %) mais plus régulière. Alors qu'il tend à se stabiliser en Mayenne, il ne cesse de croître en Loire-Atlantique.



Evolution des emplois salariés dans les industries agroalimentaires dans les départements des Pays de la Loire (base 100 : 2000)



Les départements ligériens présentent une dominante d'activité qui leur est propre mais chacun d'entre eux reste très marqué par l'industrie de la viande, à l'exception de la Loire-Atlantique.



Valeur économique des productions régionales

En 2020, les Pays de la Loire ont généré un chiffre d'affaires agricole de 5,832 milliards d'euros (hors production fourragère, activités de services et subventions d'exploitation). A ce chiffre d'affaires s'ajoutent 617 millions d'euros de subventions d'exploitation.

Les productions animales prédominent fortement. Elles représentent 68 % du chiffre d'affaires agricole régional dont 42 % pour les seuls produits bovins (lait et viande bovine). La production de volailles pèse également beaucoup (12 %). Quant à la production porcine, son poids tend à diminuer depuis 2007, aujourd'hui elle ne représente plus que 6 % du chiffre d'affaires agricole régional.

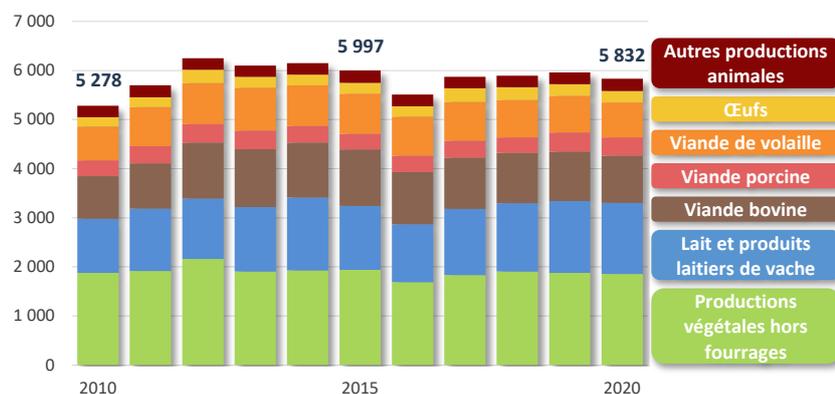
Valeur de la production agricole en Pays de la Loire en 2020 (hors services, fourrages et subventions)

(en millions d'euros)	Valeur	Part
Productions végétales	1 851	32%
Céréales, oléagineux et protéagineux	749	13%
Fruits	179	3%
Légumes	294	5%
Horticulture pépinière	293	5%
Vins	319	5%
Cultures industrielles	18	0%
Productions animales	3 980	68%
Viande bovine	965	17%
Viande porcine	372	6%
Viande de volaille	713	12%
Lait et produits laitiers de vache	1 447	25%
Œufs	233	4%
Autres productions animales	250	4%
Production totale	5 832	100%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution du chiffre d'affaires* en Pays de la Loire (millions d'euros)



*hors services, fourrages et subventions
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2020

- **5,832 Md€ de chiffre d'affaires**
- **617 M€ de subventions**
- **Résultat net d'exploitation (après amortissements) de 565 M€**

Les Pays de la Loire se caractérisent par une grande diversité de productions végétales. Les cultures COP (céréales, oléagineux et protéagineux) pèsent pour 40 % dans le chiffre d'affaires de ces productions végétales en 2020.

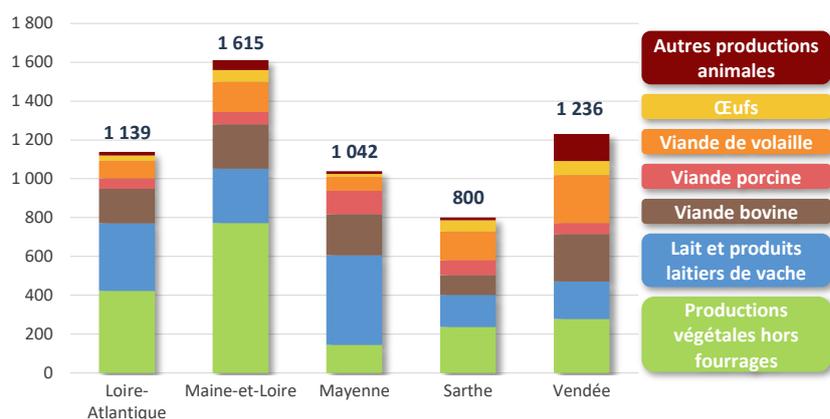
Les 60 % restants se répartissent entre les légumes, l'horticulture pépinière, et les vins, très présents en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, ainsi que les fruits (pommes principalement) produits également en Maine-et-Loire et Loire-Atlantique, ainsi qu'en Sarthe.

En termes d'évolution, le chiffre d'affaires agricole régional a augmenté entre 2010 et 2012, essentiellement grâce à la progression du prix des cultures de vente, du lait et de la viande bovine.

Après une phase de relative stabilité jusqu'en 2015, il est retombé au-dessous des 6 milliards d'euros sur les cinq dernières années, par suite des baisses de prix qui ont affecté tour à tour les différentes productions régionales.

Au sein de l'agriculture régionale, les départements du Maine-et-Loire et de la Vendée dégagent les plus forts chiffres d'affaires (respectivement 1,6 et 1,2 milliards d'euros en 2020), avec un poids important du végétal spécialisé en Maine-et-Loire, des cultures de vente, de la viande bovine, et de la volaille en Vendée. En Loire-Atlantique et en Mayenne, deux départements très laitiers, le chiffre d'affaires s'établit respectivement à 1,1 et 1 milliard d'euros, tandis qu'en Sarthe, où le poids de l'élevage est moins important, il se situe à 800 millions d'euros.

Répartition du chiffre d'affaires* par département en Pays de la Loire en 2020 (millions d'euros)



*hors services, fourrages et subventions
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

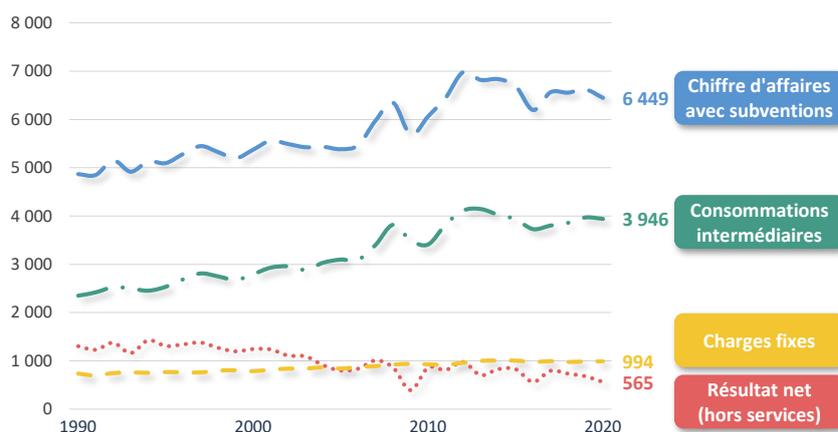
Source : Agreste

Résultats économiques de l'agriculture régionale

En 2020, l'agriculture régionale a dégagé (selon les comptes provisoires de l'agriculture publiés par Agreste) un résultat net d'exploitation (après amortissement) de 565 millions d'euros (hors activités de services). Ramené par actif non salarié (exprimé en équivalent temps plein), cela représente environ 17 300 euros.

L'analyse sur longue période montre une tendance lourde à la baisse du résultat économique régional, qui résulte à la fois du tassement du chiffre d'affaires et du poids croissant des charges.

Evolution du résultat agricole net en Pays de la Loire en valeur courante (millions d'euros)

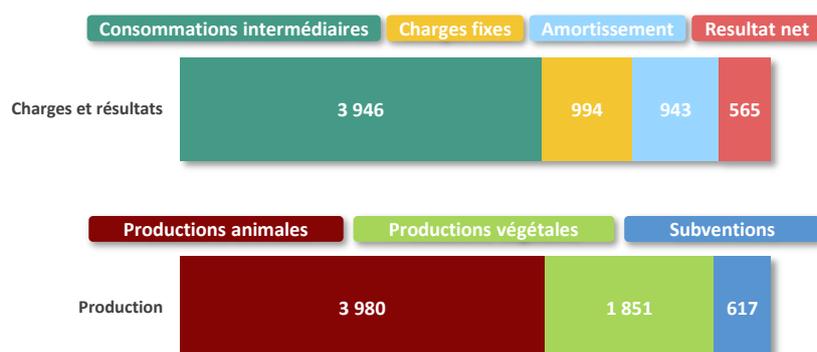


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Depuis 1990, le poids des consommations intermédiaires comparées à la valeur de la production agricole (incluant les subventions) a très fortement augmenté, passant de 48 % à 61 %, en raison de l'augmentation du prix des intrants. Les postes les plus concernés par les hausses de prix sont l'énergie, les engrais et l'aliment du bétail acheté, en particulier depuis 2006. Ce ciseau des prix défavorable explique le plafonnement des revenus sur la période récente.

Production, charges et résultats en Pays de la Loire en 2020 (millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

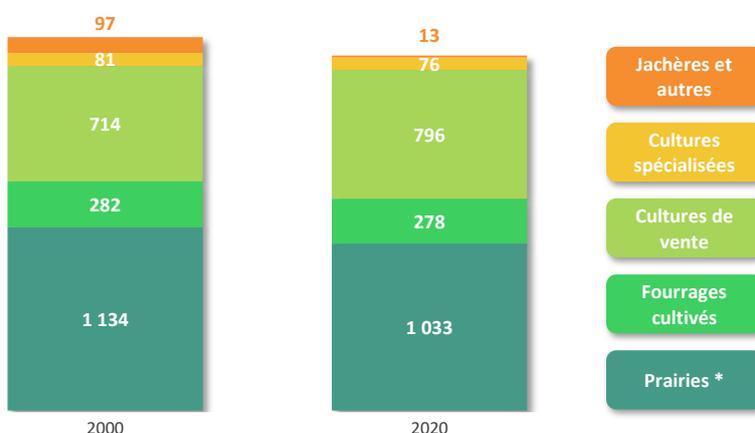


Utilisation de l'espace agricole

En 2020, l'agriculture occupe 2,2 millions d'hectares en Pays de la Loire, ce qui représente plus des deux tiers de la surface régionale (68 % contre 54 % au plan national).

Le reste du territoire se répartit entre les sols artificialisés : 398 000 hectares, les surfaces boisées : 494 000 hectares, ainsi que les landes, rochers et eaux intérieures : 136 000 hectares.

Evolution de la répartition de la SAU en Pays de la Loire (1 000 hectares)



* permanentes, temporaires et artificielles
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Chiffres clés 2020

- 2,2 millions d'ha de surface agricole utilisée
- Part de la SAU par rapport à la surface totale : 68 %
- Part de la surface fourragère : 59 %

Depuis 2000, les surfaces en terres agricoles ont reculé de 110 000 hectares (soit une baisse de 4,7 %) essentiellement au profit de l'urbanisation et des infrastructures de transport. Parallèlement à cette diminution, la répartition de la SAU a évolué.

Les surfaces en cultures de vente (COP et cultures industrielles) ont progressé de 82 000 hectares depuis 2000, alors que les cultures spécialisées ont enregistré un recul de 5 400 hectares (principalement en vignes et cultures fruitières).

Le développement des cultures de vente a été permis par l'arrêt de l'obligation européenne de gel des terres en 2006 (remise en cultures de 84 000 hectares) ainsi que par la réduction du

Répartition de la surface agricole utilisée en Pays de la Loire en 2020			
(hectares)	2000	2020	% SAU en 2020
Cultures de vente et spécialisées	795 758	871 995	39,4%
dont céréales, oléagineux et protéagineux	711 737	790 927	35,7%
cultures industrielles	2 551	5 002	0,2%
cultures spéciales	81 470	76 066	3,4%
Surfaces fourragères	1 513 124	1 310 036	59,2%
dont fourrages cultivés	282 234	277 502	12,5%
prairies (permanentes, temporaires et artificielles)	1 133 889	1 032 534	46,7%
Jachères et autres	97 001	12 913	0,6%
Jardins et vergers familiaux	11 342	11 670	0,5%
SAU de la région	2 322 621	2 212 586	100,0%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

cheptel bovin qui a libéré des surfaces fourragères (106 000 hectares). L'irrigation représente un enjeu important pour de nombreuses productions végétales et animales. D'après le recensement de l'agriculture 2020, elle est présente sur 157 240 hectares soit une progression de 9 % depuis dix ans.



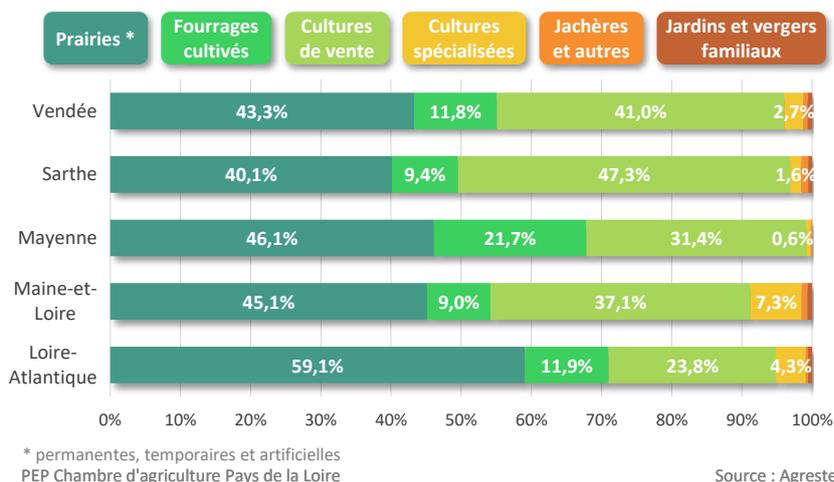
La Mayenne se distingue par une proportion élevée de surface agricole dans la surface totale : 77 %.

Ce taux est plus faible en Sarthe du fait de l'importance des surfaces boisées (22 % de la superficie du département) et en Loire-Atlantique à cause de l'urbanisation et des zones de marais.

En Maine-et-Loire, et en Vendée, tout comme en moyenne régionale, un peu plus de 68 % du territoire est consacré à l'agriculture.

D'après le recensement de l'agriculture 2020, la part des surfaces irriguées est plus importante en Vendée et en Maine-et-Loire (respectivement 13 % et 10 %).

Répartition de la SAU par département en Pays de la Loire en 2020



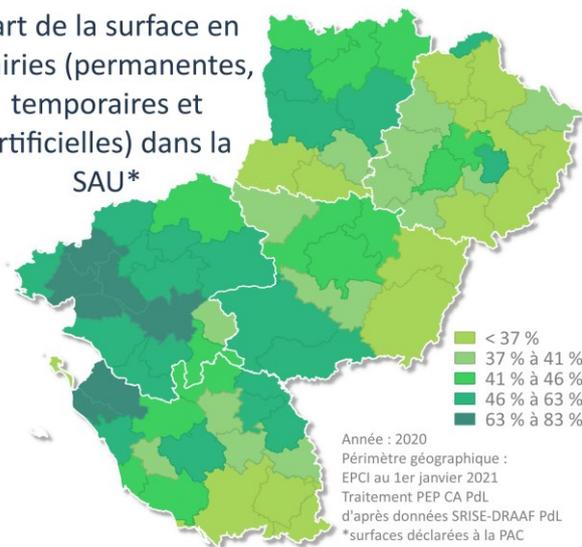
Surfaces agricoles utilisées par département en Pays de la Loire en 2020

(hectares)	44	49	53	72	85	PdL
Cultures de vente et spécialisées	123 547	218 029	128 321	193 746	208 352	871 995
dont céréales, oléagineux et protéagineux	104 700	180 121	125 514	186 362	194 230	790 927
cultures industrielles	135	2 131	321	1 089	1 326	5 002
cultures spéciales	18 712	35 777	2 486	6 295	12 796	76 066
Surfaces fourragères	312 470	266 286	271 961	196 374	262 945	1 310 036
dont fourrages cultivés	52 493	44 319	86 997	37 284	56 409	277 502
prairies (permanentes, temporaires et artificielles)	259 977	221 967	184 964	159 090	206 536	1 032 534
Jachères et autres	1 442	4 066	366	4 013	3 026	12 913
Jardins et vergers familiaux	2 600	3 360	455	2 170	3 085	11 670
SAU du département	442 252	492 857	401 996	398 344	477 137	2 212 586
% SAU / surface totale en 2020	63,6%	68,1%	77,1%	63,8%	70,6%	68,3%

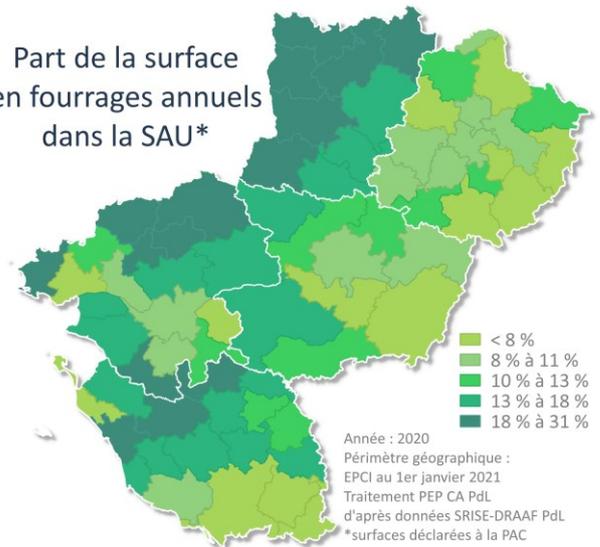
Surfaces non agricoles par département en Pays de la Loire en 2020

Sols artificialisés	105 300	83 900	45 400	66 850	97 000	398 450
Surfaces boisées	101 300	115 800	65 300	140 200	71 300	493 900
Landes	13 788	13 560	5 306	12 439	11 797	56 890
Rochers, eaux intérieures	33 000	17 150	3 350	6 650	18 400	78 550
Surface totale	695 640	723 267	521 352	624 483	675 634	3 240 376

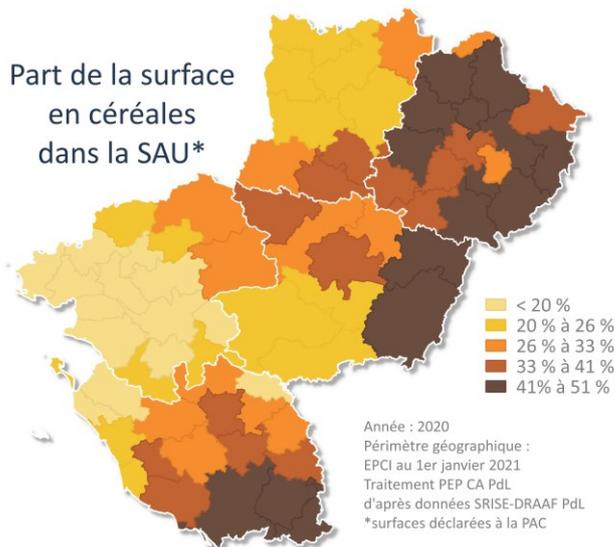
Part de la surface en prairies (permanentes, temporaires et artificielles) dans la SAU*



Part de la surface en fourrages annuels dans la SAU*



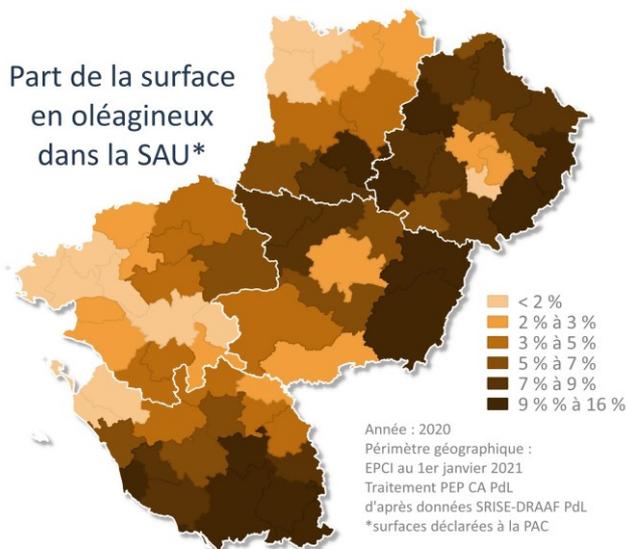
Part de la surface en céréales dans la SAU*



Les cultures de vente prédominent en Sarthe, Vendée et Maine-et-Loire, sur la frange sud et est de la région (transition vers le bassin parisien et Poitou-Charentes).

Les régions d'élevage allaitant extensif se caractérisent par une part plus importante de prairies permanentes (exemple des Coëvrons), alors que les fourrages cultivés (maïs ensilage principalement) sont très présents dans les zones laitières de la Mayenne et de la Loire-Atlantique, ainsi que dans les communautés de communes vendéennes fortement orientées vers l'engraissement de jeunes bovins.

Part de la surface en oléagineux dans la SAU*



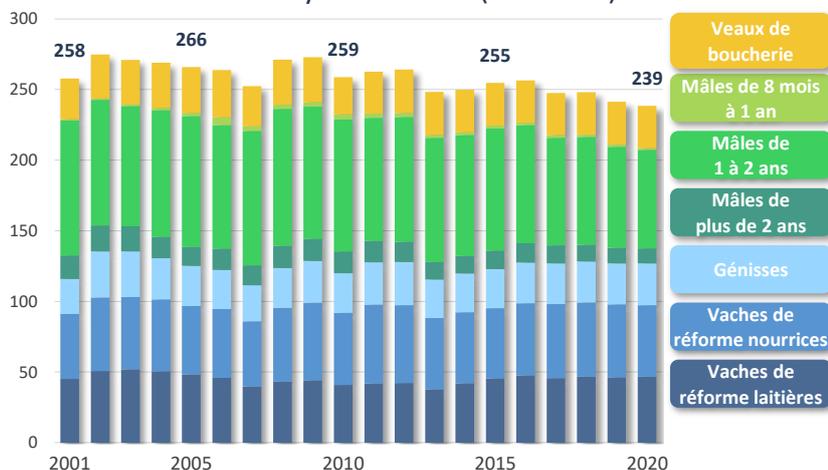


La production de viande bovine

Une baisse continue de la production bovine régionale (gros bovins plus veaux de boucherie) s'observe depuis 2009, mais elle s'est fortement accrue depuis 2016.

En quatre ans, les volumes régionaux de bovins finis se sont réduits de 18 000 tonnes, soit un recul de 7 %. Cette baisse résulte très largement de la diminution de l'activité d'engraissement de jeunes bovins.

Evolution de la production totale de viande bovine en Pays de la Loire (1 000 tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2020

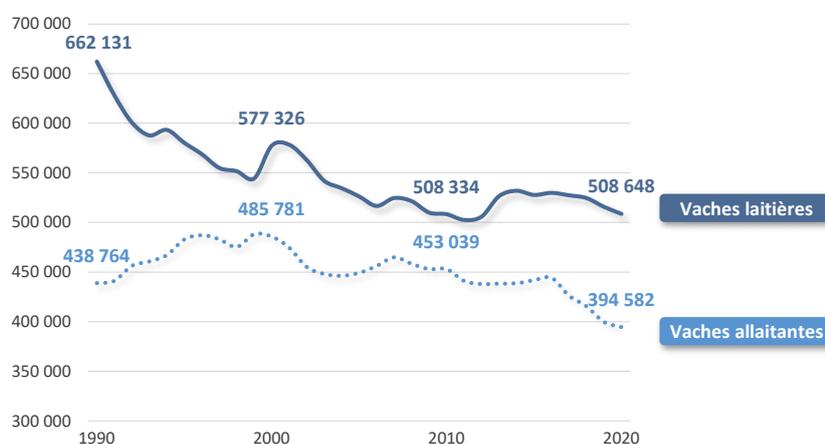
- **238 500 tec¹ de viande bovine produite soit 17 % de la production nationale**
- **1^{er} rang au plan national en termes de production**
- **965 M€ de chiffre d'affaires**

La production de veaux de boucherie est par contre relativement stable depuis dix ans, autour d'un tonnage annuel moyen de 30 000 tonnes. Cette stabilité prend place dans un contexte national baissier (-10 %) et traduit un gain de part de marché pour les Pays de la Loire.

La région est par ailleurs exportatrice de bovins vivants. Des brouards (et laitons) partent pour l'engraissement vers d'autres régions françaises ainsi que vers l'Italie et l'Espagne, voire plus loin. Des reproducteurs mâles et femelles, sont également exportés.

Le cheptel souche bovin

Evolution du cheptel souche bovin en Pays de la Loire (têtes)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Après une période de stabilité entre 2013 et 2018, le cheptel laitier régional a perdu 16 000 têtes au cours des deux dernières années, par suite du plafonnement de la production laitière.

Le cheptel allaitant connaît quant à lui une baisse très marquée depuis 2017, consécutive à une perte de rentabilité. Ce sont ainsi 50 000 vaches allaitantes qui ont disparu en quatre ans, soit une baisse de 11 %.

Les effectifs de génisses suivent la même tendance, tant en cheptel laitier qu'allaitant.

¹ tec : tonnes équivalent carcasse

Le cheptel de souche atteint un point bas historique en 2020, avec 903 000 vaches.

La production régionale de viande rouge provient pour 47 % de vaches de réformes, pour 33 % de jeunes bovins et pour 14 % de génisses (plus 6 % de bœufs).

Depuis 2002, elle s'est réduite de 14,4 %, principalement en raison du recul de l'engraissement de jeunes bovins qui a perdu 21,5 % de ses volumes en près de vingt ans.

En veaux de boucherie, la progression sensible des races à viande et des veaux croisés compense le recul tendanciel de la production de veaux laitiers.

Répartition du cheptel souche bovins par département en Pays de la Loire en 2020

(têtes)	44	49	53	72	85	PdL
Vaches laitières	124 752	89 799	165 759	56 907	71 431	508 648
Vaches nourrices	68 157	90 845	57 123	55 156	123 301	394 582

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution de la production de viande bovine en Pays de la Loire

(tec)	2002	2010	2020	Evolution 2002/2020
Total gros bovins	243 739	232 531	208 672	-14,4%
dont vaches de réforme	102 825	92 139	97 424	-5,3%
dont jeunes bovins	88 813	93 310	69 742	-21,5%
dont génisses	32 720	28 015	29 594	-9,6%
Total veaux de boucherie	31 120	26 302	29 866	-4,0%
Total bovins	274 859	258 833	238 538	-13,2%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Les exploitations bovines

La région comptait 16 400 élevages détenteurs de bovins au 1^{er} janvier 2020, parmi lesquels un quart de petits élevages (détenant moins de vingt vaches).

La tendance à l'agrandissement des élevages se poursuit, en lien avec la progression des formes sociétaires. On observe également une re-spécialisation des élevages laitiers et en élevage allaitant, l'évolution de

certains élevages naisseurs engraisseurs vers des systèmes naisseurs. La Mayenne est le département qui compte la plus forte densité d'élevages bovins (28 % du total régional), avec une nette dominante laitière. A l'opposé, la Vendée confirme son orientation vers les bovins viande.

Sur l'ensemble de la région, 5 600 exploitations ont plus de vingt vaches allaitantes, dont

plus des deux tiers en système naisseur, et moins d'un tiers avec engraissement.

Un peu moins de 1 200 exploitations engraisent des bovins mâles sans détenir des vaches allaitantes. Ce sont très majoritairement des systèmes laitiers, principalement situés en Mayenne (47 % d'entre eux).

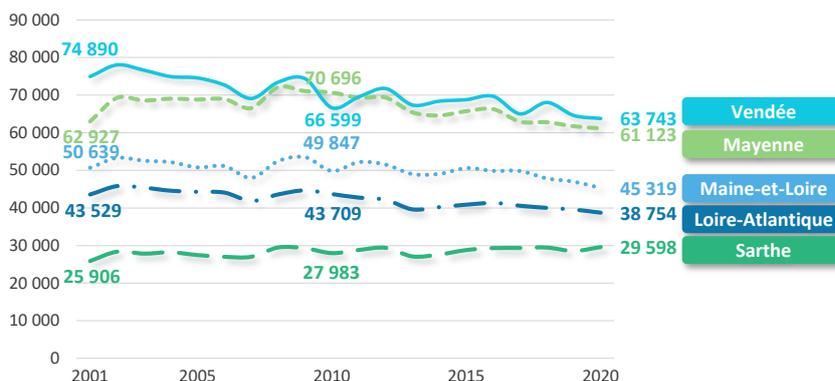


Spécificités départementales

Mayenne et Vendée sont les deux principaux producteurs de viande bovine de la région, en tendance baissière comme les autres départements (hormis la Sarthe qui a vu sa production progresser depuis 2010).

En Mayenne, la tendance baissière résulte surtout des arrêts d'ateliers de jeunes bovins, au profit d'une relance laitière. En Vendée, c'est plutôt le recul du cheptel allaitant qui est en cause.

Evolution de la production totale de viande bovine par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

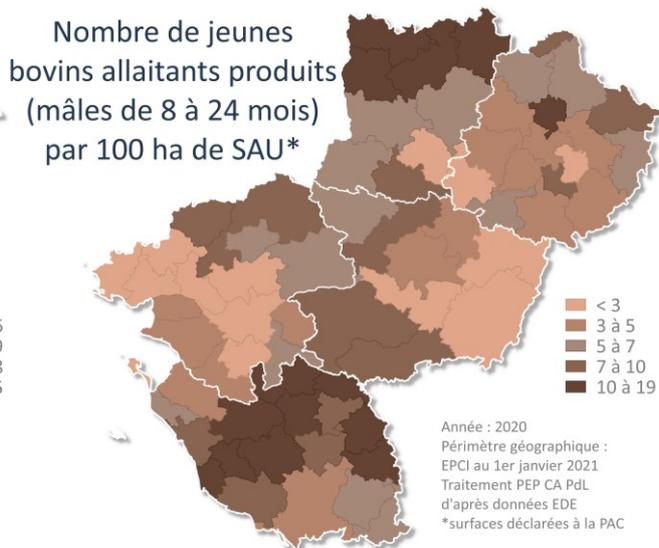
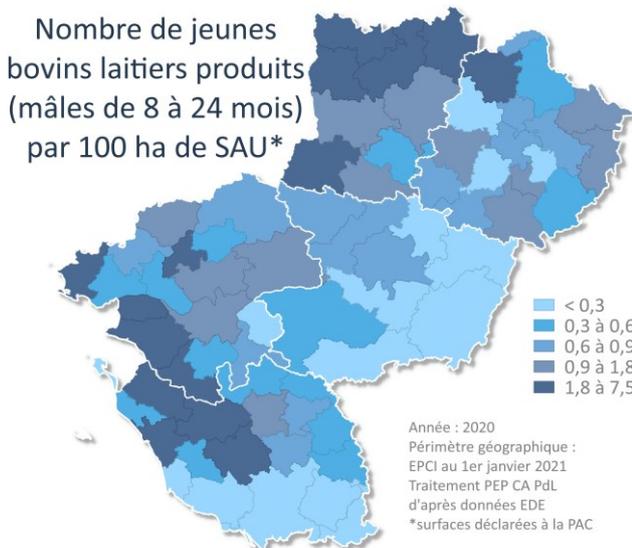
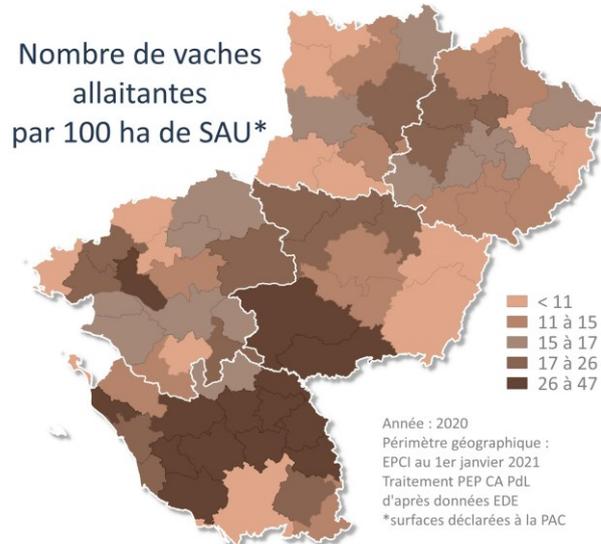
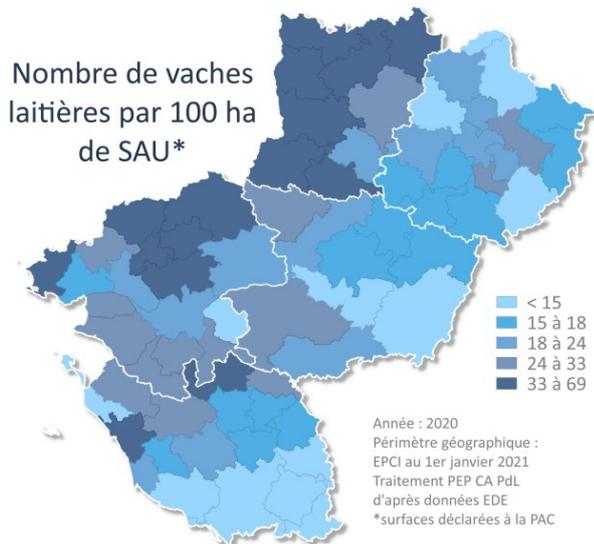
Les systèmes de production varient selon les petites régions, en fonction de leur vocation plus ou moins laitière, mais aussi des structures d'exploitation et du contexte pédoclimatique local. Celui-ci détermine le niveau et le type de production

fourragère, ainsi que l'orientation plus ou moins marquée vers l'engraissement.

Les cartes ci-dessous montrent que le bassin laitier régional a plusieurs pôles : le nord et l'ouest mayennais, le nord Loire

-Atlantique et au sud-Loire, le bocage vendéen et les Mauges.

Pour les races à viande, on retrouve le grand bocage vendéen et les Mauges comme zones de plus forte concentration.

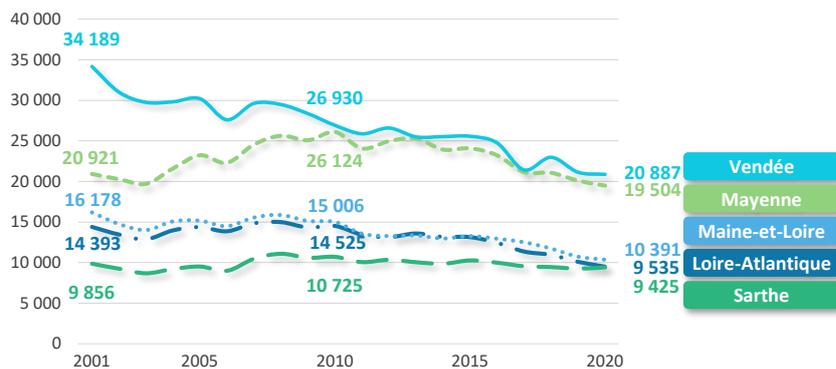


La répartition des mâles en engraissement correspond à celle des cheptels de souche.

Les secteurs à forte production laitière, sont aussi à fort potentiel d'engraissement. Les zones humides de la façade atlantique se distinguent par l'élevage de bœufs (valorisation de marais).

La finition des mâles de races à viande se fait majoritairement dans les secteurs à forte présence de vaches allaitantes.

Evolution de la production de bovins mâles de 1 à 2 ans par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

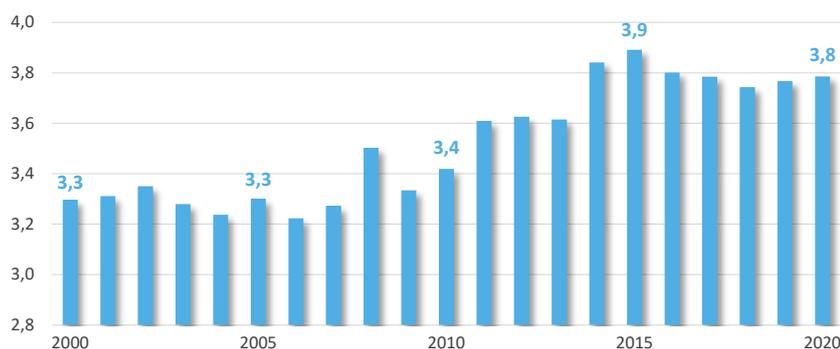
Source : Agreste



Les livraisons de lait

Avec 3,79 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière sur l'année civile 2020 la région se situe au troisième rang français derrière la Bretagne (5,4 milliards de litres) et au coude à coude avec la Normandie (3,8 milliards de litres).

Evolution des livraisons laitières
en Pays de la Loire (milliard de litres)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Stabilisées autour de 3,3 milliards de litres jusqu'en 2007, les livraisons laitières régionales ont ensuite connu une forte progression (+16 % entre 2007 et 2017), du fait de la réattribution de références supplémentaires par l'Union européenne (avant la suppression définitive des quotas en mars 2015).

Cette progression a été plus marquée en région qu'au plan national (+7 % sur la même période), tout comme sur l'ensemble du Grand Ouest qui a gagné des parts de marché en France. Après 2015, les livraisons ont marqué le pas, sous l'effet d'une concurrence intra Union européenne plus vive.

Chiffres clés 2020

- 3,79 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière soit 15,8 % de la production nationale
- 3^e rang au plan national en termes de livraisons
- 1 447 M€ de chiffre d'affaires



Les exploitations laitières

Evolution du nombre de points de collecte
et de la livraison laitière moyenne en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : Agreste, FranceAgriMer

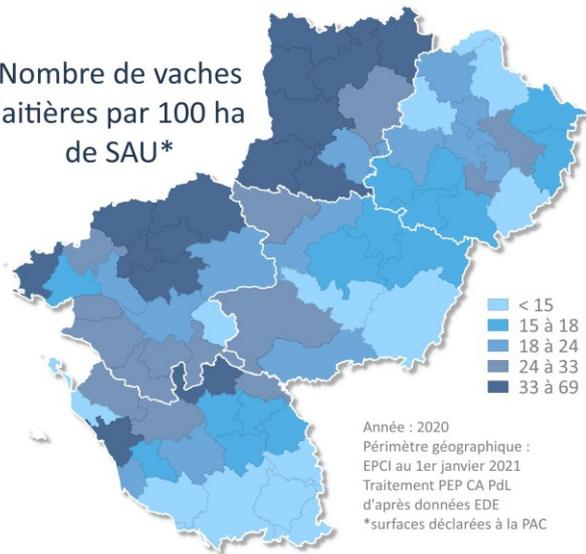
Depuis le début des années 2000, l'élevage laitier ligérien s'est fortement restructuré. Le nombre d'élevages s'est réduit de plus de la moitié (-55 %) tandis que la livraison moyenne par point de collecte est passée de 211 000 litres en 2000 à 546 000 litres en 2020.

Cette progression de la livraison moyenne par point de collecte s'explique également par le fort développement des formes sociétaires sur cette période.

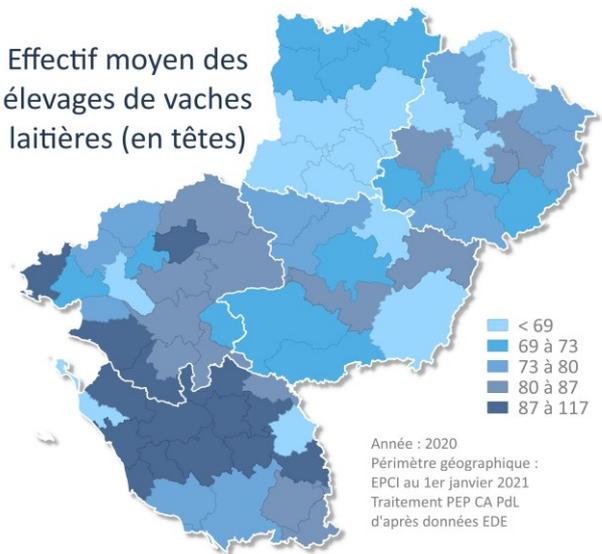


Spécificités départementales

Nombre de vaches laitières par 100 ha de SAU*



Effectif moyen des élevages de vaches laitières (en têtes)



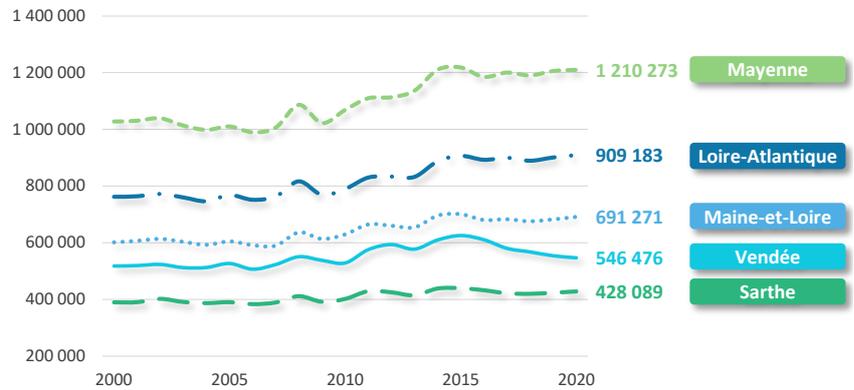
Premier département laitier de la région, la Mayenne a accru son poids au sein des livraisons régionales depuis 2007, et surtout depuis 2010.

A partir de cette date en effet, la gestion départementale des quotas laitiers a été abandonnée au profit d'une gestion par grand bassin (jusqu'à leur suppression en 2015). Le département a ainsi pu accéder à des droits à produire issus de la réserve du bassin laitier Grand Ouest et accroître sa production.

La taille des ateliers mayennais a également progressé mais elle reste néanmoins la plus faible de la région (484 000 litres par point de collecte en 2020).

A l'inverse, la Vendée détient les plus gros ateliers de la région (707 000 litres par point de collecte). Rattachée au bassin laitier Poitou-Charentes, le département a notamment pu bénéficier de volumes libérés au sud du bassin, par l'arrêt d'ateliers laitiers au profit des productions végétales.

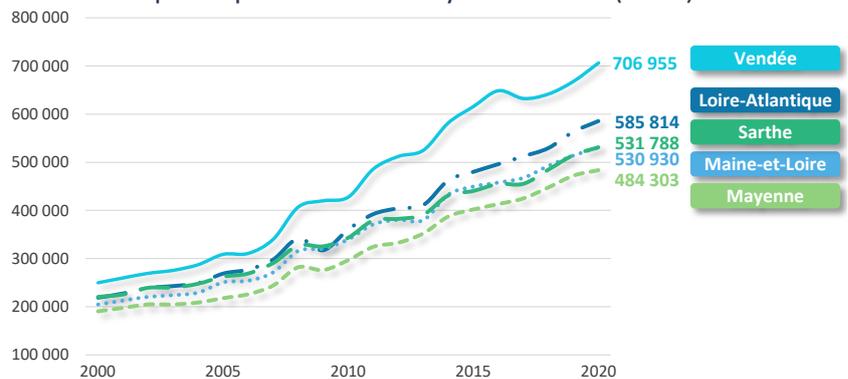
Evolution des livraisons laitières par département en Pays de la Loire (milliers de litres)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution de la livraison moyenne par point de collecte par département en Pays de la Loire (litres)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2020

	44	49	53	72	85	PdL
Livraisons (millions de litres)	909	691	1 210	428	546	3 785
Nombre de livreurs	1 552	1 302	2 499	805	773	6 931
Livraisons moyennes (litres)	585 814	530 930	484 303	531 788	706 955	546 139

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Avec 2 500 points de collecte, la Mayenne réunit plus du tiers des livreurs laitiers de la région. Elle se positionne au quatrième rang national pour les volumes de lait livrés, derrière l'Ille-et-Vilaine, la Manche et les Côtes d'Armor.

C'est dans la moitié ouest du département que la production laitière est la plus dense, avec une présence fréquente d'ateliers d'engraissement de jeunes bovins (en baisse depuis la suppression des quotas).

La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire comptent respectivement 1 550 et 1 300 livreurs laitiers. La production se concentre dans deux régions principales : le bassin de Redon et les plateaux Nantais en Loire-Atlantique, ainsi que la région des Mauges en Maine-et-Loire.

Dans les Mauges, la production laitière est fréquemment associée à la production de viande bovine, de porcs ou de volailles.

La Sarthe compte un peu plus de 800 élevages, avec une production peu dense, répartie sur l'ensemble du territoire. Le lait y est souvent associé à un atelier de volailles et/ou des grandes cultures.

Quant à la Vendée, qui compte 770 élevages, la production laitière y est localisée au nord du département, dans des troupeaux de bonne dimension, associant fréquemment lait et jeunes bovins et/ou cultures.



La production de viande porcine

La région des Pays de la Loire est la deuxième région productrice de viande porcine en France derrière la Bretagne. Elle représente 11,9 % de la production nationale soit 258 100 tec de viande produite en 2020.

Au cours des années 1990, la production porcine s'est fortement développée dans la région. Les années 2000 marquent le début d'une phase de stagnation. Ces dernières années, les volumes oscillent entre 250 et 260 000 tonnes par an. La production évolue dans un contexte de marché très dépendant des besoins de la Chine et très perturbé par la FPA (fièvre porcine africaine). A cela s'ajoute le poids croissant des enjeux environnementaux et sociétaux en élevage ainsi que l'évolution des attentes des consommateurs qui impactent la production porcine française et régionale.

Chiffres clés 2020

- **258 100 tec de viande porcine produite soit 11,9 % de la production nationale**
- **2^e rang au plan national en termes de production**
- **372 M€ de chiffre d'affaires**

Evolution de la production de viande de porc en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : Uniporc et CRP



Le cheptel souche porcine

Les effectifs de truies ont progressé dans la région jusqu'en 2000. Depuis cette date, le cheptel est en repli. Entre 2000 et 2010, le cheptel s'est réduit de près de 20 %

selon les enquêtes annuelles Agreste. Après quelques années de baisse plus modérée, le cheptel a de nouveau fortement baissé entre 2015 et 2018 en lien avec une conjoncture

difficile. La forte demande chinoise en 2019 et 2020 a favorisé le maintien des effectifs de truies. Ainsi, la région a perdu 13 % de son cheptel de 2010 à 2020.

Evolution des effectifs de truies en Pays de la Loire

(têtes)	2000	2010	2020	Evolution 2000/2010	Evolution 2010/2020
Truies	171 737	138 291	120 612	-19,5%	-12,8%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

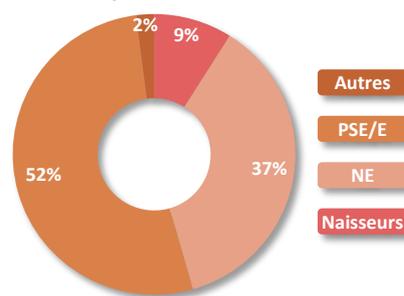
Les exploitations porcines

En 2020, 1 758 exploitations détenaient un atelier porcin. 1 558 comptaient au moins 10 places (truies ou porcs). Entre 2015 et 2020, la région a perdu 9 % de ses exploitations porcines.

L'élevage de porcs se caractérise par un nombre croissant de multi-sites (organisation de l'élevage sur plusieurs sites). Ainsi, en nombre de sites porcins, la région recensait 1 623 sites de production de plus de 10 places en 2020 (source : CRP-BDPorc).

52 % des exploitations ont des ateliers d'engraissement (PSE/E) et 37 % sont naisseurs-engraisseurs (NE). Le nombre de naisseurs s'est réduit et représente aujourd'hui 9 % des exploitations avec une évolution de l'activité de naissance : davantage de maternités collectives et de naisseurs en couplage avec des PSE.

Les exploitations* porcines par système en Pays de la Loire en 2020



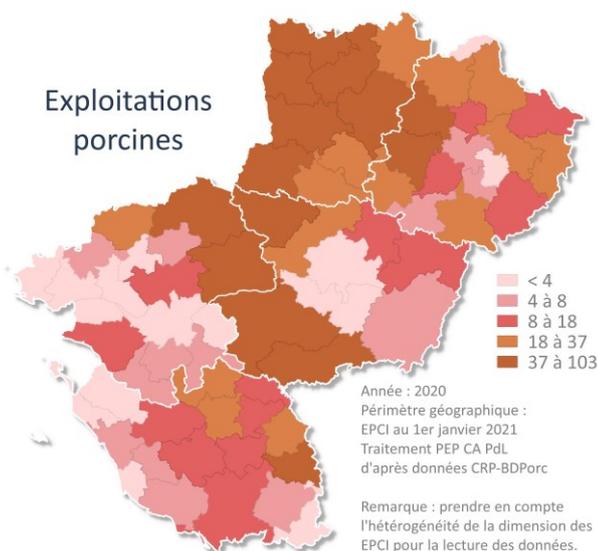
*Exploitations de plus de 10 places

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : CRP-BDPorc

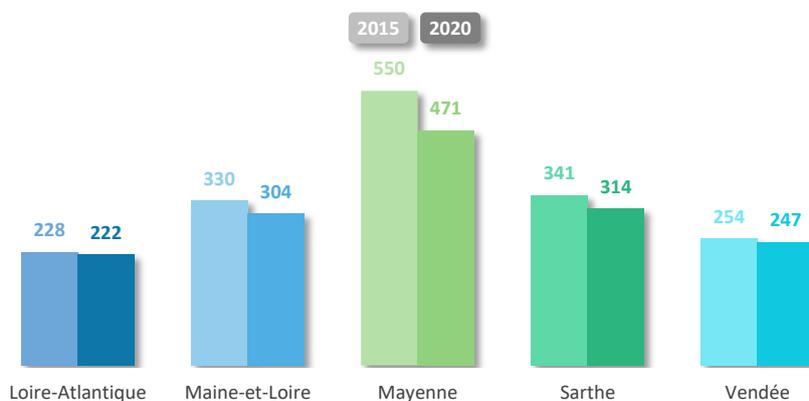


Sur le plan géographique, les exploitations porcines se localisent essentiellement sur un axe central nord-sud, avec une forte présence sur le département de la Mayenne (cinquième département français de production porcine, derrière les quatre départements bretons) qui recense 30 % des exploitations porcines ligériennes.



En Mayenne, les porcs sont très souvent associés à la production de bovins lait et les élevages sont fréquemment des ateliers d'engraissement (61 % des exploitations porcines). Le département a perdu 14 % de ses exploitations entre 2015 et 2020. 20 % des exploitations se localisent en Maine-et-Loire, où les ateliers PSE/E sont en proportion moindre. 11 % des exploitations sont orientées vers le naissance. La Sarthe est le troisième département ligérien. La production porcine s'y est développée plus tard que dans les autres départements. La Vendée et la Loire-Atlantique comptent moins d'élevages mais ils sont plus grands et plus spécialisés.

Evolution du nombre d'exploitations* porcines par département en Pays de la Loire



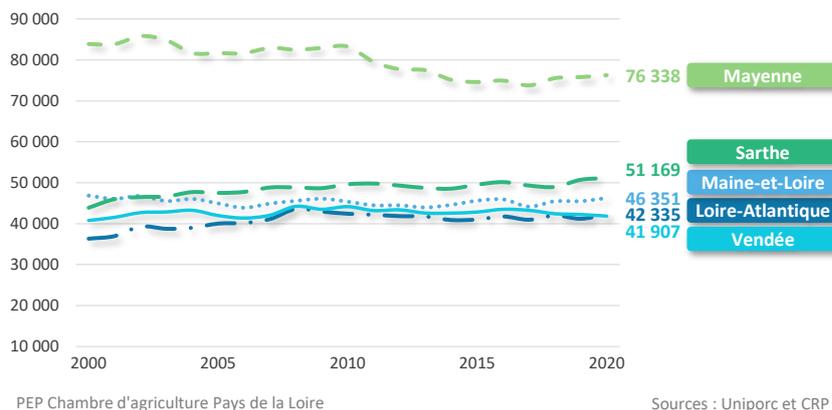
*Exploitations de plus de 10 places

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

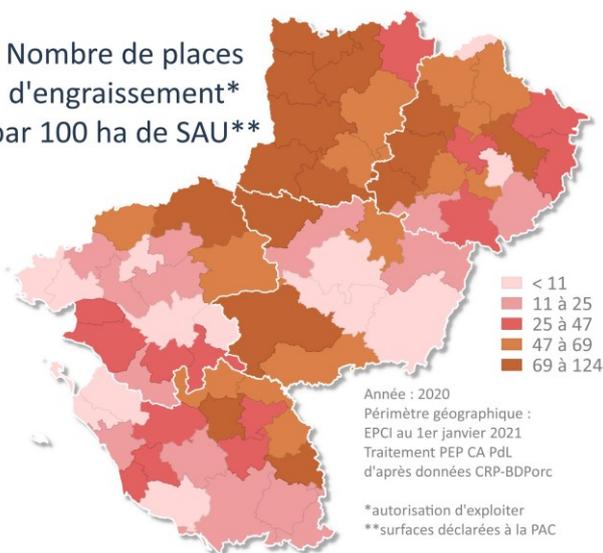
Source : CRP-BDPorc

Avec 30 % de la production porcine régionale, la Mayenne est le premier département porcin des Pays de la Loire. Elle a connu une réduction importante du nombre de ses sites porcins ces dernières années, avec notamment l'arrêt d'ateliers porcins dans les exploitations laitières. Ce département a été affecté par un recul de sa production porcine entre 2010 et 2017 : 11 % de baisse. La production porcine dans les autres départements est plutôt stable.

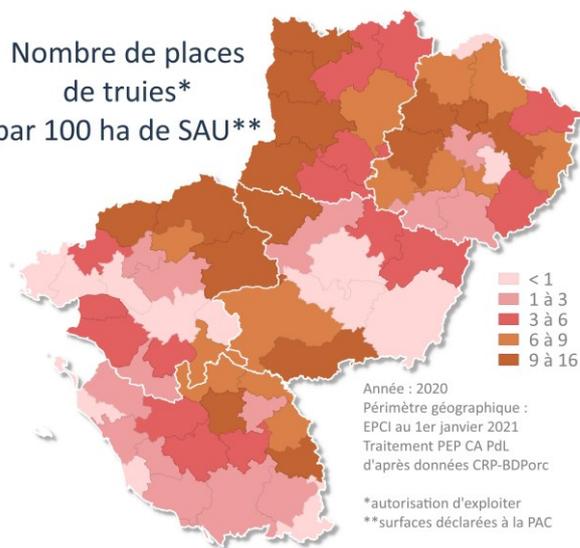
Evolution de la production de viande de porc par département en Pays de la Loire (tec)



Nombre de places d'engraissement* par 100 ha de SAU**



Nombre de places de truies* par 100 ha de SAU**





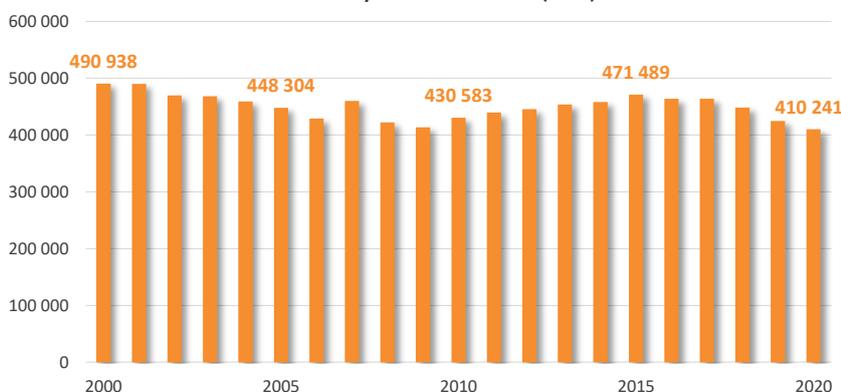
La production de viande de volailles

En 2020, les éleveurs de la région Pays de la Loire ont produit 410 250 tonnes de volailles, soit 23 % de la production française. Après une contraction entre 2001 et 2009 liée à la perte de compétitivité française, la production ligérienne s'est redressée progressivement jusqu'en 2015, portée par le développement de la consommation de poulet. En 2018, l'arrêt de la production de poulet export dans la région a réduit les volumes produits.

Chiffres clés 2020

- 410 250 tec de viande de volailles produite soit 23 % de la production nationale
- 2^e rang au plan national en termes de production
- 713 M€ de chiffre d'affaires

Evolution de la production de viande de volailles en Pays de la Loire (tec)



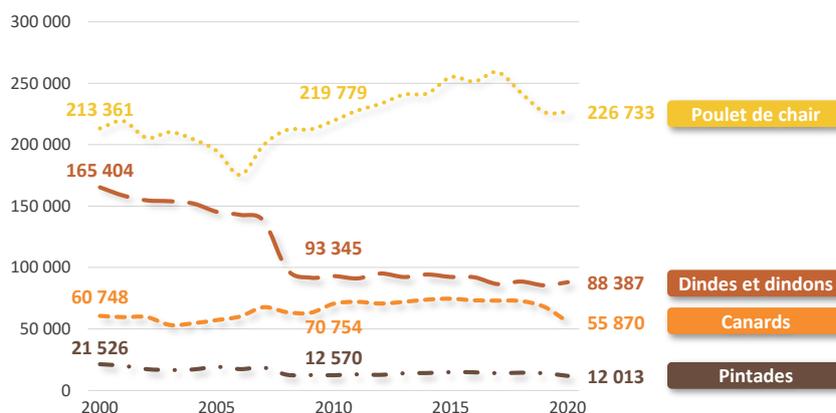
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Depuis 2007, la forte dynamique de la consommation en France a permis un redémarrage de la production de poulet (+30 % entre 2007 et 2017 en Pays de la Loire). Le recul de la production ligérienne en 2018 et 2019 est lié à la fermeture de l'abattoir de Chantonay dédié au poulet export vers le Moyen-Orient. En dinde, la production a presque été divisé par deux dans la région entre 2000 et 2010. Puis les volumes produits se sont quasi stabilisés. La production de canard à rôti a progressé jusqu'en 2015, s'est stabilisée et recule en 2019 et 2020. La production de canard gras suit une tendance baissière. La production de pintade est assez stable ces dix dernières années, autour de 14 000 tonnes.

Evolution de la production de volailles par espèce en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Par ailleurs, l'aviiculture de chair ligérienne est caractérisée par une forte proportion de production de volailles Label Rouge. Sur les 4,4 millions de mètres carrés de bâtiments de volailles de chair en Pays de la Loire, 38 % sont dédiés à la production de volailles Label Rouge (source : RA 2020).

Deuxième région française de production de volaille derrière la Bretagne, la région des Pays de la Loire est cependant au premier rang pour les productions de canards, pintades et cailles avec près de 40 % du volume national. Elle se situe au troisième rang pour la production de canards gras derrière la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

Production de volailles en Pays de la Loire en 2020		
(tec)	2020	% France
Ensemble Gallus *	233 954	19,8%
Canards gras	16 608	12,6%
Canards à rôtir	55 870	50,1%
Dindes et dindons	88 387	24,7%
Oies	212	12,5%
Pintades	12 013	33,4%
Cailles d'élevage	3 197	36,2%

* L'ensemble Gallus comprend les coqs et poules, poulets, chapons et poulardes

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

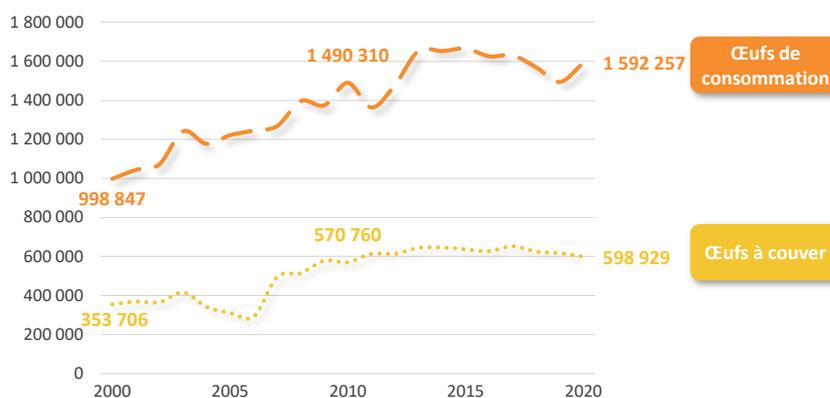
La production d'œufs

Forte région productrice de volailles de chair et de canards gras, les Pays de la Loire sont aussi une région d'implantation d'entreprises leader de l'accoupage, et produisent 32 % des œufs à couver français. La production ligérienne d'œufs à couver a progressé de 120 % entre 2006 et 2014, alors que la production française augmentait de 55 %. Depuis 2014, la production est en léger recul.

La production d'œufs de consommation en Pays de la Loire a connu une croissance soutenue. 1,592 milliard d'œufs ont été produits en 2020.

L'obligation d'adapter les bâtiments aux nouvelles normes de bien-être animal au 1^{er} janvier 2012 a provoqué, en 2011, un recul de 8 % de la production nationale et régionale. Au cours des deux

Evolution de la production d'œufs des élevages professionnels en Pays de la Loire (1 000 œufs)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

années qui ont suivi, la production s'est redressée plus rapidement en Pays de la Loire qu'en France. Elle s'est ensuite stabilisée avant de connaître une petite baisse. En 2020, la production est repartie à la hausse boostée par une consommation d'œufs accrue avec la crise de la Covid-19 et les confinements. La part des Pays de la Loire dans la production nationale se maintient à 11 %.

Les exploitations avicoles

Cette partie sera actualisée prochainement lorsque les résultats définitifs du recensement agricole 2020 seront disponibles.



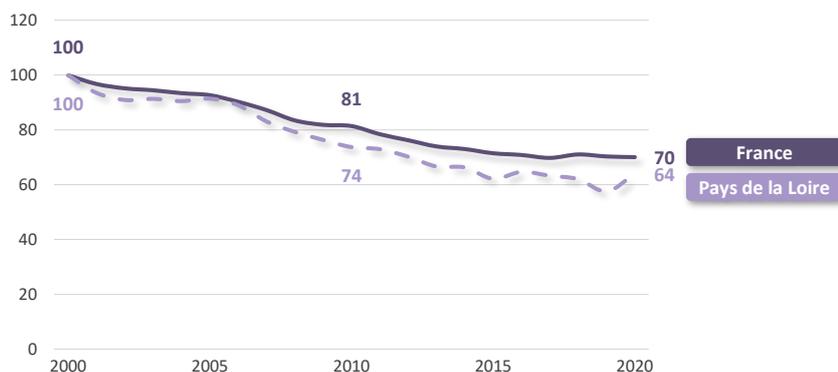
Cette partie sera également actualisée prochainement lorsque les résultats définitifs du recensement agricole 2020 seront disponibles.



Le cheptel ovin

Le cheptel de brebis primées s'élève à 84 980 têtes en 2020 en Pays de la Loire. Il est très majoritairement orienté vers la production de viande. La production laitière est très marginale, les brebis laitières ne représentant que 5 % du cheptel souche total (aux alentours de 4 000 brebis). Le cheptel de souche ovin ligérien représente par ailleurs une faible part du cheptel français (2,5 %, dixième rang national). Alors que le recul du cheptel de souche semblait marquer une pause en Pays de la Loire au début des années 2000, il a à nouveau suivi une tendance baissière jusqu'en 2015. Malgré le recul constaté en 2019, il tend depuis à se stabiliser.

Evolution du cheptel souche ovine (brebis mères)
base 100 : 2000



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2020

- **3 400 tec de viande ovine produite**
- **10^e rang au plan national en termes d'effectif de brebis**
- **14 M€ de chiffre d'affaires**

Le rééquilibrage de la PAC en faveur des ovins, décidé dans le cadre du bilan de santé de la PAC en 2009 et appliqué à partir de 2010, laisse envisager une poursuite de la professionnalisation de l'élevage ovin ligérien (pas d'aides ovines octroyées sous le seuil de 50 brebis). Il n'a par contre pas pu enrayer la baisse de l'effectif de brebis primées dans tous les départements ligériens, même s'ils ont tendance à se maintenir depuis 2015 (84 980 brebis primées dans 426 élevages¹ en 2020 ; voir spécificités départementales). Parmi eux, une quarantaine de nouveaux producteurs ont déclaré des brebis pour la première fois en 2020.

Les exploitations ovines

Evolution du nombre d'éleveurs de brebis
en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : DDT(M)

¹ élevages de 50 brebis minimum



En 2020, 426 élevages¹ priment leurs brebis dont 263 priment plus de 100 brebis. Ces derniers élèvent un cheptel moyen de 269 brebis primées par élevage. 31 exploitations élèvent plus de 500 brebis en Pays de la Loire. Leur cheptel moyen s'élève à 676 brebis.

Le nombre d'élevages a reculé de 16 % depuis 2010.

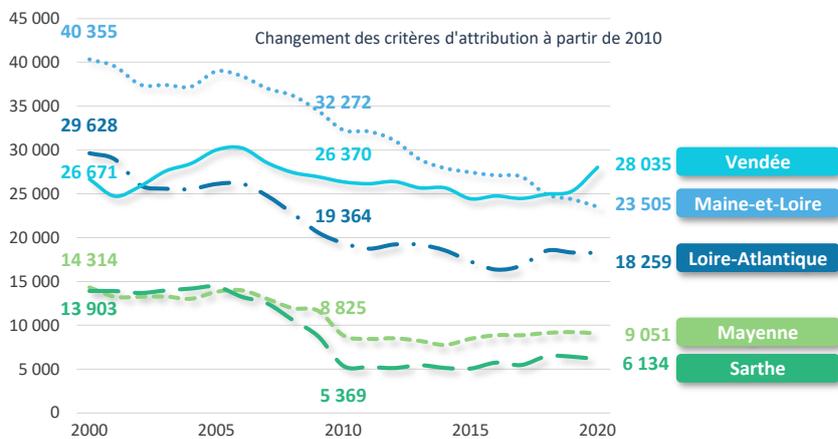


Avec 33 % du cheptel régional de brebis primées, la Vendée est le premier département détenteur en Pays de la Loire depuis 2018. Elle est suivie de près par le Maine-et-Loire qui détient 28 % du cheptel souche et la Loire-Atlantique 21 %. La production ovine professionnelle est plus anecdotique en Mayenne et en Sarthe où la part des élevages primés de moins de 100 brebis est plus importante (respectivement 54 % et 47 % contre 37 % en moyenne régionale).

La dimension économique moyenne des élevages de plus de 100 brebis est plus importante en Vendée (333 brebis par exploitation) que dans les autres départements : 276 en Loire-Atlantique, 260 en Mayenne, 253 en Maine-et-Loire, et 199 en Sarthe.

Les brebis sont localisées sur l'ensemble du territoire ligérien. Quelques territoires concentrent néanmoins un troupeau plus important : le bocage angevin, le choletais, la région d'embouche de l'Erve et l'ensemble du département vendéen.

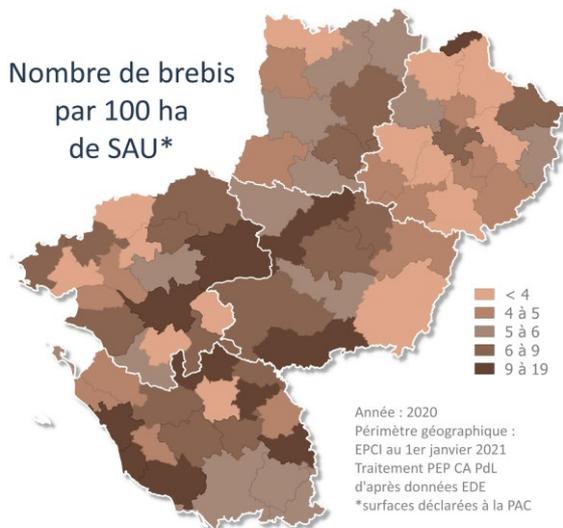
Evolution du nombre de brebis primées par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : DDT(M)

Nombre de brebis par 100 ha de SAU*



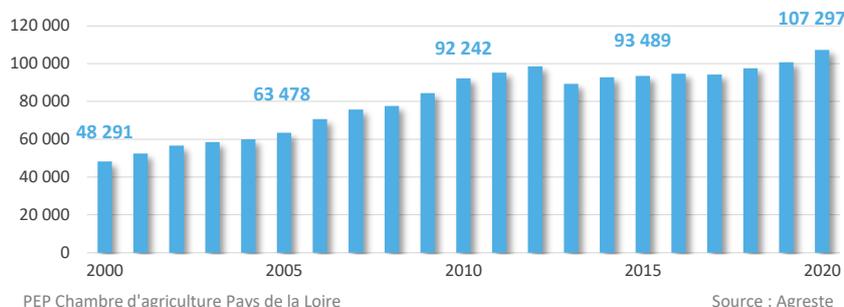


La production de lait de chèvre

La production caprine s'est développée récemment en Pays de la Loire. Elle a connu un essor important plaçant rapidement la région au deuxième rang national derrière la Nouvelle-Aquitaine, le berceau de la production de lait de chèvre avec la région Centre. La croissance fut ininterrompue jusqu'en 2012. Elle est passée de 33 millions de litres en 1990 à presque 99 millions de litres en 2012 soit 16 % de la production nationale.

La France a subi une profonde crise en lait de chèvre en 2012 et en 2013 avec un ciseau des prix très défavorable (prix du lait de chèvre en baisse et forte hausse des coûts de production) affectant la production.

Production de lait de chèvre
en Pays de la Loire (1 000 litres)



Chiffres clés 2020

- 107,2 millions de litres produits soit 16 % de la production nationale
- 2^e rang au plan national en termes de livraison
- 88 M€ de chiffre d'affaires

Après une reprise timorée, la production a connu une hausse plus marquée depuis 2018, atteignant son plus haut niveau dans la région.

En 2020, 107 millions de litres ont été produits en Pays de la Loire.

Les exploitations caprines

En 2020, les Pays de la Loire comptaient 433 élevages de plus de 20 chèvres dont 333 livreurs (certains sont mixtes, livreurs et fromagers) et 100 fromagers stricts. 41 % des élevages sont localisés en Vendée et 30 % en Maine-et-Loire.

La production de lait de chèvre

régionale est essentiellement assurée par des livreurs, livrant à des laiteries de la région ou des régions limitrophes. 95 % du lait de chèvre produit dans la région est livré.

La région a perdu 21 % de ses livreurs entre 2012 et 2016, suite à la crise caprine. Le nombre de livreurs a ensuite

réaugmenté grâce à des installations plus nombreuses.

96 élevages caprins de plus de 20 chèvres sont orientés en mode de production biologique dans la région. En 2020, 4,5 % du lait livré en Pays de la Loire était issu de l'agriculture biologique.



Spécificités départementales

La production de lait de chèvre s'est développée en Vendée après la mise en place des quotas laitiers, en débordement de la région Nouvelle-Aquitaine, bassin de la production caprine, et en lien avec la présence des principaux opérateurs. Elle s'est progressivement étendue

Evolution de la production de lait de chèvre
par département en Pays de la Loire (1 000 litres)



vers le Maine-et-Loire. Ces départements représentent à eux deux 84 % de la production régionale.

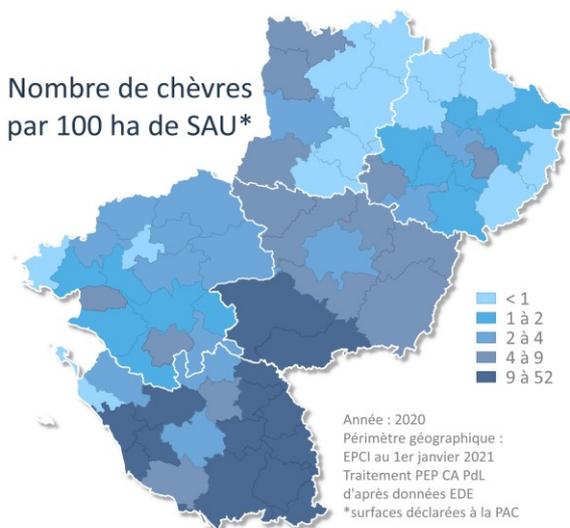
En Mayenne, Sarthe et Loire-Atlantique, la production est plus limitée. La Loire-Atlantique a connu un désengagement de collecte par le passé. La production collectée a néanmoins rebondi au début des années 2000 dans ce

département qui s'était tourné vers la production fromagère fermière. La Sarthe compte essentiellement des producteurs fromagers. En Mayenne, la production s'accroît très récemment en lien avec le développement des livraisons dans ce département.

En 2012, la Vendée a connu une petite réduction de sa production (-2 %), largement

compensée par la hausse enregistrée en Maine-et-Loire. En 2013, une forte baisse de production est constatée dans ces deux départements (-18 % en Maine-et-Loire et -6 % en Vendée) avec la crise caprine.

Le nombre de chèvres atteint 124 000 têtes en 2020. le cheptel caprin a baissé puis il est reparti à la hausse depuis 2017.



85 % du cheptel caprin est réparti sur la Vendée et le Maine-et-Loire.



La livraison moyenne de lait de chèvre par point de collecte s'établit à 314 500 litres en Pays de la Loire en 2020, largement au dessus de la moyenne française (207 000 litres). Les livraisons moyennes se sont fortement accrues. Depuis 2000, elles ont été multipliées par 2,7.

La taille moyenne des exploitations caprines ligériennes est de 359 chèvres quand en France le nombre moyen de chèvres est de 178 chèvres (exploitations de plus de 10 chèvres).

Evolution de la livraison moyenne par point de collecte en Pays de la Loire (en litres)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2020

	44	49	53	72	85	PdL
Livraisons (milliers de litres)	4 675	27 446	9 183	1 169	62 267	104 739
Nombre de livreurs	24	107	26	6	170	333
Livraisons moyennes (litres)	194 777	256 506	353 176	194 774	366 274	314 530

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

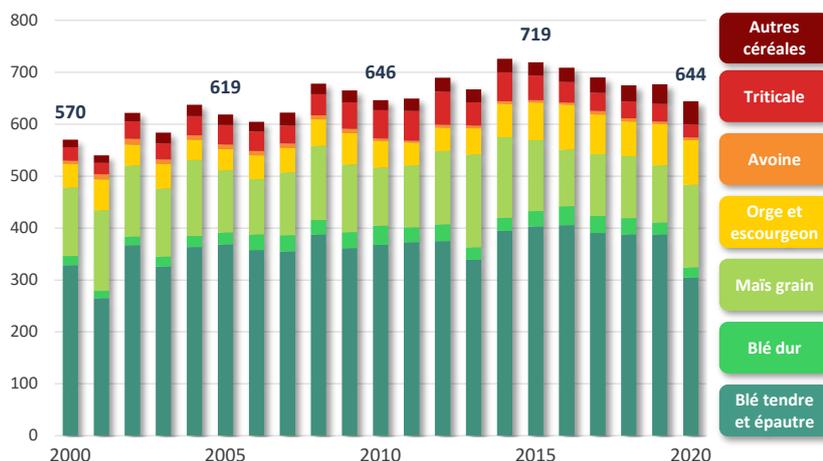


Surfaces et production de céréales

Sous l'effet de la fin du gel des terres obligatoire et d'un contexte économique plus difficile en élevage, les surfaces en céréales ont augmenté de 156 000 hectares entre 2000 et 2014 pour atteindre un point haut à 726 000 hectares. Elles se sont ensuite repliées jusqu'à 644 000 hectares en 2020, soit 29 % de la surface agricole régionale (contre 25 % en 2000).

En 2020, le blé tendre couvre 47 % des surfaces céréalières régionales contre 57 % en 2019. Les conditions de semis difficiles à l'automne 2019 (humidité excessive) ont en effet conduit à un report vers des semis de printemps. Les surfaces en blé ont ainsi diminué au profit du maïs.

Evolution de la surface cultivée en céréales en Pays de la Loire (1 000 hectares)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2020

- 3,8 millions de tonnes de céréales produites soit 6,6 % de la production nationale, 644 000 ha de surfaces
- 7e rang au plan national en termes de surfaces
- 624 M€ de chiffre d'affaires

La surface de maïs grain est également dépendante des besoins en maïs fourrage pour l'alimentation du bétail. Hormis le cas particulier de l'année 2020, elle a tendance à diminuer depuis 2013.

Ces dernières années, le triticale a cédé du terrain tandis que l'orge progresse sensiblement.

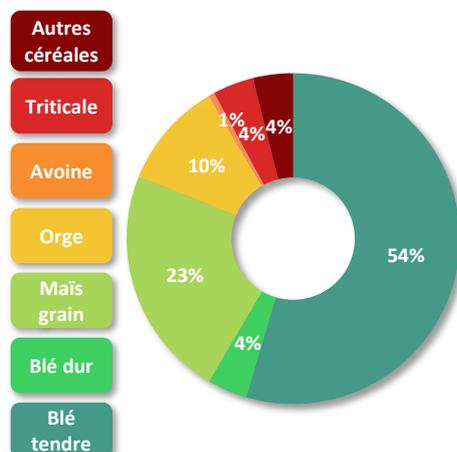
Production de céréales en Pays de la Loire en 2020

	Production (1 000 tonnes)	Superficie (hectares)	Rendement (quintaux par hectare)
Total céréales	3 784	644 172	59
Blé tendre	1 690	304 152	56
Blé dur	102	19 870	52
Seigle	7	1 779	40
Orge	400	85 798	47
Avoine	19	5 071	38
Maïs	1 259	159 345	79
Sorgho	38	7 324	52
Triticale	113	24 953	45
Mélanges	77	16 310	47
Autres céréales	78	19 570	40

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire Source : Agreste

Répartition de la production céréalière en Pays de la Loire (moyenne 2016-20)



Les rendements

Après une période de forte augmentation entre 1990 et 2000, les rendements céréaliers ont tendance à plafonner depuis cette date, et tout particulièrement sur les dix dernières années.

En moyennes triennales centrées sur '1990' et '2000', le rendement toutes céréales est passé de 55 à 70 quintaux par hectare.

Le rendement en maïs grain s'est le plus fortement accru, progressant de 53 à 87 quintaux par hectare, alors que celui du blé tendre a évolué de 57 à 68 quintaux par hectare et celui de l'orge de 49 à 62 quintaux par hectare.

Depuis 2000, les rendements ont peu évolué en tendance lourde. Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer cette stagnation : la simplification des itinéraires techniques avec des rotations raccourcies, la

Evolution des rendements en céréales en Pays de la Loire (quintaux par hectare)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

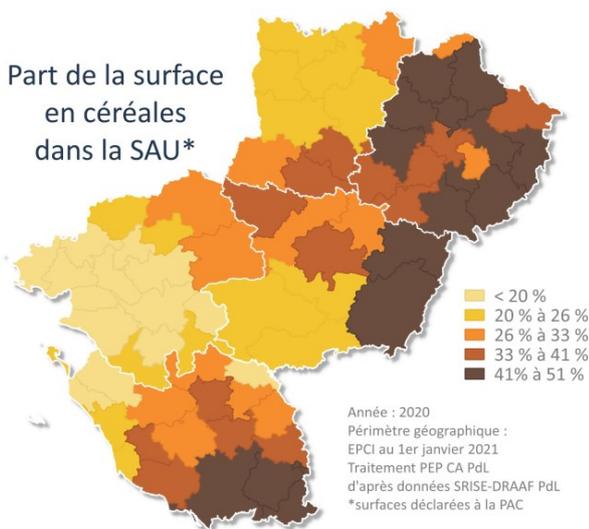
dégradation des sols, et le contexte économique de forte hausse du coût des intrants qui conduit à rechercher l'optimisation des marges plutôt que celle du rendement maximum.

Par ailleurs, la sensibilité aux aléas climatiques s'est accrue. L'année 2020 a ainsi été marquée par la forte baisse des rendements en blé tendre et en orge, dans un contexte de forte chaleur et de manque d'eau en avril-mai. Par rapport au rendement régional moyen 2015-19, celui de 2020 est inférieur de 13 quintaux en blé tendre et de 16 quintaux en orge d'hiver. La baisse est moindre en maïs grain : - 5 quintaux.



Les systèmes d'exploitation à orientation céréalière se rencontrent plus fréquemment en Maine-et-Loire, Vendée et Sarthe, plus précisément au sud et à l'est des Pays de la Loire, où la proximité avec les grandes plaines céréalières des régions limitrophes influence fortement les productions de ces territoires.

Part de la surface en céréales dans la SAU*



Surfaces de céréales par département en Pays de la Loire en 2020

(hectares)	44	49	53	72	85
Blé tendre	39 217	70 886	65 456	72 210	56 383
Blé dur	133	2 154	108	301	17 174
Orge	15 208	18 546	16 774	21 111	14 159
Maïs grain	19 440	29 370	11 735	46 735	52 065
Triticale	4 419	5 487	5 603	4 666	4 778
Autres céréales	9 016	19 679	5 158	6 378	9 823
Total surfaces	87 433	146 122	104 834	151 401	154 382

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La Sarthe et la Vendée sont les départements les plus céréaliers de la région avec, en moyenne '2019' (moyenne triennale centrée sur 2019), respectivement 39 % et 34 % de leur SAU consacrés aux céréales.

La Mayenne se distingue par sa forte proportion de blé tendre (68 % de ses surfaces céréaliers). Cette proportion est de 54 % en moyenne régionale et seulement de 45 % en Vendée.

Le maïs, deuxième céréale cultivée, est bien représenté en Vendée et en Sarthe où il occupe respectivement 27 % et 26 % des surfaces céréaliers contre 21 % en moyenne régionale.

Les superficies de maïs grain irrigué ont diminué depuis 2000. Elles représentent 34 % du maïs grain cultivé dans la région, 48 % en Maine-et-Loire, 45 % en Vendée, 28 % en Sarthe et 14 % en Loire-Atlantique. La part du maïs irrigué est

nettement plus faible en Mayenne (4 %).

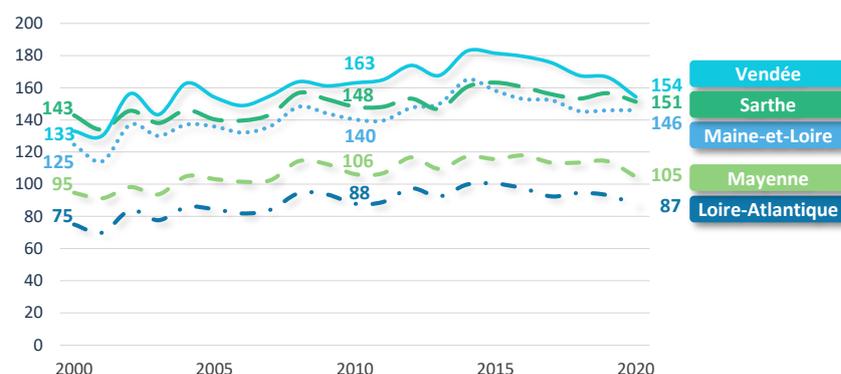
En troisième position, l'orge occupe 12 % des surfaces céréaliers.

Le triticale (5 %) est plus présent en Loire-Atlantique où sa part atteint 7 %.

Enfin, la part du blé dur n'est que de 4 % au niveau régional. Il est cultivé principalement en Vendée où il atteint 13 % de la sole céréaliers.

Sur les 89 000 hectares de céréales supplémentaires implantées sur la région entre '2001' et '2019' (moyennes triennales), 23 000 hectares sont situés en Vendée, 21 000 hectares en Maine-et-Loire, 16 000 hectares en Loire-Atlantique et 16 000 hectares en Mayenne, tandis qu'en Sarthe, département de tradition céréaliers plus ancienne, les surfaces n'ont progressé que de 13 000 hectares.

Evolution de la surface cultivée en céréales par département en Pays de la Loire (1 000 hectares)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La croissance des surfaces céréaliers régionales au cours des vingt dernières années résultent principalement de la progression du blé tendre : +40 000 hectares et de l'orge : +29 000 hectares.

Les surfaces en blé dur,

essentiellement localisées en Vendée, ont augmenté de 8 000 hectares.

On note également une progression du sorgho : +4 000 hectares) ainsi que des céréales secondaires et mélanges céréaliers à

destination de l'alimentation animale : +15 000 hectares.

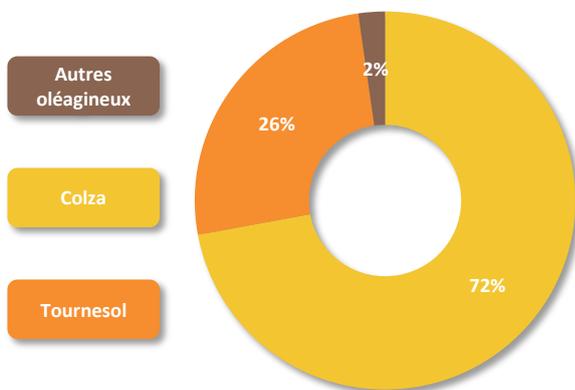
La culture du maïs grain a par contre perdu 9 000 hectares depuis '2001', par suite de réductions en Maine-et-Loire, en Sarthe et en Vendée.



Surfaces et production d'oléagineux et protéagineux

Avec 326 700 tonnes produites en 2020, la production ligérienne d'oléagineux représente 6,1 % de la production française. La région produit également 6 % des volumes nationaux de protéagineux, avec un tonnage de 48 000 tonnes en 2020, en nette baisse par rapport aux trois années précédentes où il avoisinait 60 à 65 000 tonnes en moyenne.

Répartition de la production d'oléagineux en Pays de la Loire (moyenne 2016-20)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2020

- **127 520 ha en oléagineux et 19 235 ha protéagineux**
- **7^e rang au plan national pour les oléagineux et 8^e rang pour les protéagineux en termes de surfaces**
- **111 M€ de chiffre d'affaires pour les oléagineux et 16 M€ pour les protéagineux**

Production d'oléagineux et de protéagineux en Pays de la Loire en 2020

	Production (tonnes)	Superficie (hectares)	Rendement (quintaux par hectare)
Oléagineux	326 674	127 520	26
dont colza	194 242	71 696	27
dont tournesol	124 567	51 448	24
Protéagineux	48 027	19 235	25
dont pois	36 567	12 710	29

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

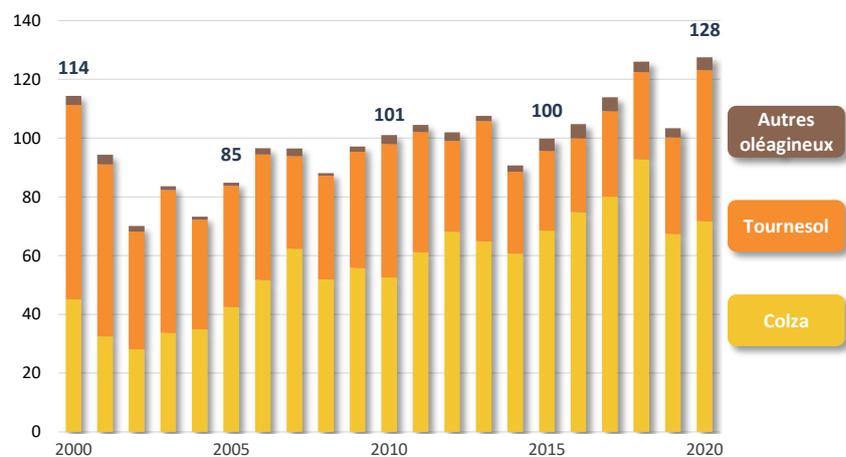
Source : Agreste

Les oléagineux occupent aujourd'hui 5,8 % de la SAU des Pays de la Loire, un niveau relativement stable depuis le début des années 2000, mais la répartition entre oléagineux a évolué.

Alors qu'en '2001' (moyenne triennale centrée sur 2001), le tournesol dominait avec 59 % des surfaces oléagineuses, sa part n'est plus que de 32 % en '2019'. Les volumes produits se sont réduits de 26 % en vingt ans. A l'inverse la proportion de colza dans la surface oléagineuse est passée de 38 % à 65 %. Poussée par le développement du biodiesel, sa production a été multipliée par 2,2.

Déjà faible en '2001' (1,2 %), la part des protéagineux dans la

Evolution de la surface cultivée en oléagineux en Pays de la Loire (1 000 hectares)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

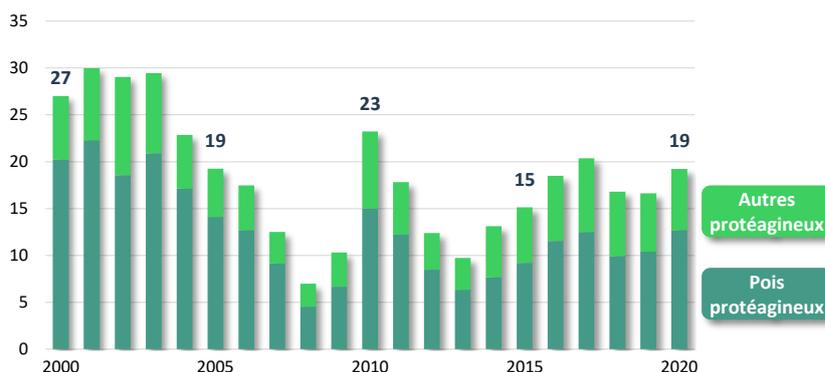
Source : Agreste

SAU régionale s'est réduite pour tomber à 0,6 % en '2014' par suite du manque de débouchés rémunérateurs. En 2010, dans le cadre du Bilan de Santé de la PAC, une aide supplémentaire à l'hectare a relancé provisoirement la production, mais plus faible que prévu, son

effet a été bref. En 2015, une aide plus incitative a été mise en place. Par ailleurs, la possibilité de déclarer les surfaces de protéagineux en SIE (surfaces d'intérêt écologique) dans la PAC, a également contribué à la progression des surfaces. En 2018, elles ont reculé suite à l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires sur les SIE.

En 2020, les surfaces de protéagineux se répartissent entre 66 % de pois, 27 % de féverole et 7 % de lupin doux.

Evolution de la surface cultivée en protéagineux en Pays de la Loire (1 000 hectares)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

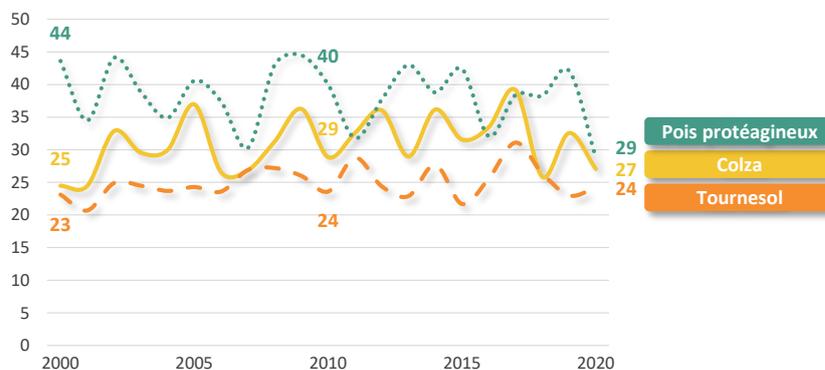
Les rendements

Les rendements des oléagineux ont progressé de 45 % depuis les années 1990. Cette hausse s'est essentiellement observée depuis 2000. En effet, calculé en moyenne triennale le rendement moyen des oléagineux était de 22 quintaux par hectare en '1990', 23 quintaux par hectare en '2000' et 27 quintaux par hectare en '2019'.

Les rendements ont toutefois fléchi sur les trois dernières années. En moyenne triennale '2019', le rendement du colza est de 29 quintaux par hectare, et celui du tournesol de 25 quintaux par hectare.

Très sensibles aux conditions climatiques de l'année, les

Evolution des rendements en protéagineux et en oléagineux en Pays de la Loire (quintaux par hectare)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

rendements en protéagineux sont irréguliers et, depuis 2000, ils ont tendance à diminuer (-4 quintaux par hectare en moyenne). En '2019', le rendement du pois est de 36 quintaux par hectare, celui de la féverole de 28 quintaux par hectare et celui du lupin de 23 quintaux par hectare.



Spécificités départementales

La Sarthe est le premier département ligérien producteur de colza avec 34 % des surfaces. La Vendée et le Maine-et-Loire arrivent en tête pour le tournesol, en détenant respectivement 48 % et 27 % des surfaces en 2020.

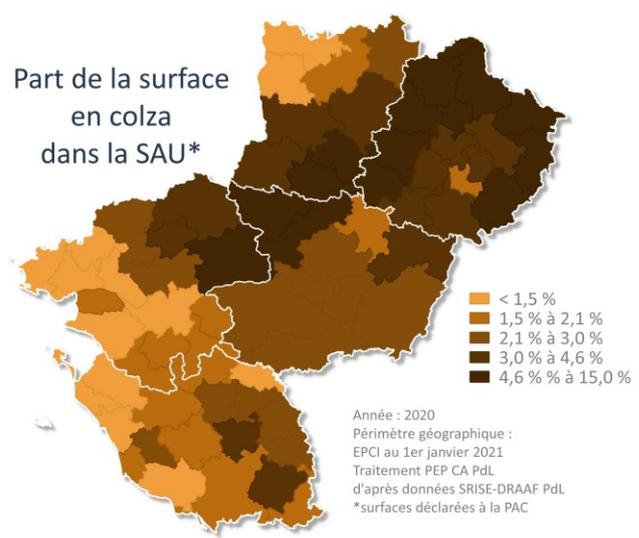
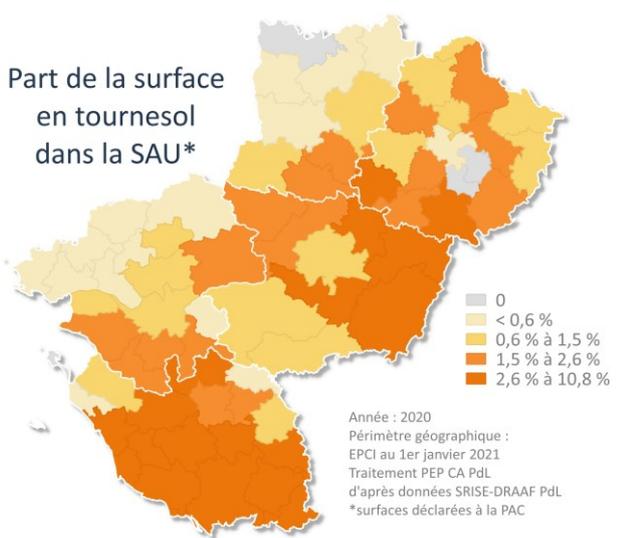
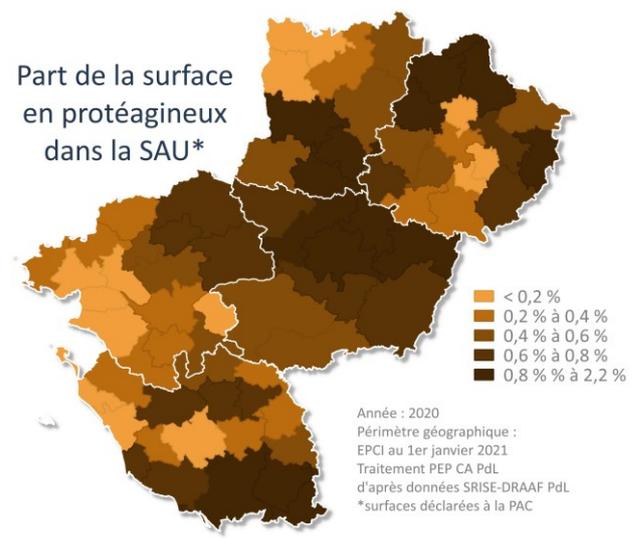
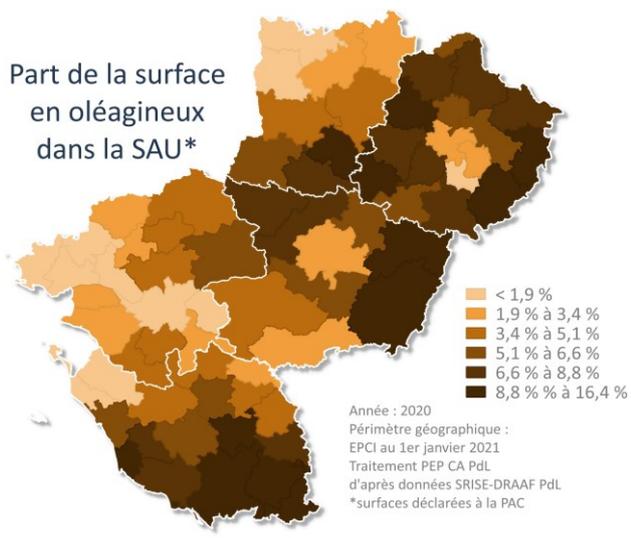
La production de protéagineux est relativement bien répartie entre les différents départements ligériens.

Surfaces en oléagineux et en protéagineux par département en Pays de la Loire en 2020					
(hectares)	44	49	53	72	85
Colza	9 697	14 328	14 023	24 475	9 173
Tournesol	3 869	13 758	2 744	6 288	24 789
Pois	2 075	2 995	2 334	2 868	2 438
Autres protéagineux	999	2 156	1 234	805	1 331

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

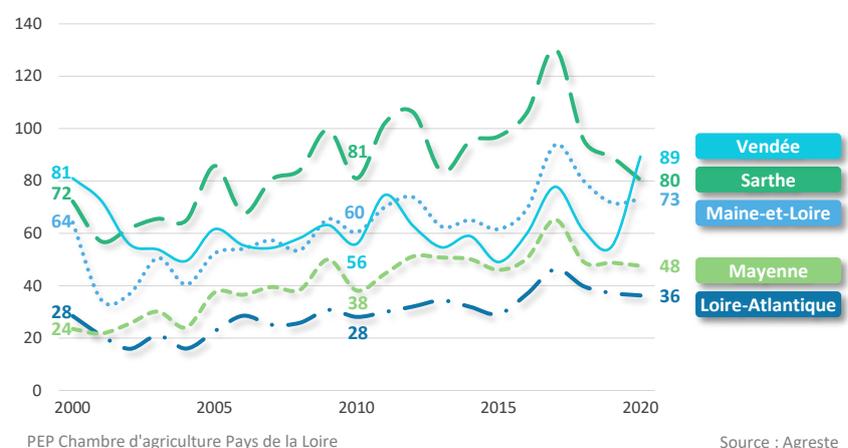
La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire se caractérisent toutefois par une forte production de lupin, avec 60 % des surfaces ligériennes localisées dans ces deux départements.



Grâce à l'expansion de la culture de colza, la production d'oléagineux a augmenté de 42 % entre la moyenne triennale centrée sur '2001' et celle centrée sur '2019'. La hausse de production s'observe dans tous les départements jusqu'en 2017.

L'année 2020 est atypique par suite de l'excédent hydrique observé sur l'hiver 2019, qui a conduit à un report vers des semis de printemps (exemple du tournesol en forte hausse en Vendée en 2020).

Evolution de la production d'oléagineux en Pays de la Loire par département (1 000 tonnes)



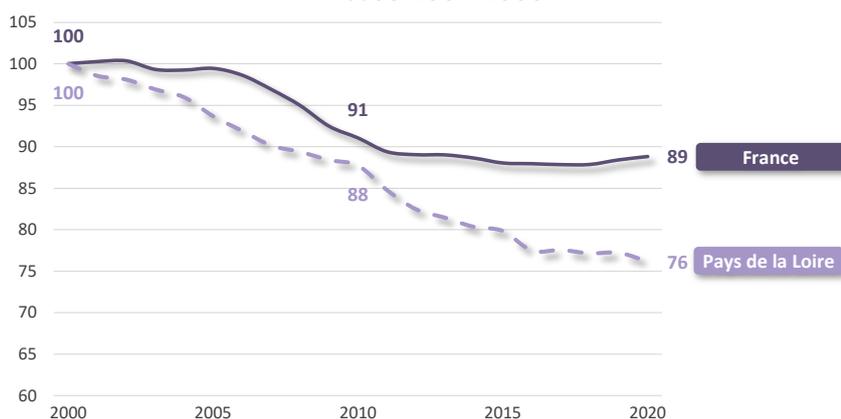


Surfaces en vignes et production de vins

A l'ouest du bassin viticole du Val de Loire, le vignoble des Pays de la Loire représente 4 % des vignes exploitées en France. Mais il peine à conserver ses positions : il a perdu 4 700 hectares de vignes en production depuis 2010, soit près de 13 %, contre 2,4 % en France (18 915 hectares). Cela n'empêche pas la viticulture régionale de connaître de vrais succès sur certains types de vins, en France, en Europe, et même pour le grand export.

La production annuelle dépassait 2 millions d'hectolitres jusqu'en 2010. Malgré un niveau record atteint en 2018 (2,10 millions d'hectolitres), elle s'est repliée jusqu'à 1,3 millions d'hectolitres en 2019, en raison du gel printanier. 2016 avait aussi été marquée par un épisode de gel (1,4 millions d'hectolitres). L'année 2020 renoue avec une production plus satisfaisante avec 1,8 millions d'hectolitres.

Evolution de la surface totale en production de vignes à raisin de cuve
base 100 : 2000



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2020

- Surface viticole en production : 30 930 ha
- 7^e rang au plan national en termes de surfaces
- 319 M€ de chiffre d'affaires

80 % des vignes ligériennes sont cultivées pour produire des vins sous AOP (appellation d'origine protégée). Pour une petite majorité des autres vignes, (9 %), il n'y a pas d'autres IGP (indication géographique protégée) que l'origine France. Pour 40 % de ces vins, on peut y ajouter un nom de cépage.

Chaque catégorie de vin peut se diviser en appellations, pour lesquelles sont mises en valeur des caractéristiques propres, qui vont faciliter leur mises en marché.

Les exploitations viticoles

Le recensement agricole de 2020 dénombre plus de 1 630 exploitations ayant des surfaces de vignes. Elles ont reculé de 29 % en dix ans en lien avec la réduction du vignoble.

Les modes de commercialisation du vin varient selon les petites régions et les appellations, mais la plupart des viticulteurs sont producteurs de vin. Certains apportent cependant leurs

raisins à des vendangeurs (privés ou coopératives) ou vendent leurs moûts, mais dans ce cas, le plus souvent ils pratiquent l'apport partiel.

Les appellations sont basées sur des terroirs, des cépages, et des modes de vinification différents. Elles reposent aussi sur des cahiers des charges qui peuvent préciser les pratiques locales. Elles ont amené un rapprochement des modes de

production pour un même vin sur un même terroir, pour la recherche de qualités meilleures et plus homogènes.

Les exploitations se distinguent quant à elles par leurs structures et les types de vins produits, mais de plus en plus aussi par leur niveau d'engagement dans les activités commerciales.

Production viticole par département en Pays de la Loire en 2020

(hectares)	Surfaces de vignes AOP	Surfaces de vignes avec IGP	Surfaces de vignes sans IGP	Surfaces en production de vignes en 2010	Surfaces en production de vignes en 2020	Production de vin (1 000 hectolitres)
Loire-Atlantique	6 693	1 452	2 021	14 519	10 588	637
Maine-et-Loire	17 410	996	1 248	20 033	20 523	1 119
Sarthe	148	14	115	263	291	6
Vendée	453	316	120	1 623	930	46
Total PdL	24 704	2 778	3 504	36 438	32 332	1 808
% PdL	79%	9%	11%			

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

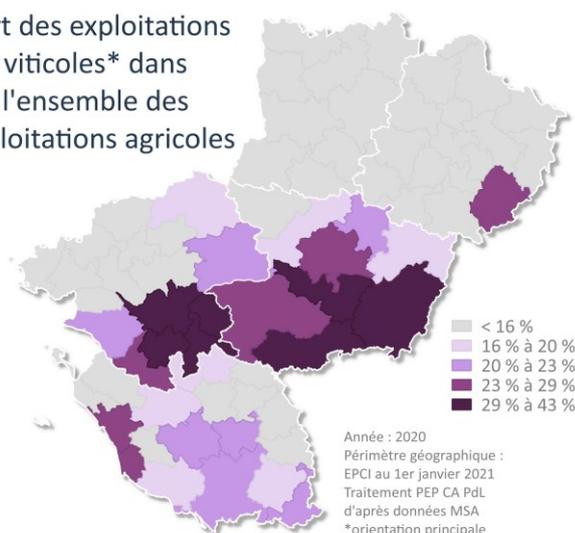
63 % des vignes ligériennes sont aujourd'hui en Maine-et-Loire. La production y est plus diversifiée avec quatre catégories de vins très différentes :

- rosés (sous les appellations Cabernet d'Anjou, Rosé d'Anjou ou Rosé de Loire),
- vins pétillants (sous les appellations « fines bulles » de Crémant de Loire et de Saumur mousseux principalement),
- rouges, (dont Saumur-Champigny et Anjou rouge),
- blancs : la moitié sont dits moelleux (dont les Coteaux du Layon), et l'autre moitié comprend les Anjou Blanc, Saumur Blanc et Savennières notamment.

La Maine-et-Loire a gagné près de 200 hectares de vignes en dix ans (+1 %).

La Loire-Atlantique produit surtout des vins blancs, dont l'appellation Muscadet est la

Part des exploitations viticoles* dans l'ensemble des exploitations agricoles



plus importante en surfaces et en volumes (vingt fois plus qu'en Gros Plant). On y a perdu 4 200 hectares de vignes en dix ans, soit 90 % des pertes de surface régionales et plus de 20 % du vignoble.

En Vendée, une partie des vins est vendue sous l'appellation Fiefs Vendéens, mais la production est surtout écoulee localement. C'est aussi le département où le taux de perte de vignes en dix ans est le plus élevé : -44 %.

En Sarthe, les appellations Jasnières et Coteaux-du-Loir sont de faibles volumes. Les surfaces en vigne ont progressé de 1 % sur cette zone plus excentrée du bassin de production.

Les vins IGP de cépage sont répartis sur l'ensemble du vignoble. Les principaux sont le Sauvignon et le Chardonnay en blanc, et le Gamay en rouge.



Surfaces et production de légumes

Les 15 810 hectares consacrés aux cultures légumières (hors pommes de terre) sur la région se répartissent entre différents types de légumes, entrant dans une grande diversité de modes de production et de commercialisation.

Les serres chauffées, fournissent les plus gros volumes pour l'expédition (tomates et concombres pour la France entière et l'export). Les surfaces maraîchères sont plutôt réservées à d'autres légumes frais pour l'expédition et pour les besoins locaux en filières courtes. Des légumes sont aussi produits dans les rotations avec des cultures, souvent pour des industries de transformation.

La région est reconnue pour son positionnement dans les filières de légumes frais. Pour certaines espèces, (mâche : 84 % de la production nationale 2020 est ligérienne ; radis : 33 %), elle est devenue leader. La région, principalement le bassin nantais, reste aussi présente sur les productions primeurs pour l'export (mâche fraîche d'hiver, poireau et navet primeur).

La diversité des légumes frais produits est l'autre particularité du bassin ligérien : une gamme étendue de salades, choux, et autres racines et même fruits (fraises ou aubergines), sur des saisons assez longues et avec des volumes réguliers.

Des spécialités d'Anjou complètent la gamme pour des offres souvent plus saisonnières. Pour la deuxième année consécutive, la production d'asperges a atteint un niveau record en 2020. L'Anjou a longtemps été une région de fraises, mais l'évolution de la production est devenue plus irrégulière.

Les spécificités locales vendéennes avec le melon (au sud près du bassin charentais) et les légumes secs (IGP mogettes et lentilles) restent présentes. Et l'île de Noirmoutier tient à sa pomme de terre primeur.

Le légume pour l'industrie (conserverie, congélation...)

Chiffres clés 2020

- 20 740 ha de surfaces développées¹ en cultures légumières
- 6^e rang au plan national en termes de surfaces
- 294 M€ de chiffre d'affaires

Principales productions de légumes frais en Pays de la Loire en 2020

(tonnes)	2000	2010	2020
Tomates	44 647	83 635	80 601
Mâche	24 364	30 936	34 604
Poireaux	41 742	30 368	18 340
Concombres	27 025	25 228	34 726
Salades diverses	29 242	21 496	18 650
Melon	13 561	16 948	15 124
Radis	12 821	13 038	15 013
Carottes	12 392	9 391	12 775
Céleris raves	4 056	3 004	2 639
Echalotes et oignons	10 382	5 212	9 454
Navets	9 210	5 874	5 238
Choux	10 118	7 895	3 543
Courgettes, poivrons et aubergines	5 416	3 833	7 692
Haricots secs	1 714	3 234	3 488
Fraises	3 474	2 998	1 904
Asperges	1 173	1 347	1 902
Lentilles	0	495	2 598
Autres légumes	16 014	15 273	11 449
Total légumes frais	267 350	280 203	284 978

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Principales productions de légumes pour l'industrie* en Pays de la Loire en 2020

(tonnes)	2000	2010	2020
Champignons**	95 979	59 208	31 324
Autres légumes	14 249	13 734	33 721
dont choux à choucroute	4 290	4 134	5 736
dont carottes	4 731	2 899	5 237
dont petits pois	936	1 841	3 692
dont haricots verts	2 350	3 180	NC
dont céleris branche	515	372	NC

*essentiellement conserves et surgelés

**dont une petite part vendue en frais

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

constitue une filière bien distincte. Des producteurs ligériens fournissent les conserveries de Bretagne qui cherchent à allonger leur saison tout en diversifiant leurs gammes de légumes. Les

¹Surfaces développées : toute surface avec plusieurs cultures dans l'année est comptée autant de fois.

conserveurs de la région sont positionnés sur les champignons (Maine-et-Loire), mais résistent mal dans un environnement difficile. Le volume de production des haricots secs (Vendée) et des choux à choucroute (Sarthe) progressent depuis plusieurs années.

A côté de ces filières organisées des volumes non négligeables

de production sont faits par des producteurs indépendants, commercialisant leurs légumes autrement, soit par des circuits courts de proximité, soit directement sur des marchés de producteurs. Longtemps cantonnés près des centres urbains et des zones côtières, Ils ont été rejoints par des nouveaux acteurs qui misent beaucoup sur l'évolution de la

demande vers davantage de produits locaux et vers des produits issus de l'agriculture biologique. Ils essaient de s'organiser pour structurer cette filière biologique et se tournent vers les marchés de la restauration collective. Leurs gammes de produits sont très étendues pour maintenir une offre large sur l'année.

Les exploitations légumières

Cette partie sera actualisée prochainement lorsque les résultats définitifs du recensement agricole 2020 seront disponibles.



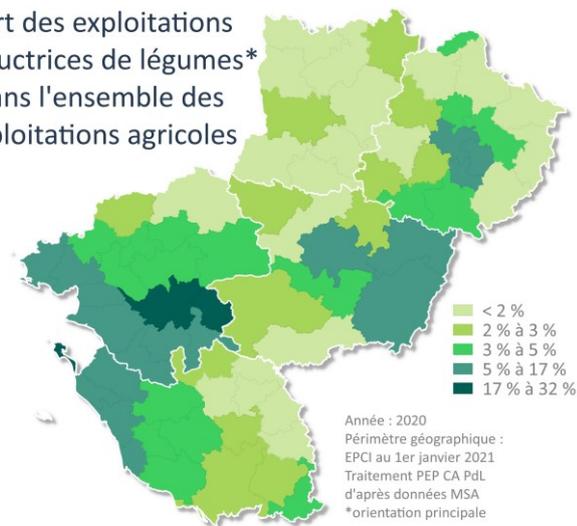
Les productions légumières d'expédition sont très localisées sur des bassins spécifiques, principalement le long de la Loire : vers Nantes pour la mâche, le poireau, les légumes primeurs ou le radis, et vers Saumur pour l'asperge, l'échalote et aussi radis et mâche.

Les productions de légumes sous serres se développent essentiellement dans la région nantaise avec quelques débordements sur la Vendée limitrophe. Les producteurs cherchent à rester proches pour s'organiser ensemble, tant pour le commerce que pour la gestion des ressources.

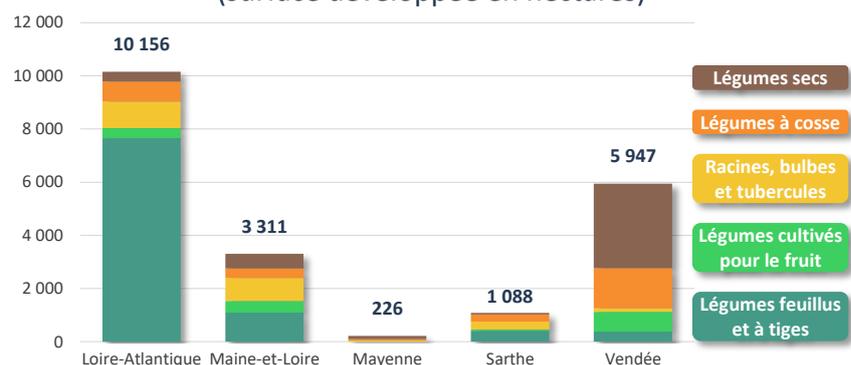
Les autres productions sont également assez localisées soit sur un territoire remarquable (primeurs à Noirmoutier, chou en Sarthe), soit sur des zones plus larges (légumes secs, légumes d'industrie).

La présence d'exploitations légumières sur les autres zones, y compris sur la bande côtière, est assurée par des producteurs vendeurs en circuits courts.

Part des exploitations productrices de légumes* dans l'ensemble des exploitations agricoles



Répartition de la surface légumière par département en Pays de la Loire en 2020 (surface développée en hectares)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Surface et production de fruits

Le secteur arboricole génère un chiffre d'affaires de 179 millions d'euros en 2020 (3 % du chiffre d'affaires régional). La région des Pays de la Loire se situe au troisième rang français pour la production de pommes de table et au deuxième rang pour les petits fruits rouges.

En 2020, le verger des Pays de la Loire s'étend sur près de 8 000 hectares et regroupe plusieurs productions, dans l'ordre d'importance suivant :

- Les pommes de table (4 950 hectares) soit 65 % de la surface arboricole régionale et 13 % du verger national. Régionalement, des variétés traditionnelles bien présentes (Golden, Gala, Braeburn, Granny Smith) mais aussi un programme de rénovation variétale dynamique (Pink Lady, Ariane, Jazz...) mis en place depuis de nombreuses années,
- Les pommes à cidre (1 120 hectares), 9 % de la production nationale,
- Les baies (plus de 740 hectares) constituées essentiellement de cassis (fabrication de sirops) et de myrtilles,
- Les poires de tables (460 hectares), soit 8 % de la production nationale,
- Les fruits à coque (280 hectares),
- Les fruits à noyau (90 hectares), la cerise essentiellement.

Depuis 2000, la région a perdu près de 29 % de la surface de verger, essentiellement sur les pommes de table sous le poids des crises arboricoles successives.

En 2020, la récolte ligérienne de pommes de table recule de 14 % par rapport à 2019. C'est la deuxième plus faible récolte de la décennie. Deux causes principales : une forte alternance, en particulier sur la variété Golden, ainsi que l'impact de la sécheresse estivale.

Sur les dix dernières années, la rénovation du verger, la mise en place de filets de protection et les améliorations techniques dans la conduite du verger ont

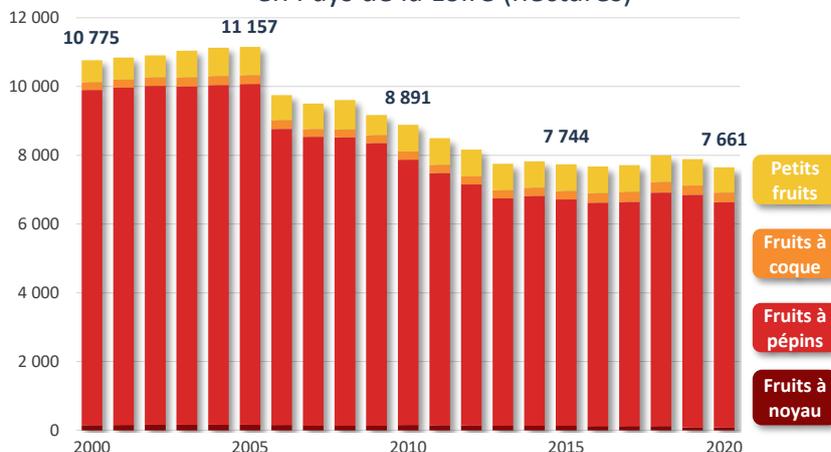
Chiffres clés 2020

- 7 700 ha en surface de verger
- 6^e rang au plan national en termes de surfaces
- 179 M€ de chiffre d'affaires

Les exploitations fruitières

Cette partie sera actualisée prochainement lorsque les résultats définitifs du recensement agricole 2020 seront disponibles.

Evolution de la surface en production de fruits en Pays de la Loire (hectares)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution de la production de fruits en Pays de la Loire

(tonnes)	2000	2010	2020
Fruits	400 993	343 802	268 765
Fruits à noyau	1 096	971	558
Fruits à pépins	397 019	338 979	264 074
dont pommes de table	355 205	289 361	216 999
dont poires	12 630	9 540	16 002
Fruits à coque	411	406	451
Petits fruits	2 467	3 446	3 682

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

permis une amélioration sensible des rendements qui compense partiellement la perte des surfaces.

La filière de pommes de table est largement tournée vers l'extérieur. Une part importante de la production régionale est

expédiée en dehors de la région (France, Union européenne et grand export).

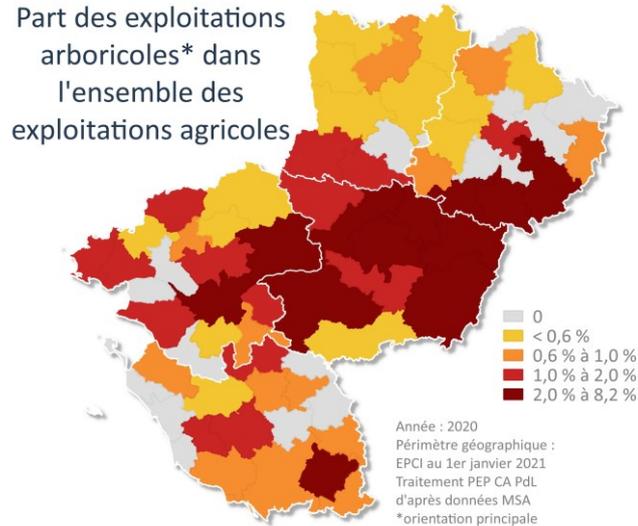


Le Maine-et-Loire est le principal département producteur de fruits de la région avec un verger de près de 3 940 hectares en 2020 (plus de la moitié de la surface régionale de vergers). En 2020, la pomme de table représente à elle seule 2 800 hectares. La surface du verger de poires se situe aux alentours de 280 hectares. Le département produit également la plus grande part des baies avec 590 hectares de cassis (essentiellement) et myrtilles. Les pommes à cidre sont présentes dans le nord-ouest du département avec 100 hectares.

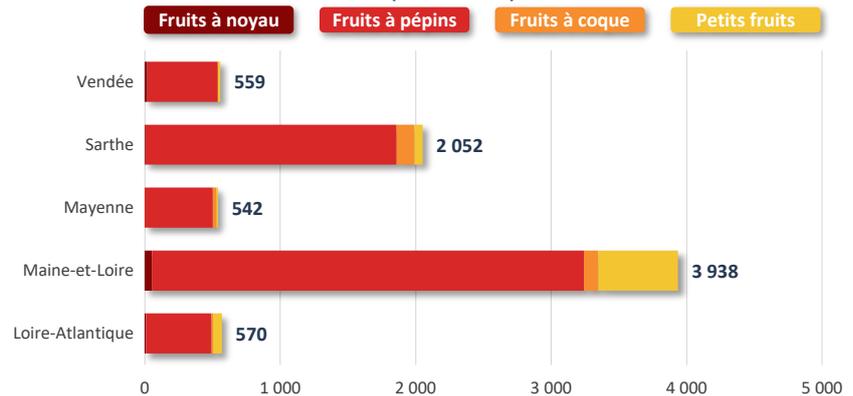
Les principaux vergers de la Sarthe sont localisés dans le sud du département. Un verger de pommes de table (1 260 hectares) et un verger de pommes à cidre plus diffus sur le département de 520 hectares (47 % de la surface régionale).

La Mayenne met en valeur 39 % du verger régional de pommes à cidres soit 430 hectares.

La Loire-Atlantique (avec 380 hectares de pommes de table) et la Vendée (avec 460 hectares de pommes de table) ont une production fruitière moins localisée mais bien présente.



Répartition de la surface du verger en Pays de la Loire par département en 2020 (hectares)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

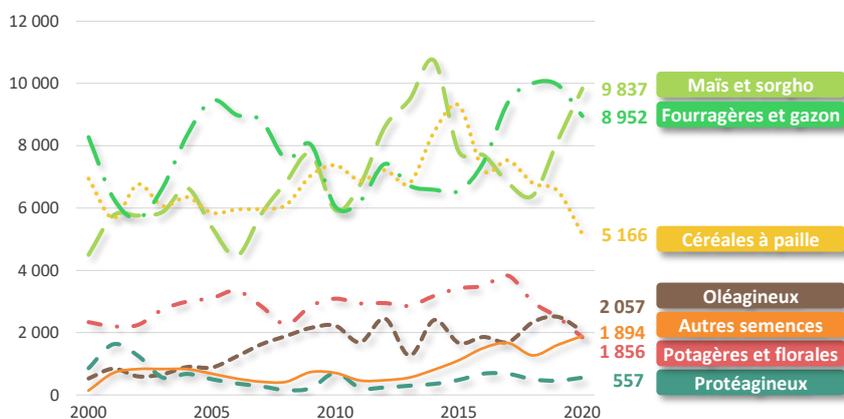


Surfaces en semences

La région des Pays de la Loire est une région de tradition semencière qui bénéficie de compétences et de savoir-faire.

En 2020, la région Pays de la Loire a consacré plus de 30 300 hectares à la production semencière (-5 % par rapport à 2019). Trois grandes catégories de semences sont présentes dans la région : 17 620 hectares de semences de grandes cultures (céréales à paille, maïs et sorgho, oléagineux et protéagineux), 8 950 hectares de semences fourragères et gazons et 1 860 hectares de semences potagères et florales.

Evolution des surfaces de semences en Pays de la Loire (hectares)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : SEMAE

Chiffres clés 2020

- 17 620 ha de semences grandes cultures, 8 950 ha de semences fourragères et gazons et 1 860 ha de semences potagères et florales soit 8,4 % de la surface nationale
- 7^e rang au plan national en termes de surfaces
- 65 M€ de chiffre d'affaires

Les différentes catégories de semences ne suivent pas toutes la même dynamique. Alors que le maïs poursuit sa progression en 2020, celles des oléagineux et fourragères et gazon se replient. Les surfaces en semences de protéagineux se stabilisent. Les autres catégories poursuivent leur recul notamment les semences potagères et florales.

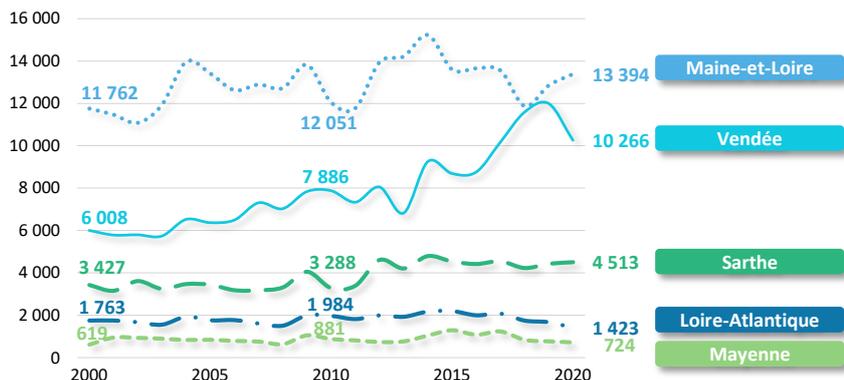
Les exploitations semencières

En 2020, on recense plus de 1 760 exploitants multiplicateurs de semences (30 300 hectares de semences) en Pays de la Loire.



Spécificités départementales

Evolution de la surface totale en semences par département en Pays de la Loire (hectares)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : SEMAE

Le Maine-et-Loire est le leader régional en production de semences avec des particularités fortes, 68 % des surfaces de maïs (6 670 hectares), 57 % des surfaces en potagères et florales (1 060 hectares) et l'essentiel des semences de chanvre (1 730 hectares). La coopérative des producteurs de semences de chanvre est localisée à Beaufort-en-Vallée en plein cœur de la zone de production.

Surfaces des différentes productions semencières par département en Pays de la Loire en 2020

(hectares)	44	49	53	72	85	PdL
Betteraves chicorée	0	21	0	0	3	23
Céréales à paille	1 122	822	374	787	2 061	5 166
Fourrages et gazon	225	2 806	224	2 250	3 448	8 952
Lin et Chanvre	0	1 729	42	100	0	1 871
Maïs et Sorgho	0	6 670	0	1 181	1 986	9 837
Oléagineux	0	81	0	0	1 976	2 057
Potagères et florales	28	1 064	0	73	691	1 856
Protéagineux	49	201	83	121	103	557
Total	1 423	13 394	724	4 513	10 266	30 320

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

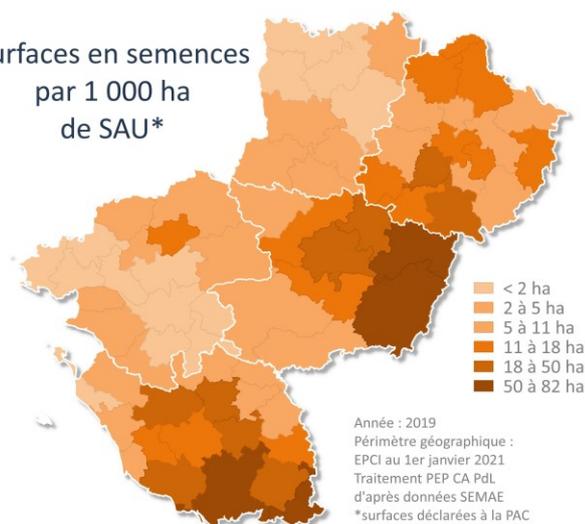
Source : SEMAE

Globalement, les cultures de semences sont principalement localisées dans la vallée de l'Authion où sont installés les grands établissements semenciers. Le département du Maine-et-Loire comptabilise 767 agriculteurs multiplicateurs.

La Vendée se situe en deuxième position régionale pour les surfaces de semences. Ce département produit principalement des semences de céréales à paille (2 060 hectares), fourragères (3 450 hectares), d'oléagineux (1 980 hectares ; 96 % de la surface régionale) et de maïs (1 990 hectares). La coopérative agricole des producteurs de plants de pommes de terre (Les Epesses) valorise l'essentiel de la production régionale (230 hectares). La Vendée compte près de 600 agriculteurs multiplicateurs.

La production semencière est également présente dans la Sarthe (4 510 hectares). Les semences fourragères

Surfaces en semences par 1 000 ha de SAU*



(3 450 hectares), les céréales à paille (790 hectares) et le maïs (1 180 hectares), représentent l'essentiel des cultures de semences. Le département compte plus de 250 agriculteurs multiplicateurs.

La production semencière est aussi présente sur deux autres départements et concerne surtout les céréales à paille en Loire-Atlantique (1 420 hectares) et en Mayenne (720 hectares).



Nombre d'agriculteurs concernés et surfaces de semences par département en Pays de la Loire en 2020

	44	49	53	72	85	PdL
Nombre d'agriculteurs concernés	88	767	62	248	594	1 759
Surfaces semences (hectares)	1 423	13 394	724	4 513	10 266	30 320

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : SEMAE



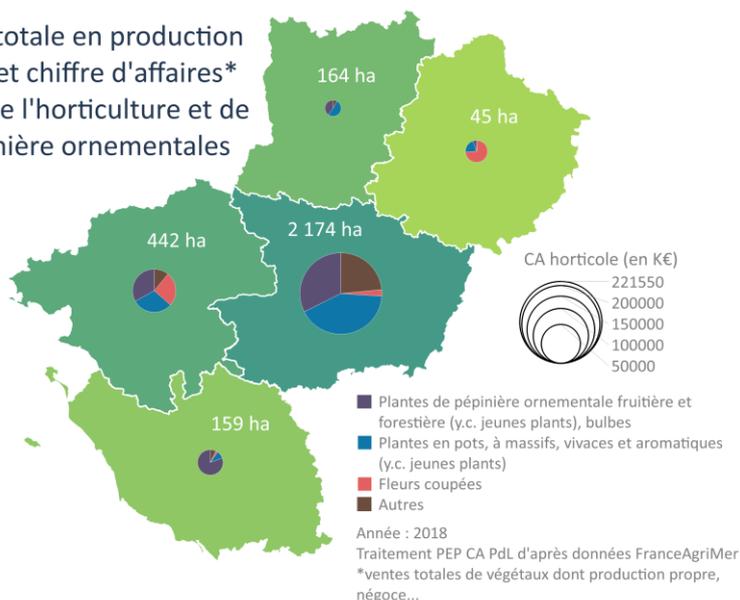
Les surfaces en horticulture et pépinières

La région des Pays de la Loire se hisse dans les premiers rangs français de production d'horticulture et de pépinière. Son savoir-faire reconnu et historique lui confère une renommée nationale et internationale dans le secteur.

En 2018, les surfaces de production en horticulture et pépinière couvrent près de 3 000 hectares dans la région (source : FranceAgriMer) dont 60 % en pleine terre, 28 % en conteneurs et 12 % en surfaces couvertes (tunnels ou serres).

Les surfaces en horticulture ont diminué de 13 % depuis 2001 mais les mises en production ont baissé plus fortement. Les surfaces en pépinières se sont réduites de 16 % depuis 2001.

Surface totale en production
(en ha) et chiffre d'affaires*
(en K€) de l'horticulture et de
la pépinière ornementales



Chiffres clés 2020

- Près de 3 000 ha
- 3^e rang au plan national en termes de production
- 293 M€ de chiffre d'affaires

Deux bassins de production se distinguent : le Maine-et-Loire et la région nantaise.

Malgré la baisse du nombre d'entreprises, le chiffre d'affaires a toujours augmenté grâce à une productivité croissante et une activité de négoce en expansion.

Pour la première fois en 2012, le chiffre d'affaires a diminué. Et le secteur a connu quelques années difficiles. Toutefois, l'année 2017 semble avoir rompu avec la spirale baissière du nombre d'entreprises et de mises en production. La concurrence étrangère reste forte. Néanmoins, la prise de conscience des consommateurs, des collectivités, des paysagistes d'acheter des végétaux français favorise l'approvisionnement local. Le chiffre d'affaires de production atteint 293 millions d'euros en 2020. En y intégrant le négoce, ce chiffre atteint environ 350 millions d'euros.

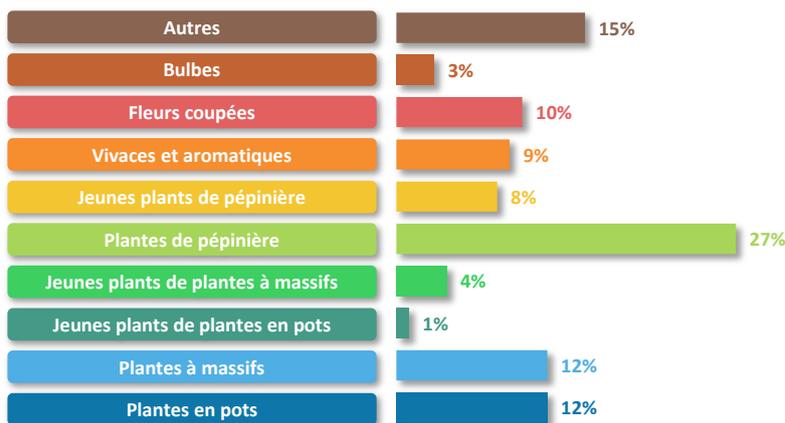
Le regain d'intérêt pour le végétal, notamment de la part des plus jeunes, la reprise du végétal en ville sont indiscutables. La conjoncture plus florissante recrée une dynamique d'investissements.



Les plantes de pépinière dominent les ventes avec 27 % de la valeur de production de la filière. Viennent ensuite les plantes en pot (12 % du chiffre d'affaires, mais en forte baisse), puis les plantes à massif (12 % du chiffre d'affaires). Les plantes vivaces et aromatiques ainsi que les plants potagers ont vu leur valeur de production progresser. Quant à la production de fleurs coupées et de bulbes, ce sont des secteurs très concurrentés.

La filière horticole régionale demeure un grand secteur utilisateur de main d'œuvre (3 400 actifs ETP en 2019), majoritairement salariée. Mais les emplois sont en fort recul : perte de 28 % des emplois en dix ans.

Répartition du chiffre d'affaires horticole par produit en Pays de la Loire en 2018



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FranceAgriMer

Les Pays de la Loire sont une grande région d'expédition comparé à la France où la vente locale aux particuliers domine. 54 % des ventes se réalisent en France hors de la région et 7 % sont exportées vers l'Union européenne.

Les exploitations horticoles et pépinières

En 2010, 715 entreprises valorisent 3 500 hectares d'horticulture et de pépinières en Pays de la Loire (source : recensement agricole). Parmi ces exploitations, 438 dégagent plus de 80 % de leur chiffre d'affaires dans l'activité horticole (source : FranceAgriMer).

En 2019, on recensait 265 entreprises (avec plus de 80 % de leur chiffre d'affaires en activité horticole - source : FranceAgriMer). Une forte concentration des structures s'est opérée.

La filière a connu plusieurs années difficiles avec pour conséquence des baisses de mises en production et des arrêts d'entreprises. Depuis 2018, la meilleure conjoncture dans le secteur a redynamisé la filière.



Le Maine-et-Loire est le leader régional en horticulture ornementale et pépinière. La production y est moins spécialisée que dans les autres départements.

On remarque notamment dans les vallées de l'Authion et du Saumurois une association de

l'horticulture ou de la pépinière avec des semences ou des légumes.

En Loire-Atlantique, l'horticulture est davantage présente que la pépinière. Les ateliers sont de plus grande taille. La région nantaise est la principale pourvoyeuse de

muguets de l'hexagone (plus de 80 % de la production nationale).

Dans les trois autres départements, l'orientation vers l'horticulture ou la pépinière est moins fréquente mais de belles entreprises se sont développées.



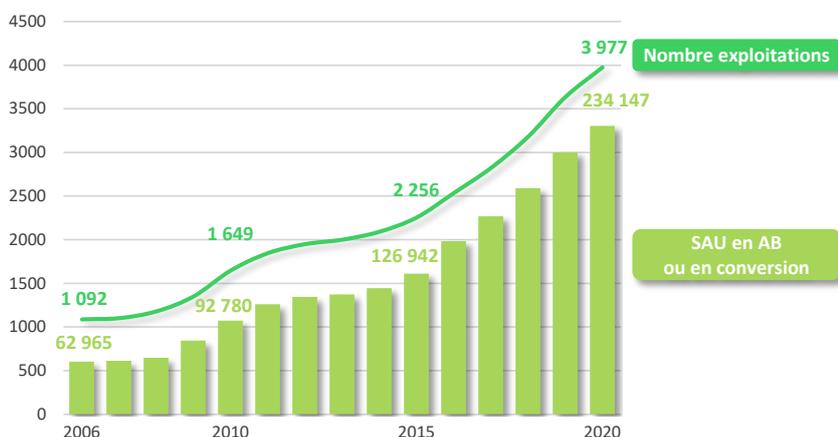
L'agriculture biologique

Les Pays de la Loire sont une des régions phares en agriculture biologique. En 2020, ce sont 234 147 hectares qui lui sont consacrés, soit 11,3 % de la SAU, quand en France cette proportion atteint 9,5 %. Les Pays de la Loire se positionnent au quatrième rang national en surface biologique. L'agriculture biologique concerne 3 977 exploitations, soit 15,1 % de l'ensemble des exploitations ligériennes¹. Le taux de mixité (systèmes à la fois en agriculture biologique et en conventionnel) est de 20 %.

Chiffres clés 2020

- **234 147 ha soit 11,3 % de la SAU ligérienne**
- **4^e rang au plan national en termes de surfaces bio**
- **3 977 exploitations en agriculture biologique**

Evolution de la SAU et du nombre d'exploitations en agriculture biologique (AB) ou en conversion en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : Agence AB et ORAB Pays de la Loire

Les surfaces conduites en agriculture biologique ont fortement progressé sur la région. Après un ralentissement observé au début des années 2000, les conversions se sont accélérées de 2009 à 2011. Le cap des 100 000 hectares en agriculture biologique a été franchi. Puis le contexte a été moins favorable de 2012 à 2014.

Depuis 2015, les conversions sont très dynamiques et se sont poursuivies sur un rythme encore très soutenu en 2020. Elles ont été particulièrement nombreuses en bovins lait, maraichage et viticulture.

Productions animales conduites en agriculture biologique en Pays de la Loire en 2020

(effectifs ou m ²)	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Volailles de chair	Poules pondeuses	Truies	Chèvres	Brebis
AB et conversion	35 715	54 969	233 275	1 716 041	3 898	15 989	19 076
Total	394 582	508 648	4 385 388*	9 444 245	93 672	126 058	87 949
Part AB et conversion	9,1%	10,8%	5,3%	18,2%	4,2%	12,7%	21,7%

*Données RA 2010

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : ORAB Pays de la Loire et Agreste

Une large diversité de productions est conduite en agriculture biologique, reflet de la richesse agricole régionale. Le fort engagement de notre région vers l'agriculture biologique la hisse au premier plan national. Elle se classe au premier rang français en poulets de chair

d'agriculture biologique et vaches laitières, deuxième en poules pondeuses et truies, troisième en vaches allaitantes.

En poules pondeuses d'agriculture biologique, la région se place derrière la Bretagne et les effectifs

représentent désormais 18 % des poules pondeuses ligériennes. En production ovine, ce sont 22 % des brebis qui sont conduites en agriculture biologique. L'agriculture biologique est particulièrement représentée dans ces deux productions.

¹26 394 exploitations selon le recensement de l'agriculture en 2020 en Pays de la Loire (nombre total d'exploitations agricoles sans seuil de surface ou d'activité).

Productions végétales conduites en agriculture biologique en Pays de la Loire en 2020

(hectares)	Grandes cultures	Légumes frais	Légumes secs	Fruits	Viticulture	Surfaces fourragères
AB et conversion	57 896	2 929	1 178	1 773	5 355	161 174
Total	790 927	15 126	4 279	8 596	32 332	1 192 534
Part AB et conversion	7,3%	19,4%	27,5%	20,6%	16,6%	13,5%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : ORAB Pays de la Loire et Agreste

69 % de la sole biologique sont des surfaces fourragères. Les grandes cultures recouvrent désormais 25 % de la SAU, les conversions dans ce secteur ayant été importantes ces dernières années, particulièrement en Vendée. La présence notoire du végétal spécialisé confère à la région une place prépondérante dans le secteur. La production de légumes biologique est particulièrement développée : 27,5 % des surfaces en légumes secs et 19 % des surfaces en légumes frais sont orientées en

agriculture biologique. Entre 2009 et 2020, les surfaces en légumes biologiques ont été multipliées par plus de quatre. Les surfaces orientées en fruits biologiques se sont aussi fortement développées (multipliées par 3,6) ainsi que les surfaces viticoles (multipliées par 3,7).

La vente en circuit court est très répandue chez les agriculteurs biologiques : 44 % des exploitations commercialisent en partie leur production par cette voie. Elle est particulièrement pratiquée en végétal spécialisé.

20 % des exploitations en agriculture biologique ligériennes transforment une partie de leur production à la ferme. Cette activité est fréquemment présente en exploitations viticoles et arboricoles. Les fabrications de farine ou de pain, de fromages ou autres produits laitiers peuvent être également réalisées à la ferme.

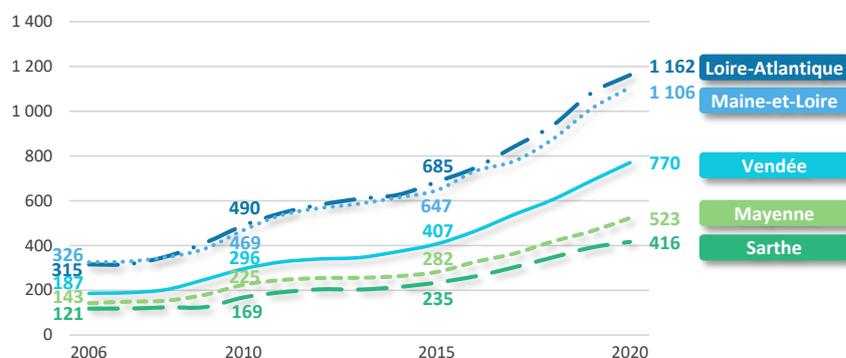
L'agriculture biologique est génératrice d'emplois : 17,9 % des ETP agricoles de la région travaillent en exploitations d'agriculture biologique.



Spécificités départementales

Ces dernières années, tous les départements ligériens ont connu un accroissement des conversions à l'agriculture biologique, particulièrement prononcé en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces deux départements rassemblent près de 57 % des exploitations en agriculture biologique et en conversion de la région en 2020.

Evolution du nombre d'exploitations en agriculture biologique et conversion par département en Pays de la Loire

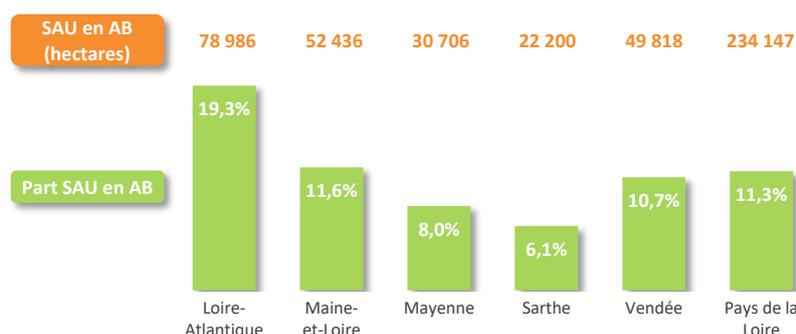


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB Pays de la Loire

11,3 % de la SAU régionale est orientée en mode de production biologique en 2020. La Loire-Atlantique fait figure de leader avec 19,3 % de sa SAU en agriculture biologique. Celle-ci atteint près de 79 000 hectares en 2020. Elle est suivie par le Maine-et-Loire avec 52 400 hectares (11,6 % de la SAU). Très proche, la Vendée compte 49 800 hectares soit 10,7 % de sa SAU. Enfin, la part de SAU en agriculture biologique atteint désormais 8 % en Mayenne et 6,1 % en Sarthe.

SAU cultivée en mode de production biologique par département en Pays de la Loire en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

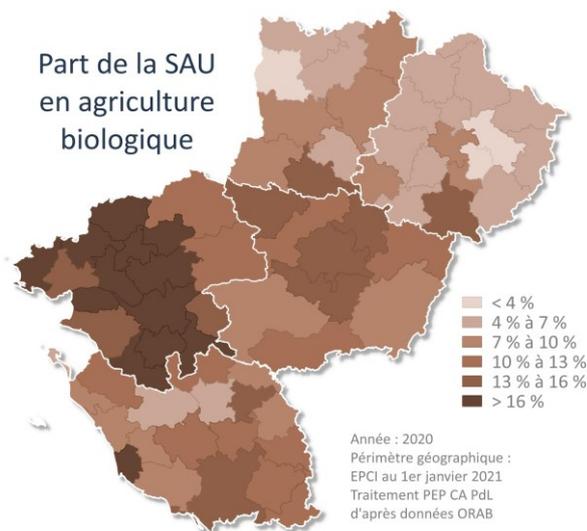
Source : ORAB Pays de la Loire

A l'intérieur même des départements, il existe de fortes hétérogénéités. Les zones à fort dynamisme en agriculture biologique poursuivent leur développement :

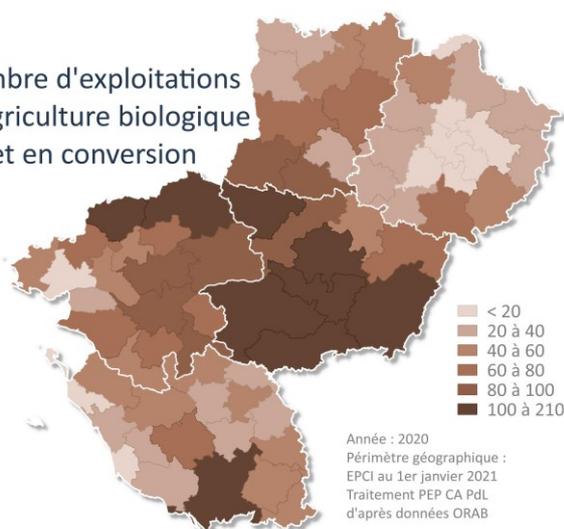
- le Pays de Redon (44) avec un développement vers le Pays de Châteaubriant,
- le Vihier-Choletais (49) avec un développement vers la Vallée de la Loire,
- Le bocage angevin (Segré-Craon),
- Le sud de la Loire-Atlantique,
- Le sud de la Vendée avec le développement des grandes cultures biologiques.

L'agriculture biologique s'accroît dans tous les territoires. Le nord ouest Mayenne et l'est sarthois restent toutefois un peu moins denses.

Part de la SAU en agriculture biologique



Nombre d'exploitations en agriculture biologique et en conversion

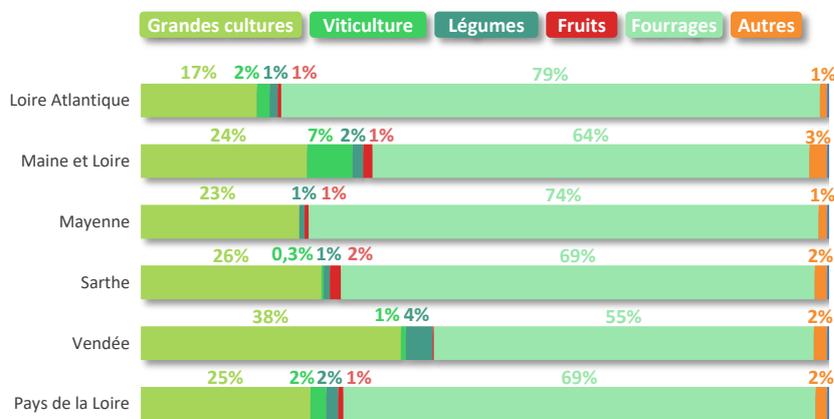


Le Maine-et-Loire se distingue par l'importance du végétal spécialisé dans sa sole (10 % des surfaces biologiques). Les grandes cultures sont particulièrement présentes en Vendée (38 % de la SAU biologiques). On y souligne également une présence notable de légumes (surtout des légumes secs) qui représentent 4 % des surfaces.

Les grandes cultures ont une place prépondérante dans la sole biologique sarthoise : 26 % de la SAU.

Les surfaces fourragères représentent environ les trois quart de la SAU biologique de la Loire-Atlantique et de la Mayenne, leurs exploitations ayant une forte orientation bovine.

Utilisation des surfaces en agriculture biologique et conversion par département en Pays de la Loire en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB Pays de la Loire



Les signes de qualité

En France, les SIQO (signes officiels de la qualité et de l'origine) sont au nombre de cinq : AOP (appellation d'origine protégée), IGP (indication géographique protégée), LR (Label Rouge), STG (spécialité traditionnelle garantie) et AB (agriculture biologique). Ils se distinguent d'autres marques et mentions privées par leur caractère public garanti par l'état et l'Union européenne. En France, c'est l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) qui instruit l'enregistrement des produits et les fait valider au niveau européen. Certains de ces signes ont été institués en France avant de faire l'objet d'une réglementation européenne. Seul le Label Rouge reste un signe strictement national. Dans cet article, nous ne traitons pas l'agriculture biologique qui sera abordée dans la partie qui lui est dédiée. La région Pays de la Loire est l'une des principales régions françaises de production de produits de qualité avec 164 SIQO (hors agriculture biologique) et 4 745 exploitations engagées en 2020.

Indication de l'origine



L'AOP désigne un produit qui tire sa typicité et son authenticité de son origine géographique, de son terroir. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne. Près de 1 900 exploitations agricoles sont concernées dans la région Pays de la Loire au travers d'une trentaine de cahiers des charges dont la majorité en vins, une en fabrication beurre et une en viande bovine (Rouge des Prés). La vigne en AOC (appellation d'origine contrôlée) s'étend sur près de 30 000 hectares.



L'IGP désigne un produit dont au moins une des étapes de production ou de fabrication a lieu dans une zone géographique bien déterminée. Ce nom géographique est protégé au niveau européen. Plus de 1 500 exploitations sont engagées en Pays de la Loire. 20 IGP sont reconnues en Pays de la Loire dont la majorité en volailles ainsi que par exemple la viande bovine, la mâche nantaise ou le sel de Guérande.

Indication de la qualité



Il s'agit d'un label garantissant la qualité supérieure d'un produit. La région Pays de la Loire est parmi les leaders régionaux en produits Label.

Plus de 2 800 exploitations sont engagées dans un des 112 cahiers des charges Label Rouge de la région. Les produits concernés sont par exemple la volaille, les œufs, le bœuf fermier, l'agneau, la moquette, etc.

Indication de spécialité traditionnelle



La STG protège une recette, un usage, un savoir faire ancien, lié à une spécialité nationale, régionale ou locale, même lorsque la production a lieu à l'étranger. En Pays de la Loire, deux produits bénéficient de ce signe : la moule de bouchot et le lait de foin.

Nombre d'exploitations produisant sous SIQO en 2020

	44	49	53	72	85	Pdl
AOP	425	938	88	122	326	1 899
IGP	331	493	91	242	370	1 527
Label Rouge	278	374	393	932	845	2 822
Total produisant au moins un SIQO hors agriculture biologique	726	1 329	532	1 019	1 139	4 745

NB : certaines exploitations combinent plusieurs SIQO excepté pour le chiffre total
PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : RA 2020



Une exploitation ligérienne sur deux en circuits courts : +5 points en dix ans

On désigne généralement par circuits courts les modes de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Cela recouvre donc :

- la vente directe du producteur au consommateur : à la ferme, sur les marchés, dans les magasins de producteur, en AMAP...
- la vente indirecte, via un intermédiaire qui peut être un commerçant

détaillant, une GMS, un restaurant commercial ou collectif, etc.

Le dernier recensement agricole (2020) fait état de 5 245 exploitations pratiquant la vente en circuits courts dans les Pays de la Loire, soit 20 % des exploitations. Un chiffre en progression de 5,3 points par rapport à 2010.

La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire sont les deux départements dans lesquels cette activité est la plus développée du fait de

l'importance de la viticulture et de la présence de grands bassins de consommation (agglomération de Nantes, Saint-Nazaire, Angers).

Plus de 3 300 exploitations transforment leurs produits, quelque soit le mode de transformation : à la ferme, en atelier collectif ou via un prestataire de service. Il s'agit principalement de produits carnés et de vins. On dénombre 267 ateliers de transformation de lait à la ferme, un chiffre en hausse de 60 % par rapport à 2010.

Nombre d'exploitations commercialisant en circuits courts par département en Pays de la Loire en 2020

	44	49	53	72	85	PdL
Exploitations vendant en circuits courts	1 439	1 728	572	571	935	5 245
% d'exploitations vendant en circuits courts	29%	28%	9%	13%	19%	20%
Evolution par rapport à 2010	+6,6 points	+6,8 points	+4,3 points	+2,9 points	+5,6 points	+5,3 points

Source : RA 2020

Nombre d'exploitations transformant leurs produits à la ferme, en atelier collectif ou via un prestataire de service en Pays de la Loire en 2020

	44	49	53	72	85	PdL
Exploitations avec transformation de produits (à la ferme ou en prestation)	1 013	1 184	302	333	485	3 317
dont transformation de lait	66	69	33	54	45	267
dont vinification	370	612	-	31	25	1 038
dont découpe et transformation de viande	438	374	192	185	328	1 517
dont transformation de fruits et/ou légumes	91	101	49	39	40	320

Source : RA 2020



Les circuits courts : un mode de commercialisation fréquent en agriculture biologique

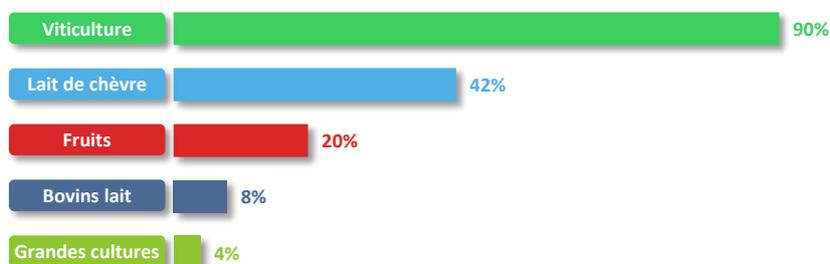
Répartition des producteurs et des volumes de production écoulés en circuits courts en agriculture biologique par production en 2019

	% volumes en circuit courts	% producteurs en circuits		% volumes en circuit courts	% producteurs en circuits
Lait	3%	10%	Grandes cultures	6%	15%
Vaches allaitantes	25%	42%	Vins	89%	96%
Vaches laitières de réforme	6%	9%	Fruits	49%	80%
Agneaux	64%	74%	Légumes	32%	79%
Œufs	2%	39%	PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire		Source : ORAB PdL
Poulets	9%	39%			
Lait de chèvre	27%	61%			
Porcs	8%	57%			

Les circuits courts sont très répandus dans le secteur de l'agriculture biologique : 50 % des exploitations d'agriculture biologique ligériennes pratiquent ce mode de commercialisation. En végétal spécialisé, la vente directe est très fréquente. En productions animales, la vente directe de volailles de chair, d'œufs, de viande de porc, de viande bovine et ovine est aussi très répandue.

21 % des exploitations d'agriculture biologique ligériennes transforment à la ferme. Cette activité est particulièrement présente en

Part des exploitations d'agriculture biologique avec un atelier de transformation en 2019



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB Pays de la Loire

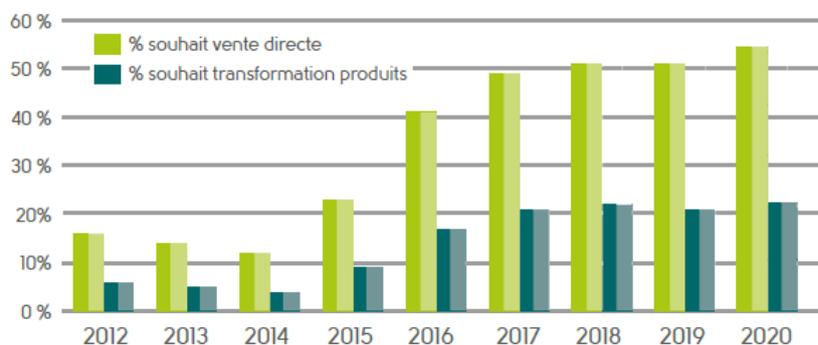
exploitations viticoles et caprines (42 % des producteurs de lait de chèvre biologique transforment à la ferme tout ou partie de leur production). Les activités de transformation sont diverses : jus de fruits, confitures, compotes, fromages, farines, pain...

Les circuits courts : un secteur en pleine évolution

Le rapport des français à l'alimentation est en forte évolution et l'achat de produits fermiers en circuits courts s'inscrit dans cette tendance de fond. 43 % des ligériens achètent des produits fermiers au moins une fois par semaine et 22 % plusieurs fois par mois. De leur côté, les collectivités travaillent à relocaliser l'approvisionnement de leurs établissements de restauration collective et plus largement œuvrer pour l'alimentation locale dans le cadre de PAT (plans alimentaires territoriaux). Le marché est donc porteur.

Côté offre, les circuits courts attirent un nombre croissant

Evolution des projets d'installation en circuits courts au PAI 2012-20



Source : observatoire régional installation transmission

d'agriculteurs et de candidats à l'installation. Ainsi, 55 % des porteurs de projet accueillis aux PAI (Points Accueil Installation) des Pays de la Loire en 2020 avaient un projet circuits courts. Un chiffre en forte augmentation depuis quelques années (voir graphique). 22 % indiquent un projet de transformation à la ferme.

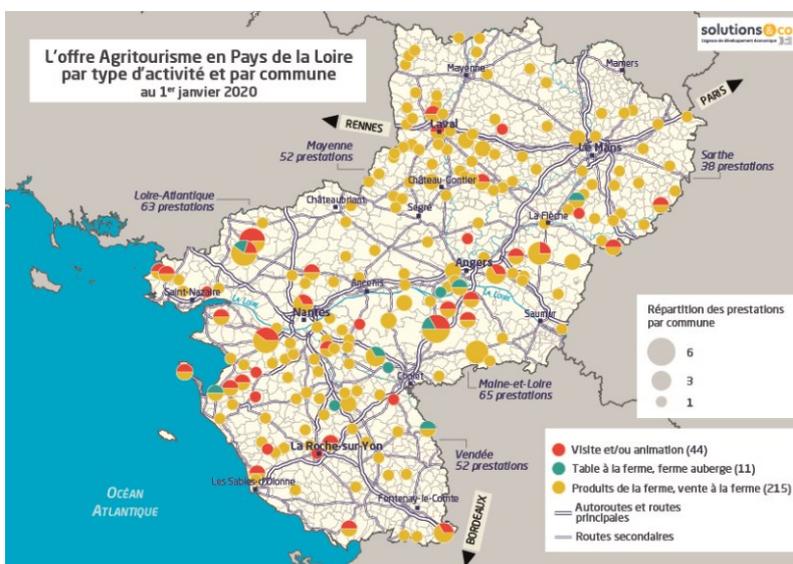
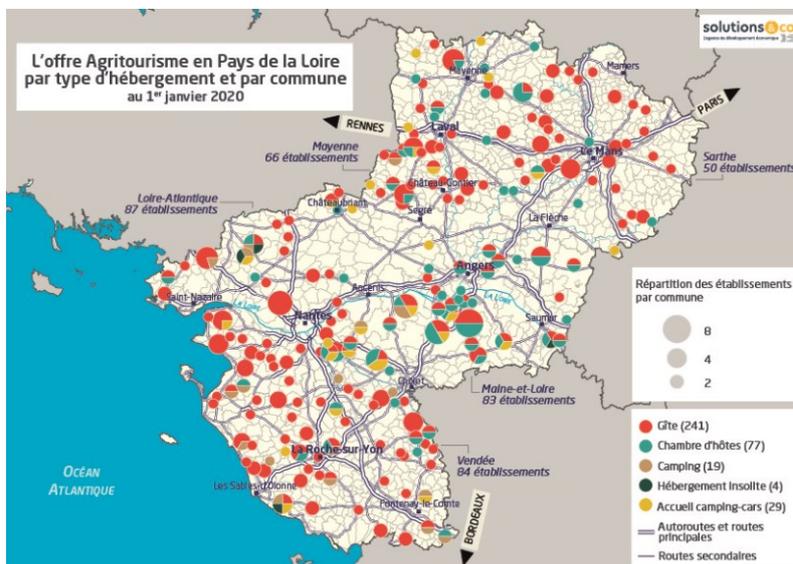


L'agritourisme

L'agritourisme et l'oénotourisme constituent à la fois un facteur de valorisation du territoire et un moyen pour les agriculteurs de diversifier leur revenu. Ce concept recouvre différents types de prestations d'accueil sur les fermes :

- **Hébergement à la ferme en gîtes, chambres d'hôtes ou campings** : 370 agriculteurs proposent ce type de prestation en Pays de la Loire, majoritairement sous forme de gîtes (voir carte).
- **Découverte de la ferme et des produits** : cette forme de tourisme peut prendre des formes différentes : visites découverte des productions agricoles, animations diverses (ateliers cuisine, journée vendange, labyrinthe de maïs...), découverte des produits fermiers, fermes auberges... 270 prestations de type sont proposées en Pays de la Loire (voir carte).

Selon le recensement agricole 2020, 603 agriculteurs ligériens proposent des activités de tourisme, hébergement ou loisirs sur leur ferme soit 2,3 % des exploitations. Ce chiffre est à peu près stable à l'échelle régionale sur dix ans.



Deux réseaux spécialisés fédèrent des agriculteurs proposant des prestations agritourisme dans la région :



- **Bienvenue à la ferme**, réseau des Chambres d'agriculture, rassemble exclusivement des agriculteurs en activité. Il compte 250 adhérents en Pays de la Loire.



- **Accueil Paysan** compte 80 lieux d'accueil labellisés (Accueil Paysan labellise également des « acteurs ruraux » non agriculteurs).

Les démarches œnotouristiques

Dans l'œnotourisme également, les acteurs se fédèrent pour professionnaliser l'offre et

mutualiser les moyens de promotion autour de deux plusieurs démarches.

Ces démarches sont coordonnées par l'interprofession des vins de Loire, Interloire.



La charte **Caves touristiques du vignoble du Val de Loire**, gérée par Interloire est une démarche de qualité d'accueil en cave destinée à valoriser une offre touristique viticole de qualité (avec un niveau « excellence » distinguant les meilleures prestations). 360 caves sont labellisées sur le Val de Loire, dont 200 en Pays de la Loire. 92 disposent d'une mention « Excellence » (dont 14 en Loire-Atlantique, 36 en Maine-et-Loire, 1 en Sarthe et 3 en Vendée).

En 2021, Les caves touristiques du vignoble de Val de Loire ont accueilli 1,6 millions de visiteurs avec 83 millions d'euros de chiffre d'affaires généré (103 euros de panier moyen).



Les Pays de la Loire se distinguent avec trois destinations viticoles labellisées « **Vignobles & Découvertes** » :

- Vallée du Loir,
- Anjou-Saumur, Val de Loire,
- Muscadet Loire Océan.

Ce label, délivré par Atout France, garantit une qualité d'accueil et rassemble tous les professionnels ayant un lien prégnant au vin et permettant sa découverte.



Enfin, la région propose **17 boucles thématiques** « **Routes des vins** », dont 6 bénéficient d'une signalétique physique.



Sont comptabilisés comme exploitation agricole

- Maraîchage, floriculture, horticulture
- Arboriculture fruitière
- Pépinière
- Cultures céréalières et industrielles, "grandes cultures"
- Viticulture
- Autres cultures spécialisées
- Elevages bovins lait
- Elevages bovins viande
- Elevages bovins mixte
- Elevages ovins, caprins
- Elevages porcins
- Elevages de chevaux
- Autres élevages de gros animaux
- Elevage de volailles, lapins
- Autres élevages de petits animaux
- Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage

Panorama réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire à partir de données MSA et Agreste - SRISE DRAAF Pays de la Loire, traitées par le PEP CA Pays de la Loire.



Chambre d'agriculture Pays de la Loire
9 rue André-Brouard
CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02
Tél. : 02 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr
<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr>